

De : Claire ESPALIEU
A : DREAL Bretagne
Date : 02/08/2012
Dossier : Dossier géothermie Pôle culturel Saint-Malo

**Dossier instruction géothermie Pôle culturel :
Eléments complémentaires relatifs aux capacités financières
de la Ville de St Malo**

En réponse à la demande de compléments formulée par la DREAL dans son courrier du 29 juin 2012, je vous propose de trouver ci-dessous des éléments garantissant les capacités financières de la Ville de St Malo pour assumer la création et l'exploitation des 24 sondes géothermiques verticales dédiées à la production de chaleur et de froid du futur Pôle culturel.

1 - Garanties par rapport aux capacités de financement de l'installation:

Les éléments présentés ci-dessous apportent des précisions sur l'engagement de moyens financiers par la Ville pour assumer au fil du temps l'investissement, le fonctionnement de l'installation (durée d'exploitation de 30 ans) et la remise en état du site.

a - Investissement

En premier lieu, la délibération n°1 du Conseil Municipal du 30 mars 2012 (*jointe en PJ*), approuvant le budget primitif 2012, prévoit bien le Pôle culturel parmi les dépenses d'investissements, et ce à hauteur de 9.7 M€

En outre, la délibération n°19 du Conseil Municipal du 30 mars 2012 (*jointe en PJ*), approuvant l'attribution du marché global de travaux du Pôle culturel à l'entreprise SOGEA, initie le lancement du chantier et donc la concrétisation de ce projet. Cette délibération mentionne clairement l'intégration de sondes géothermiques au sein de ce marché.

Enfin, les 4 délibérations du Conseil Municipal de 2007 à 2012 (*jointes en PJ*), retraçant l'évolution de l'autorisation de programme de la médiathèque (dénommée aujourd'hui Pôle culturel), sont à considérer comme la véritable traduction de l'engagement pluri-annuel de la Ville par rapport à cet investissement.

La Ville peut également s'engager, si les services de la DREAL le souhaitent, à leur adresser une copie des états de dépenses faits et validés par la Trésorerie Publique au fil de l'avancée de la mise en place des sondes géothermiques.

b- Fonctionnement et remise en état du site

Pour ce qui est du fonctionnement de l'installation, une estimation des coûts engendrés a été réalisée, et est à remettre en perspective avec le coût global du contrat d'exploitation annuel assumé par la Ville de St Malo (*cf note sur les capacités techniques*).

Selon la même logique, le coût de la remise en état du site au bout de 30 ans d'exploitation est à relativiser au vu des montants consacrés chaque année par la Ville pour ses investissements.

2 – Garanties par rapport à la bonne tenue des comptes de la Ville de façon générale

Compte tenu du contexte économique difficile, impactant notamment les collectivités, la DREAL souhaite être rassurée sur la gestion des comptes de la Ville de St Malo.

A cet effet, nous joignons la délibération n°1 du Conseil Municipal du 29 juin 2012, approuvant le compte administratif de l'exercice 2011, incluant une synthèse de la dette.

LISTE DES PIÈCES ANNEXES

- **Conseil Municipal du 30 mars 2012 – Question n°1** – Budget primitif 2012

- **Conseil Municipal du 30 mars 2012 – Question n°19** – Médiathèque et cinéma art et essai – Approbation de la procédure d'appel d'offres – Signature du marché de travaux

- **Conseil Municipal du 21 décembre 2007 – Question n°3** – Autorisations de Programme (AP) – Crédits de Paiement (CP) – Bilan et révision des Autorisations de Programme en cours – Création d'une nouvelle Autorisation de Programme AP n° 15 Médiathèque

- **Conseil Municipal du 27 mars 2009 – Question n°3** – Autorisations de Programme (AP) – Crédits de Paiement (CP) – Bilan et révision des Autorisations de Programme en cours – Clôture de l'Autorisation de Programme n°12 : hippodrome - Création de deux nouvelles Autorisations de Programme AP n° 16 Esplanade Saint-Vincent, AP n°17 Maison de quartier de Rothéneuf

- **Conseil Municipal du 26 mars 2010 – Question n°4** – Autorisations de Programme (AP) – Crédits de Paiement (CP) – Bilan et révision des Autorisations de Programme en cours – Clôture de l'Autorisation de Programme n°11 : Pôle d'échange intermodal

- **Conseil Municipal du 30 mars 2012 – Question n°3** – Autorisations de Programme (AP) – Crédits de Paiement (CP) – Bilan et révision des Autorisations de Programme en cours

- **Conseil Municipal du 29 juin 2012 – Question n°1** – Compte administratif 2011



EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo

ORIGINAL MARBIE

Pour l'Andeux mille douze..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....trente mars..... tenue à l'Hôtel de Ville,
à.....18..... heures..00....., en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45....
Nombre de Conseillers effectivement présents :
35 de la Q. 1 à la Q. 4 et à la 33 et 34
32 de la Q. 5 à la Q. 10
33 de la Q. 11 à la Q. 32

Nombre de pouvoirs :
9 de la Q. 1 à la Q. 4 et à la Q. 33 et 34
12 de la Q. 5 à la Q. 10
11 de la Q. 11 à la Q. 32
Quorum.....23.....
Date de la Convocation : 23 mars 2012

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des rapports
aux Conseillers Municipaux : 23 mars 2012 et 28 mars 2012 pour la Q. 33
Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2012
Date d'affichage du compte rendu de la séance : 02 avril 2012

Les questions 33 et 34 ont votées après la question 4

Membres présents : MM. COUANAU (jusqu'à la Q. 4, à la Q. 33 et à la Q. 34) - LEBEAU -
Mme JACQUEMIN (jusqu'à la Q. 4, à la Q. 33 et à la Q. 34 et à compter de la Q. 10) - M. RENOULT -
Mme DETROIS - M. FOLIGNE - Mme LE HERISSE - M. PIEDNOIR - Mme TAILLANDIER -
M. LURTON - Mme BAZIRE - M. BELLOIR - Mme MANSUELLE - MM. KELTZ - LAUDE -
Mmes COQUEMONT - BOEDÉC - MM. HAQUIN - LARONDELLE - Mme DUTAIS - FAVRE - FLEAU -
MM. TRUCHOT - BESSEICHE - BIGAUD - KINIE - Mme SAGET - MM. COUDRAY (jusqu'à la Q. 4, à la
Q. 33 et à la Q. 34) - GENDROT - MARTINI - MARÉ - Mme MADIOT - MM. PERRIN - CAPITAINE -
Mme BOURDIN.

Absents Excusés Pouvoirs : M. COUANAU (à compter de la Q. 5) - Mme JACQUEMIN (de la Q. 5 à la
Q. 9) - Mme THEODIN - Mme VERDON - Mme MENAGER - Mme CHASTEL-GAISNE - M. COUDRAY
(à compter de la Q. 5) - M. JOUBERT - Mme PICHAVANT - M. AGENAIS - M. LE SAGER -
Mme THOMAS, absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement à M. LEBEAU (à compter de la
Q. 5) - M. RENOULT (de la Q. 5 à la Q. 9) - M. HAQUIN - Mme DETROIS - Mme FLEAU - M. LURTON
- M. KINIE (à compter de la Q. 5) - M. BIGAUD - M. GENDROT - M. MARE - M. MARTINI -
Mme MADIOT.

Absents : Mme GONTIER.

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. BIGAUD

- 01 - BUDGET PRIMITIF 2012

Rapporteur : M. LEBEAU

Le Budget Primitif 2012 se compose du budget général (budget principal) et des six budgets annexes.

BUDGET GENERAL

Le volume total du budget général s'élève à 144 385 675,76 €, réparti entre :

- la section de fonctionnement :	75 244 049,00 €
- et la section d'investissement :	69 141 626,76 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

1-1 – Structure des ressources de fonctionnement

On distingue recettes exceptionnelles et recettes courantes, lesquelles sont regroupées en quatre masses budgétaires :

- Impôts et taxes communaux :	34 801 783,00
- Dotations d'intercommunalité :	15 025 069,00
- Concours de l'Etat :	16 719 038,00
- Autres recettes :	8 680 241,00
	<hr/>
Recettes courantes :	75 226 131,00
Recettes exceptionnelles :	17 918,00
	<hr/>
TOTAL	75 244 049,00

1-2 – Détail des recettes

1-2-1 – Les impôts et taxes communaux (34 801 783,00 €)

1-2-1-1 – *La Fiscalité Directe Communale* (28 709 897 €)

Il est proposé d'augmenter les taux de la fiscalité directe locale (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties) de 4,5 %, soit 1,5 % par an depuis la dernière hausse locale des impôts ménages. Pour 2012 ceux-ci s'établiront ainsi :

- Taxe d'habitation :	18,81 %
- Taxe sur le foncier bâti :	26,13 %
- Taxe sur le foncier non bâti :	41,80 %

Le produit prévu pour chacune des taxes est le suivant :

- Taxe d'habitation :	12 308 737,00
- Taxe sur le Foncier Bâti :	16 180 075,00
- Taxe sur le Foncier Non Bâti :	221 085,00

TOTAL :	28 709 897,00

La prévision est établie avec les effets de la loi de Finances pour 2012 qui prévoit une actualisation des bases de 1,8 %, et, en tenant compte des hypothèses de variations physiques que nous avons constatées sur les exercices précédents.

1-2-1-2 – *Les autres ressources fiscales communales* (6 091 886 €)

Elles comprennent :

- La taxe additionnelle sur les droits de mutation :	2 300 000,00
- Le produit des jeux du casino :	1 337 000,00
- Le prélèvement sur les paris hippiques en ligne :	180 000,00
- La taxe sur les jeux en ligne :	63 720,00
- La taxe sur l'électricité :	1 155 921,00
- La taxe de séjour :	840 000,00
- La taxe sur la publicité extérieure	190 000,00
- Autres taxes :	25 245,00

	6 091 886,00

Il faut noter une prévision d'augmentation du produit de la taxe sur l'électricité suite à la réforme de cette taxe en 2011.

1-2-2 – Les Dotations de l'Intercommunalité (15 025 069 €)

Les incertitudes liées au contexte financier et les réformes en cours (taxe professionnelle et péréquation horizontale), créent un contexte toujours plus contraint pour Saint-Malo Agglomération. C'est la raison pour laquelle la communauté d'agglomération va maintenir l'Attribution de Compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire à leurs montants de 2011.

1-2-3 – Les concours de l'Etat (16 719 038 €)

1-2-3-1 – *les dotations de l'enveloppe normée* (15 678 758 €)

L'enveloppe normée devrait connaître, au niveau national, une baisse de 0,24 % en 2012.

Les concours de l'enveloppe normée ont été évalués pour ce qui nous concerne à :

- Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :	14 974 713,00
- Dotation Générale de Décentralisation (DGD) :	4 300,00
- Dotation Spéciale Instituteurs (DSI) :	18 000,00
- Dotation Forfaitaire de Recensement (DFR) :	11 522,00
- Dotation Unique des compensations spécifiques de la taxe professionnelle	350 387,00
- Compensation de Taxes Foncières :	319 836,00

TOTAL :	15 678 758,00

La DGF se décompose en :

- Dotation de base :	6 380 753,00
- Dotation superficière :	11 790,00
- Compensation de la baisse de la DCTP :	225 750,00
- Complément de garantie :	5 898 923,00
- DGF des permanents syndicaux :	54 680,00

Total Dotation Forfaitaire :	12 571 896,00
Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) :	1 396 616,00
Dotation Nationale de Péréquation (DNP) :	1 006 201,00

TOTAL DGF :	14 974 713,00

1-2-3-2 – *Les Allocations de Compensation hors enveloppe normée* (1 040 280 €)

- Compensation de Taxe d'Habitation :	1 029 280,00
- Compensation des droits de mutation :	11 000,00

	1 040 280,00

1-2-4 – Les autres recettes courantes (8 680 241 €)

Les autres recettes courantes sont constituées des produits de la facturation des services à la population et des revenus d'immeubles, des droits de place et de stationnement, des facturations aux budgets annexes, des atténuations de charges, principalement les charges salariales (emplois aidés, remboursements d'assurance ...).

1-2-5 – Les recettes exceptionnelles (17 918 €)

Il s'agit uniquement d'opérations d'ordre d'amortissement de subventions et participations.

2 – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (l'emploi des ressources de fonctionnement)

2-1 – Structure des dépenses

On les regroupe en quatre masses budgétaires :

- Charges courantes de gestion :	66 373 340,00
- Charges financières :	2 392 877,00
- Charges exceptionnelles :	- 44 215,00
- Autofinancement :	6 522 047,00
	<hr/>
	75 244 049,00

2-2 – Détail des dépenses

2-2-1 – Les charges courantes de gestion (66 373 340 €)

Ce sont celles qui permettent le fonctionnement normal des services de la Ville et des organismes extérieurs auxquels elle apporte son concours.

2-2-1-1 – *Les charges à caractère général* (15 955 363 €)

Cet agrégat reprend les crédits alloués aux directions de la Ville pour leur fonctionnement quotidien.

Le montant global de ces charges augmente de 3 % par rapport à 2011, car la Ville de Saint-Malo accueillera en 2012 deux manifestations à caractère exceptionnel : La Tall Ships' Races et la Transat Québec Saint-Malo.

Mais, il est important de noter, qu'à périmètre constant, les charges à caractère général n'augmentent que de 0,1 %, car un gros effort d'économie a été demandé aux services.

2-2-1-2 – *Les charges de personnel* (33 381 564 €)

Le crédit total affecté aux charges de personnel est en diminution de 1,71 % par rapport au Budget Primitif 2011,

Elles permettront de financer :

- le personnel du pôle culturel,
- le renfort à la Police Municipale,
- le personnel du Manoir de Limoëlou,
- l'abondement du régime indemnitaire, d'un montant de 150 000 €, qui sera affecté aux agents de catégorie C et B dont la rémunération est la plus modeste.

2-2-1-3 – *Les autres charges courantes de gestion (3 932 820 €)*

Elles sont constituées des subventions d'équilibre au CCAS et à la Caisse des Ecoles, des charges d'indemnités et de formation des élus, des provisions pour les dépenses imprévues et admissions en non valeur.

2-2-1-4 – *Les participations et subventions (13 103 593 €)*

Elles comprennent notamment :

- les subventions de fonctionnement aux associations : 5 797 003,00
- les contributions aux écoles privées : 1 022 000,00
Ces contributions correspondent aux participations obligatoires au titre des contrats d'associations, ainsi qu'à des salaires d'agents spécialisés des écoles maternelles et des écoles primaires.
- le contingent d'incendie : 3 277 720,00
- la redevance d'eaux pluviales : 2 437 000,00

2-2-2 – Les charges financières (2 392 877 €)

Les charges financières comprennent :

- la partie de l'annuité correspondant aux intérêts de la dette évaluée, provision pour hausse éventuelle des taux comprise, à 2 287 877 €,
- les frais financiers et la commission d'engagement sur ligne de trésorerie, pour lesquels une provision de 105 000 € est inscrite au budget.

2-2-3 – Les charges exceptionnelles (- 44 215 €)

Ces charges correspondent aux Intérêts Courus Non Echus.

2-2-4 – L'autofinancement (6 522 047 €)

Dotation aux amortissements :	2 557 037,00
Virement complémentaire à la section d'investissement :	3 965 010,00
	<hr/>
	6 522 047,00

3 – LA DETTE

L'encours au 1^{er} janvier 2012 s'établit à 68 872 379,63 €. Les inscriptions budgétaires relevant de l'annuité de la dette se décomposent de la façon suivante :

	Intérêts (6611)	Amortissements (chapitre 16)	Annuité
Annuité des emprunts au 01/01/2012 :	1 668 945	7 922 364	9 591 309
Provisions pour variations de taux et emprunts 2012 :	618 932	0,00	618 932
TOTAL	2 287 877	7 922 364	10 210 241

SECTION D'INVESTISSEMENT

Comme il a été indiqué plus haut, le montant des crédits d'investissement au Budget Primitif 2012 s'élève à 69 141 626,76 €.

La section d'investissement se décompose alors ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
- Solde d'investissement :	1 111 709,87	
- Affectation prévisionnelle du résultat (de fonctionnement) 2011 :		7 960 413,17
- Restes à réaliser définitifs :	5 426 804,89	834 463,70
	-----	-----
Reprises de 2011 :	6 538 514,76	8 794 876,87
- Investissement de l'exercice 2012 :	32 652 691,00	30 396 328,89
- Provisions pour refinancement de la dette :	29 950 421,00	29 950 421,00
	-----	-----
TOTAUX	69 141 626,76	69 141 626,76

4 – LE FINANCEMENT DES OPERATIONS 2012 (les ressources)

4-1 – Structure des ressources

- Autofinancement :	6 522 047,00
- Cessions d'immobilisations :	2 972 302,00
- Recettes propres de la section d'investissement :	2 120 000,00
- Subventions et participations :	10 218 385,00
- Emprunt :	8 509 994,89
- Recettes exceptionnelles :	53 600,00

TOTAL :	30 396 328,89

4-2 – Détail des ressources

4-2-1 – L'autofinancement (6 522 047 €)

Ce point a été développé dans la partie consacrée à la section de fonctionnement.

4-2-2 – Les cessions d'immobilisations (2 972 302 €)

Ce sont les prévisions de ventes de terrains en zones d'urbanisme (Programmes d'Aménagement d'Ensemble (PAE) ; ZAC en budget général), ainsi que des cessions diverses.

4-2-3 – Les recettes propres de la section d'investissement (2 120 000 €)

Il s'agit :

- du Fonds de Compensation de la TVA sur dépenses 2011 :	1 650 000,00
- du produit de la Taxe Locale d'Equipement :	470 000,00
	<hr/>
	2 120 000,00

4-2-4 – Les subventions et participations (10 218 385 €)

Le total des participations s'élève à 5 560 538 €, notamment au titre des opérations d'urbanisme, on peut relever :

- Rocabey :	1 404 776,00
- La Lande Gatelle :	722 967,00
- La Bastille – La Haize :	500 549,00
- Gare – République :	481 666,00
- Le Clos Cadot :	295 000,00
- Les Mauriers :	235 570,00
- La Montagne St Joseph :	200 000,00
- Bellevue :	114 543,00

Le total des subventions s'élève à 4 181 394 €, se rapportant principalement :

- à la Médiathèque :	2 154 480,00
- à l'opération ANRU :	1 735 670,00
- au Stade de Marville :	580 157,00
- aux bâtiments culturels :	380 000,00

Les participations non affectées à des opérations spécifiques s'élèvent à 476 453 €, dont 400 000 € au titre des amendes de police.

4-2-5 – L'emprunt d'équilibre 2012 (8 509 994,89 €)

Le montant de l'emprunt d'équilibre comprend l'emprunt nécessaire à l'acquisition et aux travaux du siège de la Régie Malouine de l'Eau, pour un montant de 756 000 €. L'annuité de cet emprunt sera couverte par le loyer versé par la RME. L'emprunt d'équilibre « net » s'établira donc à 7 753 994,89 €.

4-2-6 – Les recettes exceptionnelles (53 600 €)

Elles correspondent principalement à des cautions.

5- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2012**5-1 – Structure de ces dépenses**

- Dépenses d'équipement brut (patrimoine Ville) :		24 051 912,00
Dont : - Dépenses imprévues :	153 000,00	
- Travaux d'investissement en régie :	22 500,00	
- Subventions d'équipement :		576 147,00
- Remboursement de la dette :		7 922 364,00
- Dépenses exceptionnelles :		102 268,00
		<hr/>
TOTAL		32 652 691,00

5-2 – Détail des dépenses5-2-1 – L'équipement brut (24 051 912 €)

Il est intéressant de décomposer cet agrégat selon les domaines d'activités concernés et en indiquant les principales opérations 2012. Ces crédits s'entendent hors subventions d'équipement, lesquelles font l'objet d'un développement au point suivant.

5-2-1-1 – *Sécurité – Salubrité* (129 230 €)

Principales opérations :

- Travaux dans les cimetières :	55 460,00
- Police municipale : travaux et véhicules	52 800,00
- Sécurité des plages (travaux sur les postes de secours et renouvellement matériel médical..) :	17 970,00

5-2-1-2 – *Enseignement – interventions sociales* (305 100 €)

On peut notamment relever les deux principaux postes d'investissement suivants :

- Restauration scolaire : travaux et matériels	147 500,00
- Ecoles : divers travaux (peintures, tracés sportifs, bitume cours d'école...) et matériels	141 600,00

5-2-1-3 – Culture et Patrimoine (10 806 395 €)

Ce secteur d'activité prend cette année plus d'ampleur en raison du démarrage du pôle culturel, on peut noter parmi les principales opérations :

- Pôle culturel - études, travaux et poursuite de la préfiguration :	9 784 300,00
- Bâtiments culturels - orgue de chœur de la cathédrale, sécurité de l'église de Château Malo :	472 000,00
- Musées - divers programmes de restauration, dont la Natière, travaux sur les fortifications du Mémorial d'Alet et acquisitions diverses :	274 500,00
- Travaux sur les bâtiments à vocation culturelle : Halle au Blé, Maison du Cavalier, Maisons de quartiers, Chapelle St Sauveur :	108 241,00

5-2-1-4 – Sport et Jeunesse (2 800 560 €)

Principales opérations :

- Travaux de réhabilitation de la salle de sport de la Découverte (dans le cadre des équipements de l'ANRU) :	978 000,00
- Achèvement de la rénovation de la salle omnisports de Marville :	750 000,00
- Travaux salles de sports (réfection du sol du Panier Fleuri, Centre de tir de la Gilbardais...) et acquisition de matériels pour les salles (autolaveuse)	381 800,00
- Travaux stades (vestiaires des stades Francis et Henri Lemarié, skatepark...) et acquisitions de matériels et véhicules pour les stades (tracteur, balayeuse gaz...)	353 760,00

5-2-1-5 – Opérations d'urbanisme- Logement (6 391 058 €)

Les opérations d'urbanisme peuvent être regroupées en trois chapitres : l'opération ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) concernant essentiellement le quartier de la Découverte, les opérations classiques des Programmes d'Aménagement d'Ensemble (PAE) et secteurs d'aménagement, et enfin les autres crédits d'urbanisme.

1°) L'opération ANRU : (2 350 545 €)

Outre les crédits liés aux études de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les aménagements et les zones d'aménagement et à la préparation de projets telle que la maison de quartier, les crédits de paiement 2012 se rapportent principalement aux opérations suivantes :

- Les projets d'aménagement, pour un montant global de : 1 549 310,00

Parmi lesquels on peut citer :

- La poursuite de l'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle (Nord et Sud) (458 710 €).
- L'acquisition de terrains aux abords du cabinet médical et aménagement de la Place St François Xavier (228 000 €).
- Aménagement des stationnements des logements d'Emeraude Habitation, formalisé par la constitution d'un groupement de commande avec l'office HLM (488 000 €).
- La livraison des chantiers en cours, Impasse Trinidad, Place Duclos Guyot, (109 000 €)

- Aux zones d'aménagement, pour un montant de : 751 235,00

L'essentiel des travaux dans ce domaine relève de la préparation des différents secteurs d'aménagement avant la réalisation des aménagements définitifs. On peut notamment citer :

- Dévoiement des réseaux et aménagements provisoires, Av du Bois Herveau, Rue du Gd Passage et Rue des Caraïbes (330 000 €)
- L'aménagement du secteur Rue de l'Arkansas/Av du Gal De Gaulle :, aménagement d'une aire de stationnement et d'une placette (150 000 €)
- Aménagement du secteur Rue des Caraïbes : création d'une entrée de quartier depuis l'Av du Gal De Gaulle (150 000 €)
- Aménagement du parc entre la Rue du Levant et la Rue du St Laurent et de stationnement Rue de la Motte (40 000 €)

2°) Les opérations classiques en PAE et secteurs d'aménagement : (3 343 343 €)

En particulier :

Gambetta	613 254,00
Bellevue	478 400,00
La Bastille- La Haize	424 500,00
Les 2 Cheminées	362 000,00
Les Bas Chemins	300 000,00
Les Mauriers	292 000,00
La Houssaye	192 000,00
La Lande Gatelle	190 000,00
Bonne rencontre	161 000,00
La Grande Baronnie	129 000,00

3°) Les autres crédits d'urbanisme : (700 170 €)

Il s'agit essentiellement des crédits pour acquisitions foncières.

5-2-1-6 – Aménagement – Voirie – Environnement (1 987 900 €)

Ces crédits portent notamment sur :

- Les opérations annuelles de travaux de chaussées et de trottoirs, d'éclairage public et de signalisation et de sécurité routière :	664 000,00
- Travaux de l'Esplanade St Vincent	360 000,00
- Travaux d'aménagement de la RME	256 000,00
- La politique des quartiers (voirie et espaces verts) :	240 000,00
- Espaces verts (travaux, matériels, mobiliers et aires de jeux pour enfants) et développement durable :	137 000,00
- Véhicules et matériels (réfection pelleteuse, balayeuse..) :	90 000,00
- Nettoyement (travaux sur locaux et matériels..) :	80 000,00
- Les travaux de voirie pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite :	60 000,00
- Le plan vélo :	60 000,00

5-2-1-7 – Action économique (1 096 119 €)

Principales opérations :

- Aménagement Esplanade de la Gare République	528 000,00
- Secteur de la Montagne Saint – Joseph (Travaux rue des Prairies) :	328 000,00

5-2-1-8 – Moyens des services (382 550 €)

Il s'agit des moyens matériels ne relevant pas spécifiquement d'un des chapitres précédents.

Ils se répartissent en :

- Informatique et télécommunication :	107 200,00
- Bâtiments :	275 350,00

5-2-1-9 – *Dépenses imprévues (153 000 €)*5-2-2 – Subventions d'équipement (576 147 €)

Elles se composent de :

- Dans le cadre de l'ANRU, participation à l'OPH Emeraude Habitat (résidentialisation square des Caraïbes, rue du grand passage) et création de logement sociaux (Guymauvière et Fontaine aux Vais)	195 996,00
- Subventions d'équipement bâtiments et urbanisme :	125 000,00
- Subventions d'équipement aux associations culturelles :	78 700,00
- Subventions d'équipement aux associations sportives :	71 200,00
- Autres subventions d'équipement :	105 251,00

5-2-3 – Remboursement de la dette (7 922 364 €)

Il s'agit du remboursement contractuel des capitaux empruntés.

5-2-4 – Les dépenses exceptionnelles (102 268 €)

Elles comprennent essentiellement des opérations d'ordre, et de cautionnement.

BUDGETS ANNEXES

Ces budgets sont présentés avec une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2011.

ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

Section de fonctionnement

Total Dépenses	=	13 835 307,54
Total Recettes	=	13 835 307,54

Section d'investissement

Total Dépenses	=	10 513 884,14
Total Recettes	=	10 513 884,14

Le budget des ZAC fait l'objet d'une comptabilité de stocks qui a pour effet de tripler le volume des crédits de l'exercice.

Les opérations réelles (donnant lieu à encaissements ou décaissements), hors opérations non ventilées qui représentent 136 881 €, se montent à 3 407 623 € en dépenses et 5 035 283 € en recettes, avec le détail suivant par ZAC :

ZAC	Dépenses réelles	Recettes réelles	Soldes
La Moinerie	126 612,00	160 000,00	33 388,00
La Maison Neuve	-	-	-
Rocabey – Théodore Botrel	57 180,00	1 103 579,00	1 046 399,00
Gare – République	301 633,90	180 134,00	-121 499,90
La Fontaine aux Lièvres	-	-	-
La Bastille – La Haize	191 392,00	710 057,00	518 665,00
La Lande Gatelle	1 947 271,00	2 097 978,92	150 707,92
Le Pont-Les Bas Chemins	-	-	-
La Houssaye	783 534,00	783 534,00	-
SOUS-TOTAL	3 407 622,90	5 035 282,92	1 627 660,02
Opérations non ventilées	136 881,00	-	-136 881,00
TOTAL GENERAL	3 544 503,90	5 035 282,92	1 490 779,02

REGIE DES ZONES INDUSTRIELLES

Fonctionnement	=	2 593 333,26
(Dépenses et Recettes)		
Investissement	=	2 390 714,35
(Dépenses et Recettes)		

Les opérations d'investissement 2012 se résument à :

Dans la poursuite du renouvellement urbain engagé sur le site de l'ancienne usine SEIFEL, Boulevard Gambetta, une seconde phase de valorisation sera réalisée, permettant ainsi la création d'environ 50 nouveaux logements dans un secteur bénéficiant de la TVA à taux réduit dans le cadre de la convention ANRU.

Pour cette opération, il apparaît nécessaire dans un souci de fluidité de circulation et de sécurité, d'aménager le carrefour situé à l'angle du chemin des amoureux et du boulevard Gambetta, dans le prolongement de la rue de la Fontaine au Bonhomme.

Les charges afférentes à ces aménagements seront réparties financièrement entre le budget général et celui de la Régie des Zones Industrielles, de même que le produit de cession qui représente pour la RZI une recette de 404 054 €.

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	=	5 828 837,00
(Dépenses et Recettes)		
Investissement	=	15 865 477,31
(Dépenses et Recettes)		

Le budget de l'assainissement regroupe trois services différents : les eaux usées, les eaux pluviales et le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC), qui font l'objet d'inscriptions distinctes.

En fonctionnement, les volumes respectifs de crédits sont les suivants :

- Eaux usées :	3 223 169,00
- Eaux pluviales :	2 579 969,00
- SPANC :	25 699,00
	5 828 837,00

Le budget de fonctionnement en eaux usées est financé par l'utilisateur, à travers une part de la surtaxe assainissement prélevée sur la consommation d'eau potable.

Le budget de fonctionnement en eaux pluviales est financé par le budget général, à travers la redevance d'eaux pluviales, prévue en 2012 à 2 437 000 €.

Quant au SPANC, il doit, en principe, être financé par l'utilisateur.

Les opérations d'investissement sont ventilées en eaux usées et en eaux pluviales.

Le SPANC a son propre budget d'investissement d'un montant de 23 288,21 € pour des acquisitions de matériel informatique et de contrôle.

En eaux usées et eaux pluviales, le montant total des travaux s'élève à 4 345 000 € et les principales opérations 2012 sont :

- Poste de refoulement du Rosais – 4 ^{ème} Tranche	2 000 000
- ANRU – Opérations en séparatifs	1 250 000
- Boulevard Kennedy- mise en réseau séparatif	362 000
- Etude hydraulique du Routhouan	120 000
- Mise en sécurité STEP suite audit	100 000
- Extension ou restructuration Rues Diverses	90 000
- Renouvellement des ouvrages annexes	65 000
- Sécurité des ouvrages	50 000
- Canal de comptage STEP	50 000
- Mise en sécurité accès tunnel de la Varde	50 000
- Tristan Corbière – création d'un réseau d'assainissement	50 000
- Boulevard des Déportés (Infrastructure régie eau)	45 000
- Etude Juridique de la gestion des eaux pluviales	30 000
- Acquisition de matériel et diverses améliorations des équipements des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales	83 000

Soit un total de travaux d'équipement brut de : **4 345 000**

La réalisation de ces travaux nécessite un complément de financement par emprunt de 3 347 556 € dont 2 492 099 € au titre des eaux usées et 855 457 € au titre des eaux pluviales.

EAU

Fonctionnement	=	1 247 276,17
(Dépenses et Recettes)		
Investissement	=	2 660 494,19
(Dépenses et Recettes)		

La section de fonctionnement reprend par anticipation la totalité du résultat de l'exercice 2011, représentant un montant de 774 931,17 €. Outre les dépenses courantes, la reprise du résultat permet de financer les dépenses de fonctionnement de préfiguration (544 200 €) de la Régie Malouine de l'Eau qui aura en charge, à compter du 1^{er} avril 2012, la distribution de l'eau potable sur le territoire malouin.

Le montant total des travaux s'élève à 623 700 € et les principales opérations 2012 sont :

<u>Renouvellement des réseaux :</u>	
Rues diverses	20 000
Travaux divers (vannage, bac, etc....)	10 000
	30 000
<u>Régie Municipale de l'eau :</u>	
Dépenses d'infrastructure	503 700
<u>Défense incendie :</u>	
Renouvellement BI-PI Divers	20 000
Participation Schéma Directeur	70 000
	90 000
Soit un total de travaux d'équipement brut :	623 700

Les opérations de renouvellement, renforcement ou de sécurisation du réseau ont été limitées en raison du passage de la gestion de ce budget en régie.

PORT DE PLAISANCE

Fonctionnement	=	2 610 031,00
(Dépenses et Recettes)		
Investissement	=	2 586 867,65
(Dépenses et Recettes)		

En matière de Grands Projets, les aménagements du port s'inscrivent désormais dans une logique de développement durable de la plaisance, afin de faire évoluer ce loisir vers une pratique éco-responsable. En 2012, la concrétisation de plusieurs de ces projets est d'ores et déjà prévue :

Nature des opérations	Dépenses	Recettes
- Réalisation des travaux de l'Aire de carénage et local technique, bénéficiant d'une subvention de l'Agence de l'eau de	1 380 000	100 000
- Régalage des sédiments	230 000	
- Extension des pontons	27 800	
- Etude de mise en œuvre de l'optimisation des places d'accueil du Port (2 ^{ème} phase)	30 000	
- Accès cale et nouveau parking	20 000	
- Démarche Port Propre bénéficiant d'une subvention de l'Agence de l'Eau, de l'ADEME et du Conseil Régional pour un total de :	20 000	16 000
- Etude sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite	10 000	
Total des opérations GPDD :	1 717 800	116 000

Dans la continuité du Projet de plaisance exemplaire, les études sur l'optimisation des places d'accueil se poursuivront et contribueront à réduire la pression de la demande sur les équipements portuaires existants. Diverses possibilités seront envisagées, pouvant aller d'un projet de port à sec à un projet d'extension des pontons existants. Dans cette même optique, un portail internet dédié à la plaisance sera mis en place en commun avec la CCI et le système de contrôle automatique des accès de l'aire de stockage des remorques sera mis en service avant la saison de plaisance 2012.

Les travaux de création des deux aires de carénage seront réalisés en vue de permettre aux plaisanciers de disposer d'une première zone sur le terre plein et d'une seconde zone dite à l'échouage, disposant d'un système automatisé permettant de collecter les eaux usées qui seront ensuite traitées par filtration. Ce projet prévoit également la mise en place d'une nouvelle déchetterie. Par ailleurs, une modélisation courantologique sera étudiée en vue de réaliser des travaux de régalinge des sédiments et une étude visant à améliorer l'accessibilité des équipements portuaires pour les personnes à mobilité réduite sera lancée.

Enfin, le Port des Sablons ayant fait le choix d'adhérer à la démarche régionale « port propre », une étude diagnostique et un plan d'action concerté avec l'ensemble des usagers du port seront initiés. Cette démarche pourrait à moyen terme se concrétiser par l'obtention d'un label.

Pour les autres opérations :

- Locaux SNSM	245 000
- Réfection seuil submersible	205 000
- Aménagement des parkings Nord et Sud	105 000
- Services techniques	103 700
- Informatique	28 000
- Zone Artisanale	15 000
- Réfection pompes de carburant	15 000
- Bureau du port	12 000
- Aménagement des pontons	8 200
- Divers	7 500
Total des opérations diverses :	744 400

Total des équipements bruts : 2 462 200

Plus globalement, il sera procédé au réaménagement du stationnement sur l'ensemble des parkings nord et sud, aux travaux d'extension des locaux de la SNSM, au contrôle qualitatif du seuil submersible, ainsi qu'à la 1^{ère} phase des travaux de réfection de celui-ci.

Enfin, il est prévu de réaliser divers travaux de maintenance sur la zone artisanale, le bureau du port et les pompes à carburant, ainsi que de renouveler des équipements techniques.

Le montant total des équipements bruts 2012 est de 2 462 200 € et pour la réalisation de ces investissements, il est prévu de recourir à un emprunt de 166 847 €.

CAMPINGS

Le budget de fonctionnement des campings est en équilibre pour ce qui est des opérations 2012, sans recours, cette année, à une subvention du budget général ; les dépenses de fonctionnement ayant été réduites au plus juste.

Il reprend par anticipation un déficit antérieur de 256 647,19 € au 31 décembre 2011, restant à peu près au même niveau que celui de 2010 et, en tous les cas, légèrement inférieur à ceux constatés en 2009 qui était de 262 105,45 et 2008 de 264 952,00 €.

Le Budget Primitif 2012 se présente ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
<u>Section de fonctionnement :</u>		
Opérations propres à 2012	546 736,00	546 736,00
Reprise du déficit antérieur	256 647,19	
	<u>803 383,19</u>	<u>546 736,00</u>
 <u>Section d'investissement :</u>	 388 310,24	 388 310,24

Les investissements 2012 (383 200 €) portent sur des aménagements divers et sur la maintenance des installations des quatre campings, sans recours à l'emprunt.

En conséquence, je vous propose de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la Commission n° 1 en date du 16 mars 2012,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Le budget de l'exercice 2012 tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du budget.

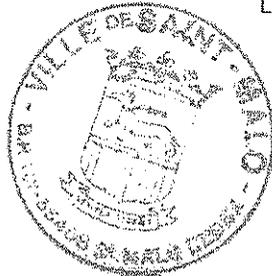
PRECISE

- que le présent budget porte détermination des besoins de la collectivité au sens du Code des Marchés Publics.

ADOPTÉ**Par 33 voix POUR****9 voix CONTRE (M. PERRIN, M. GENDROT, Mme PICHAVANT, M. MARTINI,
M. LE SAGER, Mme MADIOT, Mme THOMAS, M. MARE, M. AGENAIS)****Et 2 ABSTENTIONS (M. CAPITAINE, Mme BOURDIN)**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 02 avril 2012
et dépôt en Préfecture le 02 avril 2012
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,



François BEE
François BEE



Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du :

30 MARS 2012

Pour le Maire et par Délégation,
La Directrice,

Hélène LE HIR
Direction des Affaires Générales et Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

035-213502883-20120330-01CM300312-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2012

Publication : 02/04/2012

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation





EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo

ORIGINAL MAIRIE

Pour l'Andeux mille douze..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....trente mars..... tenue à l'Hôtel de Ville,
à.....18..... heures...00....., en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45....

Nombre de Conseillers effectivement présents :
35 de la Q. 1 à la Q. 4 et à la 33 et 34
32 de la Q. 5 à la Q. 10
33 de la Q. 11 à la Q. 32

Nombre de pouvoirs :
9 de la Q. 1 à la Q. 4 et à la Q. 33 et 34
12 de la Q. 5 à la Q. 10
11 de la Q. 11 à la Q. 32

Quorum.....23.....

Date de la Convocation : 23 mars 2012

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des rapports
aux Conseillers Municipaux : 23 mars 2012 et 28 mars 2012 pour la Q. 33

Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2012

Date d'affichage du compte rendu de la séance : 02 avril 2012

Les questions 33 et 34 ont votées après la question 4

Membres présents : MM. COUANAU (jusqu'à la Q. 4, à la Q. 33 et à la Q. 34) - LEBEAU -
Mme JACQUEMIN (jusqu'à la Q. 4, à la Q. 33 et à la Q. 34 et à compter de la Q. 10) - M. RENOULT -
Mme DETROIS - M. FOLIGNE - Mme LE HERISSE - M. PIEDNOIR - Mme TAILLANDIER -
M. LURTON - Mme BAZIRE - M. BELLOIR - Mme MANSUELLE - MM. KELTZ - LAUDE -
Mmes COQUEMONT - BOEDEC - MM. HAQUIN - LARONDELLE - Mme DUTAIS - FAVRE - FLEAU -
MM. TRUCHOT - BESSEICHE - BIGAUD - KINIE - Mme SAGET - MM. COUDRAY (jusqu'à la Q. 4, à la
Q. 33 et à la Q. 34) - GENDROT - MARTINI - MARÉ - Mme MADIOT - MM. PERRIN - CAPITAINE -
Mme BOURDIN.

Absents Excusés Pouvoirs : M. COUANAU (à compter de la Q. 5) - Mme JACQUEMIN (de la Q. 5 à la
Q. 9) - Mme THEODIN - Mme VERDON - Mme MENAGER - Mme CHASTEL-GAISNE - M. COUDRAY
(à compter de la Q. 5) - M. JOUBERT - Mme PICHAVANT - M. AGENAIS - M. LE SAGER -
Mme THOMAS, absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement à M. LEBEAU (à compter de la
Q. 5) - M. RENOULT (de la Q. 5 à la Q. 9) - M. HAQUIN - Mme DETROIS - Mme FLEAU - M. LURTON
- M. KINIE (à compter de la Q. 5) - M. BIGAUD - M. GENDROT - M. MARE - M. MARTINI -
Mme MADIOT.

Absents : Mme GONTIER.

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. BIGAUD

APPROBATION DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

SIGNATURE DU MARCHE DE TRAVAUX

Rapporteur : M. RENOULT

I PREAMBULE

Par délibération du 24 juin 2011, le Conseil Municipal a approuvé la validation de l'APD bis du projet de construction de la médiathèque et du cinéma art et essai pour un montant de 19 132 729,00 € HT et la procédure d'appel d'offres propre au bâtiment.

Ce montant intégrait également la réalisation des panneaux photovoltaïques et une partie des équipements du bar, mais ne concernait que les travaux de construction du bâtiment, sans aménagement de l'esplanade.

En parallèle, le PAE Gare République approuvé par délibération du 25 février 2005, prévoit l'aménagement de l'esplanade et des abords du pôle culturel pour une estimation de travaux de 2 600 000,00 € HT.

Ces deux "opérations" devaient être achevées en même temps, imposant une réalisation simultanée.

Par ailleurs, plusieurs équipements propres au bâtiment, se situent sur l'emprise de l'esplanade (sondes géothermiques, réinfiltrations des eaux pluviales, nombreux réseaux électriques ou hydrauliques) et différentes contraintes ou difficultés techniques de réalisation ont conduit à mener une seule et même opération comprenant la construction du bâtiment et l'aménagement de l'esplanade, en entreprise générale ou groupement solidaire d'entreprises.

II MODE DE DEVOLUTION DU MARCHE DE TRAVAUX

Un appel d'offres européen a été lancé sur la base du Dossier de Consultation des Entreprises établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre pour un marché global de travaux comprenant :

- **Tranche ferme** : Réalisation du bâtiment du futur pôle culturel (médiathèque et cinéma) et des espaces extérieurs associés
- **Option** : Pose d'un profilé séparatif inox pour le corps d'état voirie
- **Tranche conditionnelle n°1** : Couverture du ruban en panneaux photovoltaïques
- **Tranche conditionnelle n°2** : Couverture du ruban en métal déployé
- **Tranche conditionnelle n°3** : Eléments architecturaux liés à l'identité visuelle du Pôle culturel
- **Tranche conditionnelle n°4** : Equipements techniques du bar
- **Tranche conditionnelle n°5** : Rénovation éclairage existant du parvis de la gare.

- Tranche ferme	: 22 635 235,00 € HT
- Option	: 18 000,00 € HT
- Tranche conditionnelle n° 1	: 400 000,00 € HT
- Tranche conditionnelle n° 2	: 194 000,00 € HT
- Tranche conditionnelle n° 3	: 90 450,00 € HT
- Tranche conditionnelle n° 4	: 86 912,00 € HT
- Tranche conditionnelle n° 5	: 60 200,00 € HT

NB : Les tranches conditionnelles n°1 et 2 se substituent l'une à l'autre : en conséquence seule l'une des deux pourra être réalisée.

Il est également précisé que la ville consulte préalablement pour rechercher un tiers investisseur pour la réalisation et l'exploitation des panneaux photovoltaïques sous la forme d'une mise à disposition du domaine public contre rétribution.

Dans le cas d'une consultation positive, aucune des tranches conditionnelles 1 ou 2 ne sera affermie.

La tranche conditionnelle n°4 concerne l'aménagement du bar. Cette tranche conditionnelle ne sera pas affermie si l'exploitant du bar aménage lui-même l'espace.

La remise des offres était fixée au 26 janvier 2012 à 12 heures.

III RESULTAT DE LA CONSULTATION

Après l'ouverture des plis et l'enregistrement des candidatures par la Personne Responsable du Marché, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 janvier 2012 pour la recevabilité de ces candidatures et pour l'ouverture des offres enregistrées au registre des dépôts.

Le 5 mars 2012, les membres de la Commission prenaient connaissance de l'analyse des offres réalisée par l'équipe de maîtrise d'œuvre et procédaient à l'attribution du marché. Le procès verbal d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres joint à la présente délibération désigne :

L'entreprise **SOGEA** pour les montants suivants :

Tranche ferme	: 21 498 500,00 € HT
Option	: 10 519,00 € HT
Tranche conditionnelle n° 1	: 200 000,00 € HT
Tranche conditionnelle n° 2	: 155 736,00 € HT
Tranche conditionnelle n° 3	: 277 689,99 € HT
Tranche conditionnelle n° 4	: 79 421,61 € HT
Tranche conditionnelle n° 5	: 27 000,00 € HT

Soit un total maximal dans le cas de l'affermissement des tranches conditionnelles 1, 3, 4 et 5 de **22 093 130,60 € HT**

La dépense se décompose de la façon suivante :

Part bâtiment :

Tranche ferme bâtiment + TC1 + TC3 + TC4 =
 19 063 826,01 + 200 000,00 + 277 689,99 + 79 421,61 = **19 620 937,61 € HT**

Cette part bâtiment est elle-même décomposée en :

-	75,37 % pour la médiathèque soit	14 788 300,68 € HT
-	24,63 % pour le cinéma et le bar soit	4 832 636.93 € HT

Part esplanade :

Tranche ferme esplanade + option + TC5 =
 2 434 673,99 + 10 519,00 + 27 000,00 = **2 472 192,99 € HT**

La dépense ainsi générée sera imputée pour la part bâtiment sur l'autorisation de programme intitulée "Médiathèque" et mandatée sur les crédits de paiement ouverts au budget de l'exercice en cours et sur les budgets des exercices 2013 et 2014, et pour la part esplanade sur l'autorisation de programme intitulée "Gare République" et mandatée sur les crédits de paiement ouverts au budget de l'exercice en cours et sur les budgets des exercices 2013 et 2014.

L'affermissement des tranches conditionnelles notifiées au titulaire du marché sera conditionné par la délivrance d'un ordre de service distinct en fonction du résultat de la consultation pour la recherche du tiers investisseur pour les panneaux photovoltaïques ou le métal déployé d'une part, et du résultat de la consultation pour la recherche de l'exploitant pour le bar d'autre part.

A ce stade de la procédure et pour mener à bien ces travaux qui devront commencer le plus rapidement possible permettant ainsi une ouverture pour le 25^{ème} anniversaire d'Etonnants Voyageurs, il vous est proposé de bien vouloir autoriser la signature du marché attribué à l'entreprise **SOGEA** par la Commission d'Appel d'Offres du 5 mars 2012.

IV CALENDRIER DE L'OPERATION

Délivrance de l'Ordre de Service	: début mai 2012
Durée des travaux compris préparation, congés et réception	: 22 mois
Réception des travaux	: début mars 2014
Ouverture	: 25 ans Etonnants Voyageurs

En conséquence, je vous propose de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le procès verbal de la Commission d'Appel d'offres en date du 5 mars 2012,
- Vu l'avis de la Commission n°2 réunie le 9 mars 2012,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- L'opération telle que définie ci-dessus.
- Le classement des offres effectué par la Commission d'Appel d'Offres du 5 mars 2012 et l'attribution du marché à intervenir avec l'entreprise **SOGEA**, tel que mentionné au procès verbal de la Commission d'Appel d'Offres ci-annexé.

PRECISE

- Que la dépense ainsi générée sera imputée d'une part, sur le montant affecté à l'autorisation de programme intitulée "Médiathèque", et d'autre part, sur le montant affecté à l'autorisation de programme intitulée "Gare République".
- Que l'affermissement des tranches conditionnelles notifiées au titulaire du marché, sera conditionné par la délivrance d'un ordre de service distinct en fonction du résultat des consultations relatives à la mise à disposition du domaine public pour la réalisation et la gestion de la centrale photovoltaïque d'une part, et la convention pour le gestion du bar d'autre part, et des disponibilités budgétaires.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés à intervenir ainsi que toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

ADOpte

Par 33 voix POUR

Et 11 ABSTENTIONS (M. PERRIN, M. GENDROT, Mme PICHAVANT, M. MARTINI, M. LE SAGER, Mme MADIOT, Mme THOMAS, M. MARE, M. AGENAIS, M. CAPITAINE, Mme BOURDIN)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

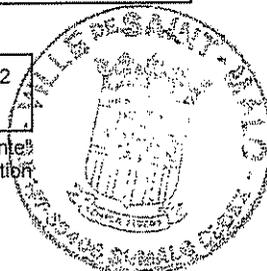
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

035-213502883-20120330-19CM300312-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2012
Publication : 02/04/2012

Pour l'autorité Compétente
par délégation



Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 02 avril 2012
et dépôt en Préfecture le 02 avril 2012
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,

Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du :

30 MARS 2012
Pour le Maire et par Délégation,
La Directrice,

Hélène LE HIR
Direction des Affaires Générales et Juridiques

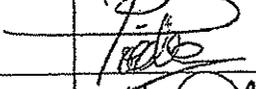
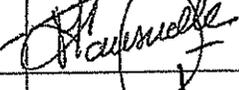
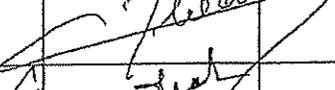
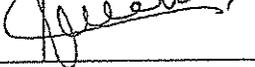
1315

CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN CINEMA ART ET ESSAI

MARCHÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE LEURS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	PROCÈS-VERBAL DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (Appel d'Offres Ouvert)
-----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------

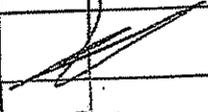
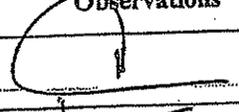
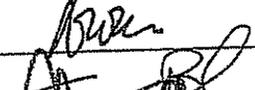
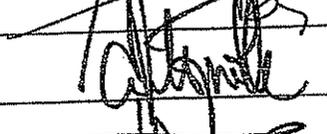
A	DÉSIGNATION DE LA CONSULTATION
Collectivité ou établissement concerné :	
VILLE DE SAINT-MALO – DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DU FONCIER B.P. 147 - 35408 SAINT-MALO Cedex	
Objet de la consultation :	
CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN CINEMA ART ET ESSAI	
Organe et date de parution de l'avis :	
SITE INTERNET VILLE - JOUE - BOAMP : 22/11/2011 et 24/11/2011	
Date limite de réception des offres :	26/01/2012 à 12 h 00

B	COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
Les membres de la Commission ont été désignés par délibération en date du 04 avril 2008	
Date(s) de la (des) réunion(s) :	
5 mars 2012 à 14 h 15	
Membres à voix délibérative : (souligner le nom du Président)	

Nom, prénom	Qualité	Signature	Absent Excusé
<u>M. PIEDNOIR Yvon</u>	Président (Adj. au Maire)		
Mme BOEDEC Josiane	Membre Titulaire		
Mme MANSUELLE Marie-France	Membre Titulaire		
M. LAUDE Michel	Membre Titulaire		
Mme THEODIN Claudine	Membre Titulaire		
M. GENDROT Michel	Membre Titulaire		



CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN CINÉMA ART ET ESSAI

B COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (suite et fin)			
Membres à voix consultative :			
Nom, prénom	Qualité	Signature	Absent Excusé
Mme PATOUX	Trésorière Principale Municipale		
Direction Régionale de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne	Un représentant Margot AGAËSE		
Personnes présentes sans droit de vote ni droit de participation aux débats :			
Nom, prénom	Qualité	Observations	
M. Eric HERVÉ	Responsable de la Division Bâtiments - D.A.U.F.		
M. Eric LE DÛ	D.A.U.F.		
M. Mickael MARJOT	Directeur - D.C.R.I.		
M. Jacques TERRIERE	Directeur Adjoint - D.C.R.I.		
Mme Claire ESPALIEU	G.P.D.D.	Excusé	
Mme Catherine PEROUAS	D.F.M.A. - M.V.J.		
M. Bernard GUINARD	D.E.E.P.		
M. Alain BRETAGNOLLE (ARCHITECTURE STUDIO)	Maîtrise d'oeuvre		
M. Victor KORKMAZ (ARCHITECTURE STUDIO)	Maîtrise d'oeuvre		
M. Vincent BARANGER (AFCE)	A.M.O. H.Q.E.		

Le quorum étant atteint, la commission peut valablement délibérer.



CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN CINÉMA ART ET ESSAI

C	Demande de précisions ou de compléments concernant la teneur des offres
----------	--------------------------------------------------------------------------------

En application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, il a été demandé par lettre recommandée en date du 10 février 2012 aux entreprises dénommées ci-après, de préciser ou de compléter leur offre sur la valorisation technique.

- EIFFAGE CONSTRUCTION
- SOGEA
- QUILLE CONSTRUCTION
- CARDINAL

Les réponses étaient à apporter pour le 17/02/2012 à 12h00.

D	Classement des offres par ordre décroissant
----------	----------------------------------------------------

Après examen et au vu du rapport d'analyse joint établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre ARCHITECTURE STUDIO, les membres de la commission procèdent au classement des offres.

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
N° 1	2	SOGEA
N° 3	3	QUILLE CONSTRUCTION
N° 2	1	EIFFAGE CONSTRUCTION
N° 4	4	CARDINAL

1318

CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN CINEMA ART ET ESSAI

E **Décision de la commission (article 59 du CMP)**

Après examen et au vu du rapport d'analyse établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre ARCHITECTURE STUDIO, la commission décide à l'unanimité d'attribuer le marché à l'entreprise SOGEA, classée N° 1, dont l'offre économiquement la plus avantageuse est la suivante :

Tranche ferme (bâtiment + esplanade)	21 498 500,00 € H.T.
+ Option	10 519,00 € H.T.
Tranche conditionnelle n°1 – photovoltaïque	200 000,00 € H.T.
Tranche conditionnelle n°2 – métal déployé	155 736,00 € H.T.
Tranche conditionnelle n°3 – identité visuelle	277 689,99 € H.T.
Tranche conditionnelle n°4 – équipement technique du bar à thème	79 421,61 € H.T.
Tranche conditionnelle n°5 – rénovation éclairage public du parvis	27 000,00 € H.T.

Il est précisé que l'affermissement des tranches conditionnelles fera l'objet d'un ordre de service spécifique.

Nom, prénom	Qualité	Signature
M. PIEDNOIR Yvon	Président (Adjoint au Maire)	
Mme BOEDEC Josiane	Membre Titulaire	
Mme MANSUELLE Marie-France	Membre Titulaire	
M. LAUDE Michel	Membre titulaire	
Mme THEODIN Claudine	Membre titulaire	
<p>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur</p> <p>M. GENDROT Michel Membre titulaire</p> <p>835 213502883-20120330-19CM300312-DE</p> <p>Accusé certifié exécutoire Travaux (consultatif) (DGCCRF)</p> <p>Réception par le préfet : 02/04/2012</p> <p>AGRESSE P. P. P.</p> <p>Publication : 02/04/2012</p> <p>Pour l'"autorité Compétente" par délégation</p>		



AC

VILLE
de
SAINT-MALO



EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo

Pour l'Andeux mille sept..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....vingt-et-un décembre..... tenue à l'Hôtel de Ville,
à.....19..... heures...00....., en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45....
Nombre de Conseillers effectivement présents : 36

Nombre de pouvoirs : 7

Quorum.....23.....

Date de la Convocation : 14 décembre 2007

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des rapports aux Conseillers Municipaux :
14 décembre 2007 (21 décembre 2007 pour les questions n° 25 Bis, 33 et 34)
Date d'affichage de la convocation : 14 décembre 2007
Date d'affichage du compte rendu de la séance : 24 décembre 2007

Membres présents : MM. COUANAU - LEBEAU - Mme JACQUEMIN - M. FOLIGNE – Mmes LEFORT-BENEJAM –
DETROIS – M. PIEDNOIR – Mmes TAILLANDIER – LE HERISSE – BLANDIN – MM. AUBRY – TOUQUET –
Mmes JAMBON – AUFFRET-FOURSIN – BAZIRE – MM. LAUDE – AUFFRET – Mme MANSUELLE – M. TRUCHOT –
Mme BOEDEC – M. LARONDELLE – Mmes VALLERIE – FAVRE – MENAGER – MM. CHESNAIS – KELTZ –
Mme DOMEAU – MM. LURTON – BASTIDE – Mme DHERET – MM. BELLOIR – GENDROT – Mme CHAPET –
M. LE SAGER – Mme ROY – M. LE BRELOT.

Absents Excusés Pouvoirs : M. PIEDNOIR – Mme KOLB – M. EBRARD – Mme GORRET – M. GOURMELEN – Mme
DESCHAMPS – Mme THOMAS, absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement à M. COUANAU – Mme
BAZIRE – Mme VALLERIE – M. BELLOIR – M. LE SAGER – M. LE BRELOT – Mme ROY, pour voter en leurs lieu et
place sur toutes les questions figurant à l'ordre du jour.

Absents Excusés : M. COLLIN – M. PERRIER.

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. BELLOIR

**- 03 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)
CREDITS DE PAIEMENT (CP)**

BILAN ET REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS

**CREATION D'UNE NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME
AP N° 15 MEDIATHEQUE**

Rapporteur : M. LEBEAU

L'article R 2311-9 du code général des collectivités territoriales, prévoit que « chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire. Elles sont votées par le Conseil Municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives ».

La situation des AP/CP 2007 détaillée sous la forme d'un tableau récapitulatif et d'une fiche par AP en annexe, arrêtée au 30 novembre 2007 se résume ainsi :

Total des AP en cours au 30/11/07 : 44 320 080.00 €
Total de CP consommés au 30/11/07 : 19 900 086.16 €.

La révision proposée porte sur les crédits des autorisations de programme suivantes : l'AP n°2 (stade de Marville), l'AP n°13 (restauration des remparts).

D'autre part, Il est proposé de créer une nouvelle AP : l'AP n°15 – Médiathèque.

Le montant total des AP en cours serait porté à 54 633 080 € en dépenses et 25 851 880 € en recettes comme indiqué dans les tableaux ci-dessous ainsi que dans les documents annexés :

DEPENSES	Montant initial	montant révisé 2007 au 1/01/07	montant 2008 révisé au 21/12/07
AP N° 2 : stade de Marville	1 524 490 €	3 814 351 €	3 884 351 €
AP N°6 : bâtiments culturels	933 750 €	1 727 378 €	1 727 378 €
AP N°7 : ENMM	1 524 490 €	1 524 490 €	1 524 490 €
AP N°9 : Palais du grand large	1 250 082 €	4 253 992 €	4 253 992 €
AP N°10 : pae gare république	12 450 000 €	12 450 000 €	12 450 000 €
AP N°11 : pôle d'échange intermodal	3 550 632 €	4 154 700 €	4 154 700 €
AP N°12 : hippodrome	360 000 €	360 000 €	360 000 €
AP N°13 : restauration des remparts	650 000 €	2 130 000 €	2 170 000 €
AP N°14 : ANRU	13 905 169 €	13 905 169 €	13 905 169 €
AP N°15 : Médiathèque			10 203 000 €
TOTAL	36 148 623 €	44 320 080 €	54 633 080 €

RECETTES	Montant initial	montant révisé 2007 au 1/01/07	montant 2008 révisé au 21/12/07
AP N°6 : bâtiments culturels	181 100 €	181.100 €	181 100 €
AP N°10 : pae gare république	7 056 440 €	8 358 660 €	8 358 660 €
AP N°11 :pôle d'échange intermodal	4 154 700 €	4 154 700 €	4 154 700 €
AP N°13 : restauration des remparts	1 639 387 €	1 639 387 €	1 639 387 €
AP N°14 : ANRU	7 597 533 €	7 597 533 €	7 597 533 €
AP N°15 : Médiathèque			3 920 500 €
TOTAL	20 629 160 €	21 931 380 €	25 851 880 €

L'AP stade de Marville : l'aménagement des vestiaires scolaires Est nécessite une augmentation de l'AP de 10 000 € due notamment aux révisions de prix des marchés publics. Une nouvelle opération de 60 000 € est proposée pour l'acquisition et la pose de gradins sur le court central. L'augmentation totale de l'AP se chiffre à 70 000 €.

L'AP restauration des remparts : Afin de réaliser une deuxième tranche d'implantation de brise lames pour protéger les remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la Reine, il est proposé de porter le montant de l'opération à 200 000 €, augmentant de 40 000 € le montant total de l'AP.

Il vous est proposé la création d'une nouvelle AP.

- l'AP n°15 – Médiathèque : pour la réalisation de la Médiathèque. Le montant initial de cette opération, selon le programme arrêté à ce jour, c'est-à-dire hors projet de cinémas, est prévu en dépenses à 10 203 000 € et à 3 920 500 € en recettes et s'étalera sur une durée de 6 ans.

Par ailleurs, il est proposé de prolonger la durée des AP suivantes :

- AP N°2 – stade de Marville : prolongation de 2 ans ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2001 à 2009,
- AP N°6 – bâtiments culturels : prolongation de 3 ans ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2001 à 2010,
- AP N°10 – PAE Gare République : prolongation de trois ans ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2004 à 2011,
- AP N°12 – Hippodrome : prolongation d'un an ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2004 à 2008,
- AP N°14 – ANRU : prolongation d'un an ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2007 à 2012.

Le montant total des AP en 2008 sera donc de 54 633 080 € en dépenses et 25 851 880 € en recettes.

Les crédits de paiement en dépenses seraient rééchelonnés de la façon suivante :

CP 2001 et 2002 : total :	1 148 169.43 €
CP 2003 : total	529 486.21 €
CP 2004 : total	2 219 736.14 €
CP 2005 : total	9 080 799.25 €
CP 2006 : total	3 276 011.49 €
CP 2007 (arrêtés au 30/11/07) : total	3 645 883.64 €
CP 2008 : total	2 538 522.00 €
CP ultérieurs : total :	32 194 471.84 €

Total Général :	54 633 080.00 €

Les crédits de recettes se rapportant aux financements extérieurs, seraient échelonnés de la façon suivante :

CP 2005 : total	1 145 742.40 €
CP 2006 : total	2 390 678.88 €
CP 2007 (arrêtés au 30/11/07) : total	3 049 500.14 €
CP 2008 : total	4 146 664.00 €
CP ultérieurs : total	15 119 294.58 €

Total Général :	25 851 880.00 €

Le financement complémentaire sera assuré par le budget général.

Les crédits de paiement et de recettes 2008 indiqués ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2008. Les crédits mandatés et titrés 2007 sont arrêtés au 30 Novembre 2007.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Le bilan et la révision des autorisations de programme telles que présentées ci-dessus, avec l'échelonnement des crédits de paiement et les affectations d'AP proposés.
- Les prolongations de durée des autorisations de programme telles que présentées ci-dessus.
- La création de l'AP n°15 – Médiathèque telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

ADOpte

Par 35 voix POUR

Et 8 ABSTENTIONS (M. GENDROT, Mme ROY, Mme THOMAS, Mme CHAPET, M. LE SAGER, M. GOURMELEN, M. LE BRELOT, Mme DESCHAMPS)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 24 décembre 2007
et dépôt en Sous-Préfecture le 26 décembre 2007

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,



François BEE

Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du : 21 décembre 2007,

Pour Le Maire et par délégation,
La Directrice,



Hélène LE HIR
Bureau de la Direction Générale



AUTORISATION DE PROGRAMME N° 02 - STADE DE MARVILLE

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2001 - 2007 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP	
Salle d'athlétisme	754 458,00	754 457,78	0,00	754 457,78	0,00	0,22	754 458,00	
tennis couverts	1 110 393,00	1 110 392,02	0,00	1 110 392,02	0,00	0,98	1 110 393,00	
vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	855 000,00	17 386,33	293 377,11	310 763,44	539 236,00	5 000,56	855 000,00	
tennis extérieurs et plateaux d'EPS	314 500,00	0,00	215,04	215,04	314 250,00	34,96	314 500,00	
vestiaires ancienne tribune	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	600 000,00	
vestiaires scolaires EST	180 000,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00	
TOTAUX :	3 814 351,00	1 882 236,13	293 592,15	2 175 828,28	1 033 486,00	605 036,72	3 814 351,00	

2) PROPOSITION DE REVISION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2001 - 2009 - 9 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
Salle d'athlétisme	754 458,00	754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts	1 110 393,00	1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	855 000,00	310 763,44	533 870,21	844 633,65	2 484,00	7 882,35	855 000,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS	314 500,00	215,04	292 095,54	292 310,58		22 189,42	314 500,00
gradins court central vestiaires ancienne tribune	600 000,00	0,00		0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
vestiaires scolaires EST	180 000,00	0,00	46 326,15	46 326,15	140 543,00	3 130,85	180 000,00
TOTAUX :	3 884 351,00	2 175 828,28	872 291,90	3 048 120,18	203 027,00	633 203,82	3 884 351,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 06 BATIMENTS CULTUELS

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2001 - 2007 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00		19 056,00	0,00	19 056,00	0,00	0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	181 100,00	558 862,41	260 648,45	819 510,86	297 300,00	48 198,14	1 165 009,00
Eglise St Ideuc	543 322,00		538 990,20	4 331,75	543 321,95	167 678,00	25,00	181 100,00
TOTAUX :	1 727 378,00	181 100,00	1 116 908,61	264 980,20	1 381 888,81	297 300,00	48 198,19	1 727 387,00
			13 397,00	13 397,00	13 397,00	167 678,00	25,00	181 100,00

2) PROPOSITION DE REVISION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2001 - 2010 - 10 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/1/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00		19 056,00	0,00	19 056,00		0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	181 100,00	819 510,86	242 288,18	1 061 799,04	60 221,00	42 979,96	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00		538 990,20	0,00	538 990,20	167 679,00	24,00	181 100,00
TOTAUX :	1 727 378,00	181 100,00	1 381 888,81	242 288,18	1 624 176,99	60 221,00	42 980,01	1 727 378,00
			13 397,00	0,00	13 397,00	167 679,00	24,00	181 100,00

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2002 - 2008 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT				
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
restructuration	1 524 490,00	64 853,41	0,00	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00
TOTAUX :	1 524 490,00	64 853,41	0,00	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 2 MARS 2007 (DUREE : 2002-2008 - 7ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT				
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
restructuration	1 524 490,00	64 853,41	0,00	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00
TOTAUX :	1 524 490,00	64 853,41	0,00	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 09 : PALAIS DU GRAND LARGE 1ere phase

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2002 - 2009 - 8 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP	
rotonde J Cartier	361 227,00	360 186,24	1 039,66	361 225,90	0,00	1,10	361 227,00	
salle Maupertuis	1 131 810,00	156 809,68	937 000,24	1 093 809,92	8 780,00	29 220,08	1 131 810,00	
Bouvet								
salle G de								
Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00	153 741,44	902,33	154 643,77		58,23	154 702,00	
amphithéâtre								
auditorium	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	2 360 000,00	2 400 000,00	
salle du grand large								
et hall du grand large	206 253,00	206 252,66		206 252,66	0,00	0,34	206 253,00	
TOTAUX :	4 253 992,00	876 990,02	938 942,23	1 815 932,25	48 780,00	2 389 279,75	4 253 992,00	

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2002-2009 - 8 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00	361 225,90	0,00	361 225,90		1,10	361 227,00
salle Maupertuis	1 131 810,00	1 093 809,92	0,00	1 093 809,92	8 712,00	29 288,08	1 131 810,00
Bouvet							
salle G de							
Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00	154 643,77	0,00	154 643,77		58,23	154 702,00
amphithéâtre							
auditorium	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	2 345 000,00	2 400 000,00
salle du grand large							
et hall du grand large	206 253,00	206 252,66	0,00	206 252,66		0,34	206 253,00
TOTAUX :	4 253 992,00	1 815 932,25	0,00	1 815 932,25	63 712,00	2 374 347,75	4 253 992,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 10 - GARE REPUBLIQUE PAE

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2004 - 2008 - 5 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007 dcm du 24/05/2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
PAE dépenses	12 450 000,00	6 556 601,33	749 493,47	7 306 094,80	1 796 955,00	3 346 950,20	12 450 000,00
PAE recettes	8 358 660,00	429 500,00	576 649,29	1 006 149,29	7 277 510,00	75 000,71	8 358 660,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2004-2011 - 8ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
PAE Dépenses	12 450 000,00	7 306 094,80	1 241 066,89	8 547 161,69	355 550,00	3 547 288,31	12 450 000,00
PAE Recettes	8 358 660,00	1 006 149,29	2 733 155,82	3 739 305,11	1 938 714,00	2 680 640,89	8 358 660,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 11 - POLE D'ECHANGE INTERMODAL

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2004 - 2008 5 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007 dcm du 24/05/2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
PEI Dépenses	4 154 700,00	1 910 834,17	861 812,93	2 772 647,10	1 223 395,00	158 657,90	4 154 700,00
PEI Recettes	4 154 700,00	603 159,40	1 524 860,23	2 128 019,63	1 207 130,00	819 550,37	4 154 700,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2004-2008 - 5ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
PEI Dépense	4 154 700,00	2 772 647,10	842 706,51	3 615 353,61	215 867,00	323 479,39	4 154 700,00
PEI Recettes	4 154 700,00	2 128 019,63	302 902,92	2 430 922,55	1 216 342,00	507 435,45	4 154 700,00

PEI recettes : le réalisé 2007 ne tient pas compte du dernier titre qui est porté en CP 2008

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 12 - HIPPODROME

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2004 - 2007 - 4 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations restructuration	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
	360 000,00	171 829,40	3 803,28	175 632,68	90 000,00	94 367,32	360 000,00
TOTAUX :	360 000,00	171 829,40	3 803,28	175 632,68	90 000,00	94 367,32	360 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2004-2008 - 5ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations restructuration	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
	360 000,00	175 632,68	17 062,39	192 695,07	141 000,00	26 304,93	360 000,00
TOTAUX :	360 000,00	175 632,68	17 062,39	192 695,07	141 000,00	26 304,93	360 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 13 RESTAURATION DES REMPARTS

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2004 - 2010 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION			ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
Bastion de la hollandaise	650 000,00	521 961,00	397 937,96	109 094,55	507 032,51	15 909,00	127 058,49	650 000,00
bastion st Louis	1 310 000,00	1 117 426,00	113 083,00	246 480,69	359 563,69	129 106,00	33 291,31	521 961,00
cale de l'éventail : contrôle continu	10 000,00		0,00	53 583,99	53 583,99	233 500,00	1 022 916,01	1 310 000,00
bastion st Philippe	0,00		0,00	29 291,67	29 291,67	305 900,00	782 234,33	1 117 426,00
protection des remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la reine	160 000,00		0,00	0,00	0,00	2 000,00	8 000,00	10 000,00
TOTAUX : Dépenses	2 130 000,00		397 937,96	163 387,23	561 325,19	373 409,00	1 195 265,81	2 130 000,00
Recettes		1 639 387,00	113 083,00	275 772,36	388 855,36	435 006,00	815 525,64	1 639 387,00

2) PROPOSITION DE REVISION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2004 - 2010 - 7 ans)

(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
Bastion de la hollandaise	650 000,00	521 961,00	507 032,51	1 108,92	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
bastion st Louis	1 310 000,00	1 117 426,00	359 563,69	0,60	359 564,29	116 665,00	45 731,71	521 961,00
cale de l'éventail : contrôle continu	10 000,00		53 583,99	0,00	53 583,99	428 500,00	827 916,01	1 310 000,00
bastion st Philippe			29 291,67	13 440,80	42 732,47	356 594,00	718 099,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la reine	10 000,00		0,00	1 543,26	1 543,26		8 456,74	10 000,00
TOTAUX : Dépenses	2 170 000,00		708,69	83 050,12	83 758,81	115 971,00	270,19	2 170 000,00
Recettes		1 639 387,00	561 325,19	85 702,30	647 027,49	544 471,00	978 501,51	2 170 000,00
			388 855,36	13 441,40	402 296,76	473 259,00	763 831,24	1 639 387,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 14 - ANRU

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE : 2007 - 2011 - 5 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		
opérations	Dépenses montant en €	recettes montant en €
Aménagements	8 212 413,00	4 572 830,00
équipements	1 052 480,00	440 000,00
zone d'aménagements	3 816 819,00	2 584 703,00
résidentialisation	823 457,00	
TOTAUX : Dépenses	13 905 169,00	
Recettes		7 597 533,00

EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007 DCM du 24/05/2007	CP ultérieurs	TOTAL CP	
		0,00	532 573,00	7 679 840,00	8 212 413,00	
		0,00	251 240,00	4 321 590,00	4 572 830,00	
		0,00	169 616,00	882 864,00	1 052 480,00	
		0,00	77 192,00	362 808,00	440 000,00	
		0,00	40 000,00	3 776 819,00	3 816 819,00	
		0,00	35 577,00	2 549 126,00	2 584 703,00	
		0,00	93 400,00	730 057,00	823 457,00	
		0,00		0,00	0,00	
0,00	0,00	0,00	835 589,00	13 069 580,00	13 905 169,00	
0,00	0,00	0,00	364 009,00	7 233 524,00	7 597 533,00	

2) PROPOSITION DE REVISION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)

(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €
Aménagements	8 212 413,00	4 572 830,00
équipements	1 052 480,00	440 000,00
zone d'aménagements	3 816 819,00	2 584 703,00
résidentialisation	823 457,00	
TOTAUX : Dépenses	13 905 169,00	
Recettes		7 597 533,00

réalisations antérieures.	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
0,00	317 864,42	317 864,42	217 961,00	7 676 587,58	8 212 413,00
0,00			251 240,00	4 321 590,00	4 572 830,00
0,00	0,00	0,00	169 616,00	882 864,00	1 052 480,00
0,00			77 192,00	362 808,00	440 000,00
0,00	26 901,05	26 901,05	158 138,00	3 631 779,95	3 816 819,00
0,00			22 238,00	2 562 465,00	2 584 703,00
0,00	0,00	0,00	69 400,00	754 057,00	823 457,00
0,00					
0,00	344 765,47	344 765,47	615 115,00	12 945 288,53	13 905 169,00
0,00			350 670,00	7 246 863,00	7 597 533,00

1) SITUATION ACTUELLE (DUREE :)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2006	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
TOTAUX :							

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 21 DECEMBRE 2007 (DUREE : 2008-2013 - 6ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations médiathèque :	dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
dépenses	10 203 000,00				339 559,00	9 863 441,00	10 203 000,00
recettes	3 920 500,00				0,00	3 920 500,00	3 920 500,00

CREDITS D'AP											
N° AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - DEPENSES	Montant révisé 2007	Révision 2008	nouveaux montants	durée révisée	total mandaté 2007 à 2006	mandaté en 2007 arrêté au 30/11/07	total cp 2007/2007	CP demandés BP 2008	CP ultérieurs	CP total Général	
02 STADE DE MARVILLE	3 814 351	70 000	3 884 351	3 ans	2 175 828,28	872 291,90	3 048 120,18	203 027,00	633 203,82	3 884 351,00	
salle d'athlétisme	754 458	0	754 458		0,00		754 457,78		0,22		
tennis couverts	1 110 393	0	1 110 393		1 110 392,02		1 110 392,02		0,98		
vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	855 000	0	855 000		310 763,44	533 870,21	844 633,65	2 484,00	7 882,35		
tennis extérieurs et plateaux EPS	314 500	0	314 500		215,04	292 095,54	292 310,58	60 000,00	22 189,42		
gradins du court central	600 000	0	600 000		0,00		0,00	0,00	600 000,00		
vestiaires ancienne tribune	180 000	10 000	190 000		0,00	46 326,15	46 326,15	140 543,00	3 130,85		
vestiaires scolaires EST											
06 BATIMENTS CULTUELS	1 727 378	0	1 727 378	10 ans	1 381 888,81	242 288,18	1 624 176,99	60 221,00	42 980,01	1 727 378,00	
église ND des grèves	19 056	0	19 056		19 056,00		19 056,00		0,00		
église Ste Croix	1 165 000	0	1 165 000		819 510,86	242 288,18	1 061 799,04	60 221,00	42 979,96		
église St Ideuc	543 322	0	543 322		543 321,95		543 321,95		0,05		
07 ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE	1 524 490	0	1 524 490	7 ans	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00	
09 PALAIS DU GRAND LARGE	4 253 992	0	4 253 992	8 ans	1 815 932,25	0,00	1 815 932,25	63 712,00	2 374 347,75	4 253 992,00	
rotonde J Carlier	361 227	0	361 227		361 225,90	0,00	361 225,90		1,10		
salle Maupeituis bouvet	1 131 810	0	1 131 810		1 093 809,92	0,00	1 093 809,92	8 712,00	29 288,08		
salle Gouin de Beauchesne et Duguay-Trouin	154 702	0	154 702		154 643,77	0,00	154 643,77		58,23		
amphithéâtre - auditorium	2 400 000	0	2 400 000		0,00	0,00	0,00	55 000,00	2 345 000,00		
salle et hall du grand large	206 253	0	206 253		206 252,66	0,00	206 252,66		0,34		
10 AP GARE REPUBLIQUE	12 450 000	0	12 450 000	3 ans	7 306 094,80	1 241 066,39	8 547 161,69	355 550,00	3 547 288,31	12 450 000,00	
11 AP POLE D'ECHANGE INTERMODAL	4 154 700	0	4 154 700	5 ans	2 772 647,10	842 705,51	3 615 352,61	215 867,00	323 479,39	4 154 700,00	
12 AP HIPPODROME	360 000	0	360 000	5 ans	175 632,68	17 062,39	192 695,07	141 000,00	26 304,93	360 000,00	
13 AP RESTAURATION DES REMPARTS	2 130 000	40 000	2 170 000	7 ans	551 325,19	85 702,30	647 027,49	544 471,00	978 501,51	2 170 000,00	
bastion de la hollande	650 000	0	650 000		507 032,51	1 108,92	508 141,43		141 858,57		
bastion st Louis	1 310 000	0	1 310 000		53 583,99	0,00	53 583,99	428 500,00	827 916,01		
cale de l'éventail : contrôle continu	10 000	0	10 000		0,00	1 543,26	1 543,26		8 456,74		
bastion st Philippe	0	0	0		0,00	0,00	0,00		0,00		
protection remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la Reine	160 000	40 000	200 000		708,69	83 050,12	83 758,81	115 971,00	270,19		
14 ANRU	13 905 169	8 212 413	22 117 582	5 ans	0,00	344 765,47	344 765,47	615 115,00	12 945 288,53	13 905 169,00	
aménagement	8 212 413		8 212 413		0,00	317 864,42	317 864,42	217 961,00	7 676 587,58		
équipements	1 052 480		1 052 480		0,00		0,00	169 616,00	882 864,00		
zones d'aménagements	3 816 819		3 816 819		0,00	26 901,05	26 901,05	158 138,00	3 631 778,95		
résidentialisation	823 457		823 457		0,00		0,00	69 400,00	754 057,00		
15 MEDIA THEQUE	10 203 000	10 203 000	20 406 000	6 ans	0,00	0,00	0,00	339 559,00	9 863 441,00	10 203 000,00	
TOTAL GENERAL	44 320 080	10 313 000	54 633 080		16 254 202,82	3 645 853,64	19 900 056,16	2 538 522,00	32 194 471,84	54 633 080,00	

N°	AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - RECETTES	CREDITS D'AP				CREDITS DE PAIEMENT				CREDITS DE PAIEMENT			
		Montants révisés 2007	révision 2008	nouveaux montants	durée révisée	CP tirés en 2005	CP tirés en 2006	total CP 2001 à 2006	total des CP crédités au 30/11/07	total 2001 à 2007	CP demandés au BP 08	CP ultérieurs	CP total général
06	AP Bâtiments culturels église ste Croix	181 100	0	181 100	10 ans	0,00	13 397,00	13 397,00	0,00	13 397,00	167 679,00	24,00	181 100,00
10	AP GARE REPUBLIQUE	8 358 660	0	8 358 660	8 ans	429 500,00	576 649,29	1 006 149,29	2 733 156,82	3 739 305,11	1 938 714,00	2 680 640,89	8 358 660,00
11	AP POLE D'echange INTERMODAL	4 154 700	0	4 154 700	5 ans	603 159,40	1 524 860,23	2 128 019,63	302 902,92	2 430 922,55	1 216 342,00	507 435,45	4 154 700,00
13	AP Restauration des remparts bastion de la hollandais bastion st Louis	1 639 387 521 961 1 117 426	0	1 639 387 521 961 1 117 426	7 ans	113 083,00 113 083,00 0,00	275 772,36 246 480,69 29 291,67	388 855,36 359 563,69 29 291,67	13 441,40 0,60 13 440,80	402 296,76 359 564,29 42 732,47	473 259,00 116 665,00 356 594,00	763 831,24 45 731,71 718 099,53	1 639 387,00
14	ANRU aménagement équipements zones d'aménagement	7 597 533 4 572 830 440 000 2 584 703	0	7 597 533 4 572 830 440 000 2 584 703	6 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Médiathèque	3 920 500	0	3 920 500		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 920 500,00	3 920 500,00
	TOTAL GENERAL	21 931 380	0	25 851 880		1 145 742,40	2 380 678,98	3 536 421,28	3 049 500,14	6 585 921,42	4 146 664,00	15 119 294,58	25 851 880,00

* titre émis en 2007 mais non comptabilisé en 2007; mis en CP 2008.



EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo

Pour l'Andeux mille neuf..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....vingt-sept mars..... tenue à l'Hôtel de Ville,
à.....19..... heures...00....., en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45....
Nombre de Conseillers effectivement présents : 41

Nombre de pouvoirs : 2
Quorum.....23.....
Date de la Convocation : 20 mars 2009

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des
rapports aux Conseillers Municipaux : 20 mars 2009
Date d'affichage de la convocation : 20 mars 2009
Date d'affichage du compte rendu de la séance : 30 mars 2009

Membres présents : MM. COUANAU - LEBEAU – Mme JACQUEMIN – M. RENOULT – Mme DETROIS – M. FOLIGNE –
Mme LE HERISSE – M. PIEDNOIR – Mme TAILLANDIER – M. LURTON – Mmes BAZIRE – MANSUELLE – M. LAUDE –
Mmes COQUEMONT – BOEDÉC – MM. HAQUIN – LARONDELLE – Mmes THEODIN – VALLERIE – DUTAIS – FLEAU –
M. TAILLEFER – Mmes MENAGER – GONTIER – M. BESSEICHE – Mme CHASTEL-GAISNE – MM. TANNOUX – KINIE –
Mme SAGET – MM. COUDRAY – JOUBERT – GENDROT – Mme PICHAVANT – MM. MARTINI – AGENAIS – Mme ROY –
M. LE SAGER – Mme MADIOT – MM. PERRIN – CAPITAINE – Mme BOURDIN.

Absents Excusés Pouvoirs : M. KELTZ – Mme FAVRE, absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement à
M. LEBEAU – M. COUANAU.

Absents : M. BELLOIR – Mme THOMAS.

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. JOUBERT.

- 03 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP)

- Bilan et révision des autorisations de programme en cours
- Clôture de l'autorisation de programme n°12 : hippodrome
- Création de deux nouvelles autorisations de programme :
 - . AP n°16 : Esplanade Saint-Vincent
 - . AP n°17 : Maison de quartier de Rothéneuf

Rapporteur : M. LEBEAU

I – Bilan des AP en cours

L'article R 2311-9 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que « chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme... et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire. Elles sont votées par le Conseil Municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives ».

La situation des AP/CP 2008 détaillée sous la forme d'un tableau récapitulatif et d'une fiche par AP en annexe, arrêtée au 31 décembre 2008 se résume ainsi :

Total des AP en cours au 31/12/08 : 54 633 080,00 €
Total de CP consommés en 2008 : 20 649 646,12 €.

La révision proposée porte sur les crédits des autorisations de programme suivantes : l'AP n°9 (Palais du Grand Large) en dépenses et en recettes, l'AP n° 14 (ANRU) en dépenses et en recettes et l'AP n°15 (Médiathèque). Il est proposé de solder l'AP n° 12 hippodrome et de créer deux nouvelles AP : l'AP n°16 – Esplanade Saint-vincent et l'AP n°17 – maison de quartier de Rothéneuf.

Le montant total des AP en cours serait porté à 66 858 141 €, puis ramené à 66 498 141 € en dépenses après la clôture de l'AP Hippodrome et 29 490 344 € en recettes comme indiqué dans les tableaux ci-dessous ainsi que dans les documents annexés :

DEPENSES	montant révisé 2008 (DCM du 3/07/08)	montant 2009
AP N°02 : stade de Marville	3 884 351 €	3 884 351 €
AP N°06 : bâtiments culturels	1 727 378 €	1 727 378 €
AP N°07 : ENMM	1 524 490 €	1 524 490 €
AP N°09 : Palais du grand large	4 253 992 €	5 364 992 €
AP N°10 : pae gare république	12 450 000 €	12 450 000 €
AP N°11 : pôle d'échange intermodal	4 154 700 €	4 154 700 €
AP N°13 : restauration des remparts	2 170 000 €	2 170 000 €
AP N°14 : ANRU	13 905 169 €	17 068 230 €
AP N°15 : Médiathèque	10 203 000 €	14 000 000 €
AP N°16 : Esplanade St Vincent		3 000 000 €
AP N°17 : MQ de Rothéneuf		1 154 000 €
Sous total	54 273 080 €	66 498 141 €
AP N°12 : hippodrome	360 000 €	360 000 €
TOTAL	54 633 080 €	66 858 141 €

RECETTES	Montant révisé 2008 (DCM du 3/07/08)	Montant 2009
AP N°6 : bâtiments culturels	181 100 €	181 100 €
AP N°9 : Palais du grand large		868 000 €
AP N°10 : pae gare république	8 358 660 €	9 517 660 €
AP N°11 : pôle d'échange intermodal	4 154 700 €	4 154 700 €
AP N°13 : restauration des remparts	1 639 387 €	1 639 387 €
AP N°14 : ANRU	7 597 533 €	9 153 437 €
AP N°15 : Médiathèque	3 920 500 €	3 920 500 €
AP N°16 : Esplanade St Vincent		50 000 €
AP N°17 : MQ de Rothéneuf		5 560 €
TOTAL	25 851 880 €	29 490 344 €

L'AP n° 2 - stade de Marville : La répartition des crédits de paiement à l'intérieur de l'autorisation a été modifiée. La rénovation des vestiaires, des locaux techniques et du foyer d'accueil étant terminée, le reliquat des crédits de paiement est réparti sur deux opérations en cours à savoir : 5 000 € sur les vestiaires scolaires bâtiment Est et 2 000 € sur les courts de tennis en extérieur.

L'AP n° 9 - Palais du grand large : L'AP du palais du grand large comprend plusieurs opérations. Toutes sont terminées à l'exception de la rénovation de l'auditorium. Le coût de celui-ci avait été évalué initialement à 2 400 000 € mais après l'accord cadre passé pour diagnostiquer l'existant de façon à définir les travaux à réaliser, un nouveau montage financier a été trouvé avec l'association du Palais du grand large. Le montant de l'AP s'élèvera donc à 3 511 000 €, l'association du Palais du grand large prenant directement à sa charge les fauteuils et la décoration intérieure. Des subventions du contrat de territoire et du contrat de pays sont attendues à hauteur de 868 000 €.

L'AP n° 14 - ANRU : Une convention de partenariat pour la mise en œuvre du projet de rénovation urbaine avec un plan de financement s'étalant de 2008 à 2012 a été conclue le 30 Juin 2008. Trois nouvelles opérations peuvent être programmées : la réhabilitation, la réalisation de logements sociaux et l'ingénierie et conduite de projet. La première s'élève à 151 971 € en dépenses, la deuxième à 1 687 688 € en dépenses et à 527 313 € en recettes, la troisième à 107 640 € en dépenses et à 53 820 € en recettes. Les opérations déjà votées précédemment ont été ajustées. L'augmentation s'élève à 3 163 061 € en dépenses et à 1 555 904 € en recettes ce qui porte le montant de l'AP à 17 068 230 € en dépenses et 9 153 437 € en recettes.

L'AP n° 15 - Médiathèque : le coût d'objectif a été donné à la maîtrise d'œuvre. L'enveloppe accordée par le Maître d'ouvrage à la réalisation de l'opération a été portée de 10 203 000 € à 14 000 000 €. Ce coût comprend la participation au PAE et à la ZAC gare République pour l'assiette foncière de l'esplanade.

L'AP n°16 - Esplanade Saint-Vincent parking souterrain : Une nouvelle AP vous est proposée. Elle correspond à l'aménagement de l'esplanade Saint-Vincent Intra-muros lié au parking souterrain. Le coût des travaux est évalué à 3 000 000 € et la recette s'analyse comme une participation de Saint-Malo agglomération fixée à 50 000 €. Cette Autorisation de programme se déroulera sur 2 ans.

L'AP n° 17 - maison de quartier de Rothéneuf : les habitants de Rothéneuf désirent la construction d'une maison de quartier depuis déjà plusieurs années. Pour réaliser ce projet, une autorisation de programme à hauteur de 1 154 000 € en dépenses et 5 560 € en recettes est proposée sur une durée de 3 ans.

L'AP n° 12 - Hippodrome : En 2004, il a été décidé de créer une AP sur une durée de 4 ans pour un montant de 360 000 € afin de réaliser l'aménagement de la cuisine, la réalisation d'un monte charge, un accès handicapés (ascenseurs), la restructuration des boxes secteur Est et la création de vestiaires ou tout autre programme à préciser. En fait, il a été réalisé l'aménagement de la cuisine et du monte charge, l'accès handicapés par la réalisation d'un ascenseur, la restructuration des boxes à chevaux, la réfection de la piste de galop et la pose d'un portail et d'une clôture suite à la réalisation d'un parking pour un montant total de 328 257,01 €. Il vous est donc proposé de solder l'autorisation de programme de l'Hippodrome arrêtée à la somme de 328 257,01 €.

Il est proposé de prolonger la durée des AP suivantes :

- AP n° 2 – Stade de Marville : prolongation d'une année ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2001 à 2010.
- AP n° 7 – Ecole nationale de la marine marchande : prolongation de 2 ans ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2002 à 2010.
- AP n° 9 – palais du Grand Large : prolongation d'une année ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2002 à 2010.
- AP n° 11 – Pôle d'échange intermodal : prolongation de 2 ans ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2004 à 2010.

Le montant total des AP en 2009 sera donc en dépenses de 66 858 141 € ramené à 66 498 141 € après le solde de l'AP Hippodrome et 29 490 344 € en recettes.

Les crédits de paiement en dépenses seraient rééchelonnés de la façon suivante, hors AP hippodrome :

CP 2001 et 2002 : total :	1 148 169,43 €
CP 2003 : total	529 486,21 €
CP 2004 : total	2 218 773,53 €
CP 2005 : total	8 909 932,46 €
CP 2006 : total	3 272 208,21 €
CP 2007 : total	3 673 760,61 €
CP 2008 : total	569 058,66 €
CP 2009 : total	10 957 083,00 €
CP ultérieurs : total :	35 219 668,89 €

Total Général : 66 498 141,00 €

Les crédits de recettes se rapportant aux financements extérieurs, seraient échelonnés de la façon suivante :

CP 2005 : total	1 145 742,40 €
CP 2006 : total	2 390 678,88 €
CP 2007 : total	6 016 182,14 €
CP 2008 : total	756 662,80 €
CP 2009 : total	6 435 521,00 €
CP ultérieurs : total	12 745 556,78 €

Total Général :	29 490 344,00 €

Le financement complémentaire sera assuré par le budget général.

Les crédits de paiement et de recettes 2009 indiqués ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2009.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission n° 1 en date du 18 mars 2009,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Le bilan et la révision des autorisations de programme telles que présentées ci-dessus, avec l'échelonnement des crédits de paiement et les affectations d'AP proposés.
- La prolongation de durée des autorisations de programme telles que présentées ci-dessus.
- le solde de l'AP Hippodrome arrêtée à la somme de 328 257,01 €.
- la création de l'AP n°16 – Esplanade Saint-Vincent et l'AP n°17 maison de quartier de Rothéneuf telles que présentées ci-dessus.

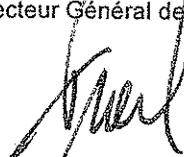
AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

ADOPTE**Par 33 voix POUR****Et 10 ABSTENTIONS (M. PERRIN, M. GENDROT, M. LE SAGER, M. MARTINI, Mme PICHAVANT, M. AGENAIS, Mme MADIOT, Mme ROY, M. CAPITAINE, Mme BOURDIN)**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 30 mars 2009
et dépôt en Préfecture le 31 mars 2009
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,



François BEE

Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du : 27 mars 2009

Pour Le Maire et par délégation,
La Directrice,



Hélène LE HIR
Direction des Affaires Générales

CREDITS D'AP (crédits d'engagement)

CREDITS DE PAIEMENT (CP)

N°	AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - DEPENSES	montant révisé DCM du 03/07/08	demande BPO5	montant révisé DCM du 27/03/09	durée révisée	total CP mandats 2001/2007	CP mandats au 31/12/08	total CP mandats 2001/2008 au 31/12/08	CP Demandés au BP 09	CP utilisateurs	CP total général
02	2001 STADE DE MARVILLE	3 884 351	0	3 884 351	10 ans	3 079 569,73	112 207,85	3 191 777,58	507 940,00	184 633,42	3 884 351,00
	salle d'athlétisme	754 458	0	754 458		754 457,78		754 457,78		0,22	
	tennis couverts	1 110 393	0	1 110 393		1 110 392,02		1 110 392,02		0,88	
	vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	855 000	-7 000	848 000		844 633,65	2 483,30	847 116,95		883,05	
	tennis extérieurs et plateaux EPS	314 500	0	314 500		292 925,45	681,51	293 606,96		20 893,04	
	cours de tennis en extérieur	60 000	2 000	62 000		0,00	10 589,90	10 589,90		10 410,10	
	vestiaires ancienne tribune	600 000	0	600 000		0,00	537,58	537,58		149 462,42	
	vestiaires scolaires EST	190 000	5 000	195 000		77 160,83	97 915,56	175 076,39		2 983,61	
06	2001 BATIMENTS CULTUELS	1 727 378	0	1 727 378	10 ans	1 624 176,99	8 285,61	1 632 462,60	51 201,08	43 714,40	1 727 378,00
	église ND des grèves	19 056	0	19 056		19 056,00		19 056,00		0,00	
	église Ste Croix	1 165 000	0	1 165 000		1 061 799,04	8 285,61	1 070 084,65	51 201,00	43 714,39	
	église St Ideuc	543 322	0	543 322		543 321,95		543 321,95		0,05	
07	2002 ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE	1 524 490	0	1 524 490	8 ans	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00
09	2002 PALAIS DU GRAND LARGE	4 255 992	1 111 000	5 366 992	10 ans	1 822 077,03	8 800,86	1 830 877,89	1 196 000,00	2 338 114,11	5 364 992,00
	rotonde J Cartier	361 227	0	361 227		361 225,90		361 225,90		1,10	
	salle Maupertuis bouvet	1 131 810	0	1 131 810		1 099 954,70	3 417,15	1 103 371,85		28 438,15	
	salle Gouin de Beauchesne et Duguay-Trouin	154 702	0	154 702		154 643,77		154 643,77		58,23	
	amphithéâtre - auditorium	2 400 000	1 111 000	3 511 000		0,00	5 383,71	5 383,71	1 196 000,00	2 309 616,29	
	salle et hall du grand large	206 253	0	206 253		206 252,66		206 252,66		0,34	
10	2004 AP GARE REPUBLIQUE	12 450 000	0	12 450 000	8 ans	8 554 506,72	11 252,40	8 565 759,12	588 185,00	3 296 055,88	12 450 000,00
11	2004 AP POLE D'ECHANGE INTERMODAL	4 154 700	0	4 154 700	8 ans	3 615 353,61	188 815,21	3 804 168,82	17 738,00	332 793,18	4 154 700,00
13	2004 AP RESTAURATION DES REMPARTS	2 170 000	0	2 170 000	7 ans	647 027,49	99 605,27	746 632,76	2 000,00	1 421 367,24	2 170 000,00
	bastion de la hollandie	650 000	0	650 000		508 141,43		508 141,43		141 858,57	
	bastion st Louis	1 310 000	0	1 310 000		53 583,99		53 583,99		1 256 416,01	
	caie de l'éventail - contrôle continu	10 000	0	10 000		1 543,26		1 543,26		6 456,74	
	bastion st Philippe	0	0	0		0,00		0,00		0,00	
	protection remparts entre la caie des bains chauds et le fort à la Reine	200 000	0	200 000		83 756,81	99 605,27	183 362,08	0,00	16 635,92	
14	2007 ANRU	13 905 169	3 163 061	17 068 230	6 ans	3 447 765,47	58 618,16	4 033 383,63	4 053 019,00	12 611 827,37	17 068 230,00
	Aménagement	8 212 413	911 377	9 123 790		3 178 864,42	38 876,55	3 567 740,97	1 959 067,00	6 807 982,03	
	équipements	1 052 480	179 400	1 231 880		0,00		0,00	200 000,00	1 031 880,00	
	zones d'aménagements	3 816 819	125 914	3 942 733		26 901,05	19 741,61	46 642,66	312 513,00	3 583 577,34	
	résidentialisation	823 457	-929	822 528		0,00		0,00	44 676,00	777 852,00	
	réhabilitation	151 971	151 971	303 942		0,00		0,00	0,00	151 971,00	
	création de logements sociaux	1 687 688	1 687 688	3 375 376		0,00		0,00	1 429 123,00	258 565,00	
	ingénierie et conduite de projet	107 640	107 640	215 280		0,00		0,00	107 640,00	0,00	
15	2008 MEDIATHEQUE	10 703 000	3 797 000	14 500 000	6 ans	0,00	81 473,30	81 473,30	2 255 000,00	11 663 526,70	14 000 000,00
16	2009 Esplanade st.Vincent parking souterrain	3 000 000	3 000 000	6 000 000	2 ans				2 141 000,00	859 000,00	3 000 000,00
17	2009 maison de quartier de Rotheneuf	1 154 000	1 154 000	2 308 000	3 ans				145 000,00	1 009 000,00	1 154 000,00
	SOUS TOTAL SANS HIPPODROME	54 273 080	12 225 061	66 498 141		19 752 330,45	569 058,66	20 321 389,11	10 957 083,00	35 219 668,88	66 498 141,00
12	2004 AP HIPPODROME	360 000	0	360 000	5 ans	192 695,07	135 561,94	328 257,01	0,00	31 742,99	360 000,00
	TOTAL GENERAL	54 633 080	12 225 061	66 858 141		19 945 025,52	704 620,60	20 649 646,12	10 957 083,00	35 251 411,88	66 858 141,00

CREDITS D'AP (crédits d'engagement)										CREDITS DE PAIEMENT (CP)				
N°	AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - RECETTES	montant révisé DCM du 03/07/08	demande BP 09	montant révisé DCM du 27/03/09	durée révisée	total CP encaissés 2001/2007	CP encaissés au 31/12/08	total encaissé 2001/2008 au 31/12/08	CP demandés au BP 09	CP ultérieurs	CP total général			
06	2001 AP Bâtiments culturels église ste Croix	181 100	0	181 100	10 ans	13 397,00	162 476,13	175 873,13	0,00	5 226,87	181 100			
09	2002 AP PGL auditorium		368 000	368 000	9 ans			0,00	460 000,00	408 000,00	868 000			
10	2004 AP GARE REPUBLIQUE	8 358 660	1 159 000	9 517 660	8 ans	5 489 645,11	489 176,67	5 978 821,78	3 026 259,00	512 579,22	9 517 660			
11	2004 AP POLE D'ECHANGE INTERMODAL	4 154 700	0	4 154 700	7 ans	3 647 264,55	105 000,00	3 752 264,55	0,00	402 435,45	4 154 700			
13	2004 AP Restauration des remparts bastion de la hollande bastion st Louis	1 639 387 521 961 1 117 426	0	1 639 387 521 961 1 117 426	7 ans	402 296,76 359 564,29 42 732,47	10,00 10,00	402 306,76 359 574,29 42 732,47	36 092,00 29 100,00 6 992,00	1 200 988,24 133 286,71 1 067 701,53	1 639 387			
14	2007 ANRU aménagement équipements zones d'aménagement creation de logis sociaux ingénierie et conduite de projet	7 597 533 4 572 830 440 000 2 584 703	1 555 904 508 158 85 300 381 313	9 153 437 5 080 988 525 300 2 966 016	6 ans			0,00 0,00 0,00 0,00	1 580 110,00 1 267 650,00 102 000,00 19 890,00	7 573 327,00 3 813 338,00 423 300,00 2 946 126,00	9 153 437			
15	2008 Médiathèque	3 920 500	0	3 920 500	6 ans			0,00	1 277 500,00	2 643 000,00	3 920 500			
16	2009 Esplanade st Vincent parking souterrain		50 000	50 000	2 ans				50 000,00	0,00	50 000			
17	2009 Maison de quartier de Rothéneuf		5 560	5 560	3 ans				5 560,00	0,00	5 560			
	TOTAL GENERAL	25 851 880	3 638 464	29 490 344		9 552 603,42	756 662,80	10 309 266,22	6 435 521,00	12 745 556,78	29 490 344,00			

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2001 - 2009 - 9 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
Salle d'athlétisme	754 458,00	754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts	1 110 393,00	1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
vestiaires locaux techniques et foyer	855 000,00	310 763,44	533 870,21	844 633,65	2 484,00	7 882,35	855 000,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS	314 500,00	215,04	292 710,41	292 925,45		21 574,55	314 500,00
gradins court central	60 000,00				60 000,00	0,00	60 000,00
vestiaires ancienne tribune	600 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	575 000,00	600 000,00
vestiaires scolaires EST	190 000,00	0,00	77 160,83	77 160,83	110 543,00	2 296,17	190 000,00
TOTAUX :	3 884 351,00	2 175 828,28	903 741,45	3 079 569,73	198 027,00	606 754,27	3 884 351,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2001 - 2010 - 10ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
Salle d'athlétisme	754 458,00	754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts	1 110 393,00	1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	848 000,00	844 633,65	2 483,30	847 116,95		883,05	848 000,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS	314 500,00	292 925,45	681,51	293 606,96		20 893,04	314 500,00
cours de tennis en extérieur	62 000,00	0,00	10 589,90	10 589,90	41 000,00	10 410,10	62 000,00
vestiaires ancienne tribune	600 000,00	0,00	537,58	537,58	450 000,00	149 462,42	600 000,00
vestiaires scolaires EST	195 000,00	77 160,83	97 915,56	175 076,39	16 940,00	2 983,61	195 000,00
TOTAUX :	3 884 351,00	3 079 569,73	112 207,85	3 191 777,58	507 940,00	184 633,42	3 884 351,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 06 - BATIMENTS CULTUELS

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2001 - 2010 - 10 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrétée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00		19 056,00	0,00	19 056,00		0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	181 100,00	819 510,86	242 288,18	1 061 799,04	60 221,00	42 979,96	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00		13 397,00	0,00	13 397,00	167 679,00	24,00	181 100,00
			543 321,95	0,00	543 321,95		0,05	543 322,00
TOTAUX :	1 727 378,00	181 100,00	1 381 888,81	242 288,18	1 624 176,99	60 221,00	42 980,01	1 727 378,00
			13 397,00	0,00	13 397,00	167 679,00	24,00	181 100,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2001 - 2010 - 10 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrétée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00		19 056,00	0,00	19 056,00		0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	181 100,00	1 061 799,04	8 285,61	1 070 084,65	51 201,00	43 714,35	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00		13 397,00	162 476,13	175 873,13	0,00	5 226,87	181 100,00
			543 321,95	0,00	543 321,95		0,05	543 322,00
TOTAUX :	1 727 378,00	181 100,00	1 624 176,99	8 285,61	1 632 462,60	51 201,00	43 714,40	1 727 378,00
			13 397,00	162 476,13	175 873,13	0,00	5 226,87	181 100,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 07 - ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2002 - 2008 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	Dépenses montant en €						
restructuration	1 524 490,00	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2002-2010 - 9ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	Dépenses montant en €						
restructuration	1 524 490,00	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2002 - 2009 - 8 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00	361 225,90	0,00	361 225,90		1,10	361 227,00
salle Maupertuis Bouvet	1 131 810,00	1 093 809,92	6 144,78	1 099 954,70	8 712,00	23 143,30	1 131 810,00
salle G de Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00	154 643,77	0,00	154 643,77		58,23	154 702,00
amphithéâtre auditorium	2 400 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	2 345 000,00	2 400 000,00
salle du grand large et hall du grand large	206 253,00	206 252,66	0,00	206 252,66		0,34	206 253,00
TOTAUX :	4 253 992,00	1 815 932,25	6 144,78	1 822 077,03	63 712,00	2 368 202,97	4 253 992,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2002 - 2010 - 9 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00	361 225,90	0,00	361 225,90		1,10	361 227,00
salle Maupertuis Bouvet	1 131 810,00	1 099 954,70	3 417,15	1 103 371,85		28 438,15	1 131 810,00
salle G de Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00	154 643,77	0,00	154 643,77		58,23	154 702,00
amphithéâtre auditorium	2 400 000,00	0,00	5 383,71	5 383,71	1 196 000,00	2 309 616,29	3 511 000,00
salle du grand large et hall du grand large	206 253,00	206 252,66	0,00	206 252,66	460 000,00	408 000,00	868 000,00
TOTAUX dépenses	5 364 992,00	1 822 077,03	8 800,86	1 830 877,89	1 196 000,00	2 338 114,11	5 364 992,00
TOTAUX recettes					460 000,00	408 000,00	868 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 10 - GARE REPUBLIQUE PAE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2004 - 2011 - 8 ans)

AFFECTATION EN OPERATION	montant en €	ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					TOTAL CP
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	
PAE Dépenses	12 450 000,00	7 306 094,80	1 248 411,92	8 554 506,72	355 700,00	3 539 793,28	12 450 000,00
PAE Recettes	8 358 660,00	1 006 149,29	4 483 495,82	5 489 645,11	2 396 827,00	472 187,89	8 358 660,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004-2011 - 8ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION	montant en €	ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					TOTAL CP
		opérations	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	
PAE Dépenses	12 450 000,00		8 554 506,72	11 252,40	8 565 759,12	588 185,00	12 450 000,00
PAE Recettes	9 517 660,00		5 489 645,11	489 176,67	5 978 821,78	3 026 259,00	9 517 660,00

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2004 - 2008 - 5 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
PEI Dépense	4 154 700,00	2 772 647,10	842 706,51	3 615 353,61	215 867,00	323 479,39	4 154 700,00
PEI Recettes	4 154 700,00	2 128 019,63	1 519 244,92	3 647 264,55	0,00	507 435,45	4 154 700,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004-2010 - 7ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
PEI Dépense	4 154 700,00	3 615 353,61	188 815,21	3 804 168,82	17 738,00	332 793,18	4 154 700,00
PEI Recettes	4 154 700,00	3 647 264,55	105 000,00	3 752 264,55	0,00	402 435,45	4 154 700,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 12 - HIPPODROME

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2004 - 2008 - 5 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	Dépenses montant en €						
restructuration	360 000,00	175 632,68	17 062,39	192 695,07	141 000,00	26 304,93	360 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004-2008 - 5ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	Dépenses montant en €						
restructuration	360 000,00	192 695,07	135 561,94	328 257,01	0,00	0,00	soignée à 328 257,01

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 13 - RESTAURATION DES REIMPARTS

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2004 - 2010 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2007 arrétée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations								
Bastion de la hollandaise	650 000,00	521 961,00	507 032,51	1 108,92	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
bastion st Louis	1 310 000,00	1 117 426,00	359 563,69	0,60	359 564,29	116 665,00	45 731,71	521 961,00
caele de l'éventail : contrôle continu	10 000,00		53 583,99	0,00	53 583,99	428 500,00	827 916,01	1 310 000,00
bastion st Philippe	0,00	0,00	29 291,67	13 440,80	42 732,47	356 594,00	718 099,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la caele des bains chauds et le fort à la reine	200 000,00	0,00	0,00	1 543,26	1 543,26		8 456,74	10 000,00
TOTAUX : Dépenses	2 170 000,00		708,69	83 050,12	83 758,81	115 971,00	270,19	200 000,00
Recettes		1 639 387,00	0,00	0,00	0,00			0,00
			561 325,19	85 702,30	647 027,49	544 471,00	978 501,51	2 170 000,00
			388 855,36	13 441,40	402 296,76	473 259,00	763 831,24	1 639 387,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004 - 2010 - 7 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrétée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations								
Bastion de la hollandaise	650 000,00	521 961,00	508 141,43	0,00	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
bastion st Louis	1 310 000,00	1 117 426,00	359 564,29	10,00	359 574,29	29 100,00	133 286,71	521 961,00
caele de l'éventail : contrôle continu	10 000,00		53 583,99	0,00	53 583,99	0,00	1 256 416,01	1 310 000,00
bastion st Philippe	0,00	0,00	42 732,47	0,00	42 732,47	6 992,00	1 067 701,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la caele des bains chauds et le fort à la reine	200 000,00	0,00	1 543,26	0,00	1 543,26	2 000,00	6 456,74	10 000,00
TOTAUX : Dépenses	2 170 000,00		83 758,81	99 605,27	183 364,08	0,00	16 635,92	200 000,00
Recettes		1 639 387,00	647 027,49	99 605,27	746 632,76	2 000,00	1 421 367,24	2 170 000,00
			402 296,76	10,00	402 306,76	36 092,00	1 200 988,24	1 639 387,00

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT	
opérations	Dépenses montant en €	recettes montant en €	
Aménagements	8 212 413,00	4 572 830,00	
équipements	1 052 480,00	440 000,00	
zone d'aménagements	3 816 819,00	2 584 703,00	
résidentialisation	823 457,00		
TOTAUX : Dépenses	13 905 169,00	7 597 533,00	
Recettes			

réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/07	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
0,00	317 864,42	317 864,42	235 061,00	7 659 487,58	8 212 413,00
0,00	0,00	0,00	276 740,00	4 296 090,00	4 572 830,00
0,00	0,00	0,00	169 616,00	882 864,00	1 052 480,00
0,00	0,00	0,00	77 192,00	362 808,00	440 000,00
0,00	26 901,05	26 901,05	158 138,00	3 631 779,95	3 816 819,00
0,00	0,00	0,00	22 238,00	2 562 465,00	2 584 703,00
0,00	0,00	0,00	69 400,00	754 057,00	823 457,00
0,00	0,00	0,00	632 215,00	12 928 188,53	13 905 169,00
0,00	344 765,47	344 765,47	376 170,00	7 221 363,00	7 597 533,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)

(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €				
Aménagements	9 123 790,00	5 080 988,00		réalisations antérieures	total réalisé	TOTAL CP
équipements	1 231 880,00	525 300,00		0,00	356 740,97	9 123 790,00
zone d'aménagements	3 942 733,00	2 966 016,00		0,00	0,00	5 080 988,00
résidentialisation	822 628,00			26 901,05	46 642,66	1 231 880,00
réhabilitation	151 971,00			0,00	0,00	525 300,00
création de logements sociaux	1 687 688,00			0,00	0,00	3 942 733,00
ingénierie et conduite de projet	107 640,00	527 613,00		0,00	0,00	2 966 016,00
TOTAUX : Dépenses	17 068 230,00	9 153 437,00		0,00	0,00	822 528,00
Recettes				317 864,42	356 740,97	151 971,00

réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
317 864,42	38 876,55	356 740,97	1 959 067,00	6 807 982,03	9 123 790,00
0,00	0,00	0,00	1 267 650,00	3 813 338,00	5 080 988,00
0,00	0,00	0,00	200 000,00	1 031 880,00	1 231 880,00
0,00	0,00	0,00	102 000,00	423 300,00	525 300,00
26 901,05	19 741,61	46 642,66	312 513,00	3 583 577,34	3 942 733,00
0,00	0,00	0,00	19 890,00	2 946 126,00	2 966 016,00
0,00	0,00	0,00	44 676,00	777 852,00	822 528,00
			0,00	151 971,00	151 971,00
			1 429 123,00	258 565,00	1 687 688,00
			136 750,00	390 563,00	527 313,00
			107 640,00	0,00	107 640,00
			53 820,00	0,00	53 820,00
344 765,47	58 618,16	403 383,63	4 053 019,00	12 611 827,37	17 068 230,00
0,00	0,00	0,00	1 580 110,00	7 573 327,00	9 153 437,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 15 - MEDIATHEQUE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 3 JUILLET 2008 (DUREE : 2008-2013 - 6 ANS)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/2007	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations médiathèque :	montant en €				339 559,00	9 863 441,00	10 203 000,00
dépenses	10 203 000,00						
recettes	3 920 500,00				0,00	3 920 500,00	3 920 500,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2008-2013 - 6ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations médiathèque :	montant en €				2 255 000,00	11 663 526,70	14 000 000,00
dépenses	14 000 000,00	81 473,30	81 473,30				
recettes	3 920 500,00	0,00	0,00		1 277 500,00	2 643 000,00	3 920 500,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 16 - ESPLANADE ST VINCENT PARKING SOUTERRAIN

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 31/12/2007	total réalisé	CP 2008	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations parking St Vincent	montant en €						
dépenses							
recettes							

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2009-2010 - 2 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations parking St Vincent	montant en €						
dépenses	3 000 000,00			0,00	2 141 000,00	859 000,00	3 000 000,00
recettes	50 000,00		0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2007 arrêtée au 30/11/2007	total réalisé	CP 2007	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Maison quartier Rothéneuf							
dépenses							
recettes							

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2009-2011 - 3ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Maison quartier Rothéneuf							
dépenses	1 154 000,00		0,00		145 000,00	1 009 000,00	1 154 000,00
recettes	5 560,00		0,00		5 560,00	0,00	5 560,00



EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Malo

Pour l'Andeux mille dix..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....vingt-six mars..... tenue à l'Hôtel de
Ville,
à.....19..... heures...00....., en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45....

Nombre de Conseillers effectivement présents :
36 à l'appel
33 de la Q. 1 à la Q. 12

Nombre de pouvoirs :
8 à l'appel
9 de la Q. 1 à la Q. 12

Quorum.....23.....

Date de la Convocation : **19 mars 2010**

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des
rapports aux Conseillers Municipaux : **19 mars 2010**

Date d'affichage de la convocation : **19 mars 2010**

Date d'affichage du compte rendu de la séance : **29 mars 2010**

Membres présents : MM. COUANAU - LEBEAU – Mme JACQUEMIN – M. RENOULT – Mme DETROIS – M. FOLIGNE –
Mme LE HERISSE – M. PIEDNOIR – Mme TAILLANDIER – M. LURTON – Mme BAZIRE – M. BELLOIR –
Mme MANSUELLE – M. KELTZ – Mmes COQUEMONT – BOEDÉC – THEODIN – VERDON – DUTAIS – FAVRE –
M. TAILLEFER – Mme MENAGER – M. BESSEICHE – Mme CHASTEL-GAISNE – MM. BIGAUD - KINIE – Mme SAGET –
MM. COUDRAY (à l'appel et au cours de la Q. 1) – JOUBERT – GENDROT – Mme PICHAVANT – MM. MARTINI –
LE SAGER – PERRIN – CAPITAINE (à l'appel et au cours de la Q. 1) – Mme BOURDIN (à l'appel et au cours de la Q. 1).

Absents Excusés Pouvoirs : M. LAUDE – M. HAQUIN – Mme FLEAU – Mme GONTIER – M. COUDRAY –
M. AGENAIS – Mme ROY – Mme MADIOT – Mme THOMAS absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement à
M. LEBEAU – M. LURTON – M. COUANAU – Mme CHASTEL-GAISNE – M. JOUBERT – M. GENDROT – M. MARTINI –
Mme PICHAVANT – M. LE SAGER.

Absent Excusé : M. LARONDELLE.

Absents : M. CAPITAINE (au cours de la Q. 1) – Mme BOURDIN (au cours de la Q. 1).

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. JOUBERT

- 04 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Bilan et révision des autorisations de programme en cours

Clôture de l'autorisation de programme n°11 : Pôle d'échange intermodal

Rapporteur : M. LEBEAU

L'article R 2311-9 du code général des collectivités territoriales, qui prévoit que « chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme... et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire. Elles sont votées par le Conseil Municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives ».

La situation des AP/CP 2009 détaillée sous la forme d'un tableau récapitulatif et d'une fiche par AP en annexe, arrêtée au 31 décembre 2009 se résume ainsi :

Total des AP en cours au 31/12/09 :	66 498 141,00 €
Total de CP consommés arrêtés au 31/12/09 :	23 130 940,67 €

La révision proposée porte sur les crédits des autorisations de programme suivantes : l'AP n° 2 (stade de Marville) en dépenses, l'AP n°9 (Palais du Grand Large) en dépenses et en recettes, l'AP n° 14 (ANRU) en recettes, l'AP n° 15 (médiathèque) en dépenses et en recettes, l'AP n° 16 (Esplanade Saint Vincent) en recettes et l'AP n° 17 (Maison de quartier de Rothéneuf) en dépenses et en recettes. Il est proposé de solder l'AP n° 11 Pôle d'échange Intermodal.

Le montant total des AP en cours serait porté à 69 460 066 € en dépenses après la clôture de l'AP Pôle d'échange Intermodal et à 26 559 324 € en recettes comme indiqué dans les tableaux ci-dessous ainsi que dans les documents annexés :

DEPENSES	Montant révisé 2009 (DCM du 27/03/09)	Montant 2010
AP N°02 : Stade de Marville	3 884 351 €	4 017 114 €
AP N°06 : Bâtiments culturels	1 727 378 €	1 727 378 €
AP N°07 : ENMM	1 524 490 €	1 524 490 €
AP N°09 : Palais du Grand Large	5 364 992 €	5 826 654 €
AP N°10 : PAE gare république	12 450 000 €	12 450 000 €
AP N°13 : Restauration des remparts	2 170 000 €	2 170 000 €
AP N°14 : ANRU	17 068 230 €	17 068 230 €
AP N°15 : Médiathèque	14 000 000 €	20 272 200 €
AP N°16 : Esplanade St Vincent	3 000 000 €	3 000 000 €
AP N°17 : MQ de Rothéneuf	1 154 000 €	1 404 000 €
Sous total	62 343 441 €	69 460 066 €
AP N°11 : Pôle d'échange intermodal	4 154 700 €	0 €
TOTAL	66 498 141 €	69 460 066 €

RECETTES	Montant révisé 2009 (DCM du 27/03/2009)	Montant 2010
AP N°6 : Bâtiments culturels	181 100 €	181 100 €
AP N°9 : Palais du Grand Large	868 000 €	805 000 €
AP N°10 : PAE gare république	9 517 660 €	9 517 660 €
AP N°13 : Restauration des remparts	1 639 387 €	1 639 387 €
AP N°14 : ANRU	9 153 437 €	9 155 437 €
AP N°15 : Médiathèque	3 920 500 €	4 867 500 €
AP N°16 : Esplanade St Vincent	50 000 €	350 000 €
AP N°17 : MQ de Rothéneuf	5 560 €	43 240 €
Sous total	25 335 644 €	26 559 324 €
AP N°11 : Pôle d'échange intermodal	4 154 700 €	0 €
TOTAL	29 490 344 €	26 559 324 €

L'AP n°2 - Stade de Marville : La répartition des crédits de paiement à l'intérieur de l'autorisation a été modifiée. La rénovation des vestiaires, des locaux techniques et du foyer d'accueil ainsi que l'aménagement des vestiaires scolaires Est étant terminés, les crédits de l'autorisation de programme ont été ajustés. La création du parking est proposée en tant que nouvelle opération et s'élève à 150 000 €.

L'AP n°9 - Palais du Grand Large : L'AP du Palais du Grand Large comprend plusieurs opérations. Toutes sont terminées, et les CP ajustés en conséquence, à l'exception de la rénovation de l'auditorium. Le coût de celui-ci avait été évalué en 2009 à 3 511 000 € mais la maîtrise d'œuvre a souhaité traiter la mise aux normes suivant la réglementation à venir en créant des issues de secours complémentaires (côté Chaussée du Sillon) permettant d'augmenter significativement la jauge de fréquentation du Palais du Grand Large et de la porter à environ 3 500 personnes. Le montant des crédits de rénovation de l'auditorium s'élèvera donc à 4 001 100 €. Des subventions du contrat de territoire et du contrat de pays sont attendues à hauteur de 805 000 € ; les crédits en recettes sont ajustés à ce niveau.

L'AP n°14 – ANRU : Une augmentation de 2 000 € en recettes est inscrite à la présente délibération afin de permettre l'encaissement des crédits de recettes. Une révision plus importante sera nécessaire après l'acceptation des avenants en cours.

L'AP n°15 - Médiathèque : Le projet de la médiathèque a évolué. A la médiathèque seront associés 3 salles de cinéma « art et essai » et l'aménagement d'une brasserie de 400 m².

Le bâtiment sera équipé d'un ruban photovoltaïque. Ces aménagements portent le montant de l'autorisation de programme à 20 272 200 € en dépenses. Des recettes du contrat de territoire, du contrat de pays et une participation du futur exploitant du cinéma sont attendues à hauteur de 4 867 500 €.

L'AP n°16 - Esplanade Saint-Vincent parking souterrain : Des recettes de l'Etat et de Saint-Malo Agglomération sont attendues à hauteur de 350 000 €.

L'AP n°17 - Maison de quartier de Rothéneuf : les habitants de Rothéneuf désiraient la construction d'une maison de quartier depuis déjà plusieurs années. La construction a été conçue pour obtenir les performances énergétiques attendues pour l'obtention du label BBC 2005. Après l'attribution des marchés de travaux le montant de l'autorisation de programme est porté à 1 404 000 €. Les recettes sont estimées à 43 240 €.

L'AP n°11 – Pôle d'Echange Intermodal : En 2004, il a été décidé de créer une AP sur une durée de 3 ans pour un montant initial de 3 550 632 € en dépenses et 2 307 724 € en recettes. Le Pôle d'Echange Intermodal, complémentaire à la création de la nouvelle gare TGV a été réalisé en maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de Saint-Malo Agglomération. Les travaux étant terminés, il vous est donc proposé de solder l'autorisation de programme du pôle d'échange intermodal arrêtée à la somme de 3 819 873,48 € en dépenses et 3 752 264,55 € en recettes. Une régularisation comptable des comptes 458 interviendra ultérieurement.

Le montant total des AP en 2010 sera donc en dépenses de 69 460 066 € et à 26 559 324 € en recettes après le solde de l'AP Pôle d'échange intermodal.

Les crédits de paiement en dépenses seraient rééchelonnés de la façon suivante, hors AP Pôle d'échange Intermodal :

CP 2001 et 2002 : total :	1 148 169,43 €
CP 2003 : total :	529 486,21 €
CP 2004 : total :	2 166 001,87 €
CP 2005 : total :	7 051 869,95 €
CP 2006 : total :	2 410 395,28 €
CP 2007 : total :	2 831 054,10 €
CP 2008 : total :	380 243,45 €
CP 2009 : total :	2 793 846,90 €
CP 2010 : total :	12 796 327,00 €
CP ultérieurs : total :	37 352 671,81 €

Total Général :	69 460 066,00 €

Les crédits de recettes se rapportant aux financements extérieurs, seraient échelonnés de la façon suivante :

CP 2005 : total :	542 583,00 €
CP 2006 : total :	865 818,65 €
CP 2007 : total :	4 496 892,09 €
CP 2008 : total :	651 662,80 €
CP 2009 : total :	621 653,81 €
CP 2010 : total :	5 362 997,00 €
CP ultérieurs : total :	14 017 716,65 €

Total Général :	26 559 324,00 €

Le financement complémentaire sera assuré par le budget général.

Les crédits de paiement et de recettes 2010 indiqués ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2010.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la commission n° 1 du 18 mars 2010,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Le bilan et la révision des autorisations de programme telles que présentées ci-dessus, avec l'échelonnement des crédits de paiement et les affectations d'AP proposés.

- Le solde de l'AP Pôle d'Echange Intermodal arrêtée à la somme de 3 819 873,48 € en dépenses et 3 752 264,55 € en recettes.

AUTORISE

- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

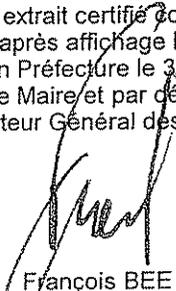
ADOPTE

Par 33 voix POUR

Et 9 ABSTENTIONS (M. PERRIN, M. GENDROT, M. AGENAIS, M. LE SAGER, Mme THOMAS, M. MARTINI, Mme ROY, Mme PICHAVANT, Mme MADIOT)

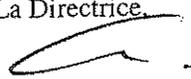
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

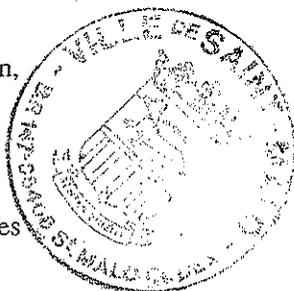
Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 29 mars 2010
et dépôt en Préfecture le 30 mars 2010
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,


François BEE

Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du : 26 mars 2010

Pour Le Maire et par délégation,
La Directrice


Hélène LE HIR
Direction des Affaires Générales



1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2001 - 2010 - 10 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
Salle d'athlétisme	754 458,00	754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts	1 110 393,00	1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	848 000,00	844 633,65	2 483,30	847 116,95		883,05	848 000,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS	314 500,00	292 925,45	681,51	293 606,96		20 893,04	314 500,00
gradins court central	62 000,00	0,00	10 589,90	10 589,90	41 000,00	10 410,10	62 000,00
vestiaires ancienne tribune	600 000,00	0,00	537,58	537,58	450 000,00	149 462,42	600 000,00
vestiaires scolaires EST	195 000,00	77 160,83	97 915,56	175 076,39	16 940,00	2 983,61	195 000,00
TOTAUX :	3 884 351,00	3 079 569,73	112 207,85	3 191 777,58	507 940,00	184 633,42	3 884 351,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2001 - 2010 - 10ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/2009	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
Salle d'athlétisme	754 458,00	754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts	1 110 393,00	1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	847 117,00	847 116,95		847 116,95		0,05	847 117,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS	314 500,00	293 606,96		293 606,96		20 893,04	314 500,00
courts de tennis en extérieur	62 000,00	10 589,90	47 836,41	58 426,31		3 573,69	62 000,00
vestiaires ancienne tribune	600 000,00	537,58	263 973,36	264 510,94	237 500,00	97 989,06	600 000,00
vestiaires scolaires EST	178 646,00	175 076,39	3 569,60	178 645,99		0,01	178 646,00
création du parking	150 000,00				130 000,00	20 000,00	150 000,00
TOTAUX :	4 017 114,00	3 191 777,58	315 379,37	3 507 156,95	367 500,00	142 457,05	4 017 114,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 06 - BATIMENTS CULTUELS

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2001 - 2010 - 10 ans)

AFFECTATION EN OPERATION			EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00		19 056,00	0,00	19 056,00		0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	181 100,00	1 061 799,04	8 285,61	1 070 084,65	51 201,00	43 714,35	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00		13 397,00	162 476,13	175 873,13	0,00	5 226,87	181 100,00
TOTAUX :	1 727 378,00	181 100,00	1 624 176,99	8 285,61	1 632 462,60	51 201,00	43 714,40	1 727 378,00
			13 397,00	162 476,13	175 873,13	0,00	5 226,87	181 100,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2001 - 2010 - 10 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION			EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/09	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00		19 056,00	0,00	19 056,00	0,00	0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	181 100,00	1 070 084,65	0,00	1 070 084,65	0,00	94 915,35	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00		175 873,13	3 611,97	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00
TOTAUX :	1 727 378,00	181 100,00	1 632 462,60	3 611,97	1 632 462,60	0,00	94 915,40	1 727 378,00
			175 873,13	3 611,97	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 07 - ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2002 - 2010 - 9 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
restructuration	1 524 490,00	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2002-2010 - 9ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/09	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
restructuration	1 524 490,00	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 09 - PALAIS DU GRAND LARGE 1ère phase

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2002 - 2010 - 9 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00		361 225,90	0,00	361 225,90		1,10	361 227,00
salle Maupertuis			1 099 954,70	3 417,15	1 103 371,85		28 438,15	1 131 810,00
Bouvet	1 131 810,00		154 643,77	0,00	154 643,77		58,23	154 702,00
salle G de Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00		0,00	5 383,71	5 383,71	1 196 000,00	2 309 616,29	3 511 000,00
amphithéâtre auditorium	3 511 000,00		206 252,66	0,00	206 252,66	460 000,00	408 000,00	868 000,00
salle du grand large et hall du grand large	206 253,00	868 000,00	1 822 077,03	8 800,86	1 830 877,89	1 196 000,00	2 338 114,11	5 364 992,00
TOTAUX :	5 364 992,00	868 000,00				460 000,00	408 000,00	868 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2002 - 2010 - 9 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/09	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00		361 225,90		361 225,90	0,00	1,10	361 227,00
salle Maupertuis	1 103 372,00		1 103 371,85		1 103 371,85	0,00	0,15	1 103 372,00
Bouvet	154 702,00		154 643,77		154 643,77	0,00	58,23	154 702,00
salle G de Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00		5 383,71	395 674,12	401 057,83	3 600 000,00	42,17	4 001 100,00
amphithéâtre auditorium	4 001 100,00	805 000,00	206 252,66	0,00	206 252,66	805 000,00	0,00	805 000,00
salle du grand large et hall du grand large	206 253,00		1 830 877,89		206 252,66		0,34	206 253,00
TOTAUX dépenses	5 826 654,00				2 226 552,01	3 600 000,00	101,99	5 826 654,00
TOTAUX recettes		805 000,00			805 000,00	805 000,00	0,00	805 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 10 - GARE REPUBLIQUE PAE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004 - 2011 - 8 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
PAE Dépenses	12 450 000,00	8 554 506,72	11 252,40	8 565 759,12	588 185,00	3 296 055,88	12 450 000,00
PAE Recettes	9 517 660,00	5 489 645,11	489 176,67	5 978 821,78	3 026 259,00	512 579,22	9 517 660,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2004-2011 - 8ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/09	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations							
PAE Dépenses	12 450 000,00	8 565 759,12	337 735,42	8 903 494,54	504 500,00	3 042 005,46	12 450 000,00
PAE Recettes	9 517 660,00	5 978 821,78	458 113,00	6 436 934,78	694 166,00	2 386 559,22	9 517 660,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 13 - RESTAURATION DES REMPARTS

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004 - 2010 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
Bastion de la hollande	650 000,00	521 961,00	508 141,43	0,00	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
Bastion st Louis	1 310 000,00	1 117 426,00	359 519,16	10,00	359 529,16	29 100,00	133 331,84	521 961,00
Cale de l'éventail : contrôle continu	10 000,00	0,00	53 583,99	0,00	53 583,99	0,00	1 256 416,01	1 310 000,00
Bastion st Philippe	0,00	0,00	42 732,47	0,00	42 732,47	6 992,00	1 067 701,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la reine	200 000,00	0,00	1 543,26	0,00	1 543,26	2 000,00	6 456,74	10 000,00
TOTAUX : Dépenses	2 170 000,00		83 758,81	99 605,27	183 364,08	0,00	16 635,92	200 000,00
Recettes		1 639 387,00	647 027,49	99 605,27	746 632,76	2 000,00	1 421 367,24	2 170 000,00
			402 251,63	10,00	402 261,63	36 092,00	1 201 033,37	1 639 387,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2004 - 2010 - 7ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/09	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
Bastion de la hollande	650 000,00	521 961,00	508 141,43	0,00	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
Bastion st Louis	1 310 000,00	1 117 426,00	359 529,16	34 888,94	394 418,10	0,00	127 542,90	521 961,00
Cale de l'éventail : contrôle continu	10 000,00	0,00	53 583,99	0,00	53 583,99	0,00	1 256 416,01	1 310 000,00
Bastion st Philippe	0,00	0,00	42 732,47	0,00	42 732,47	0,00	1 074 693,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la reine	200 000,00	0,00	1 543,26	1 999,71	3 542,97	2 200,00	4 257,03	10 000,00
TOTAUX : Dépenses	2 170 000,00		183 364,08	0,00	183 364,08	0,00	16 635,92	200 000,00
Recettes		1 639 387,00	746 632,76	1 999,71	748 632,47	2 200,00	1 419 167,53	2 170 000,00
			402 261,63	34 888,94	437 150,57	0,00	1 202 236,43	1 639 387,00

6/10

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 14 - ANRU

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
Aménagements	9 123 790,00	5 080 988,00	317 864,42 0,00	38 876,55	356 740,97	1 959 067,00 1 267 650,00	6 807 982,03 3 813 338,00	9 123 790,00 5 080 988,00
équipements	1 231 880,00	525 300,00	0,00 0,00	0,00	0,00	200 000,00 102 000,00	1 031 880,00 423 300,00	1 231 880,00 525 300,00
zone d'aménagements	3 942 733,00	2 966 016,00	26 901,05 0,00	19 741,61	46 642,66	312 513,00 19 890,00	3 583 577,34 2 946 126,00	3 942 733,00 2 966 016,00
résidentialisation	822 528,00		0,00	0,00	0,00	44 676,00	777 852,00	822 528,00
réhabilitation	151 971,00					0,00	151 971,00	151 971,00
création de logements sociaux	1 687 688,00	527 313,00				1 429 123,00 136 750,00	258 565,00 390 563,00	1 687 688,00 527 313,00
ingénierie et conduite de projet	107 640,00					107 640,00	0,00	107 640,00
TOTAUX : Dépenses	17 068 230,00	9 153 437,00	344 765,47	58 618,16	403 383,63	4 053 019,00	12 611 827,37	17 068 230,00
Recettes			0,00	0,00	0,00	1 580 110,00	7 573 327,00	9 153 437,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)
(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/09	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
Aménagements	9 123 790,00	5 080 988,00	356 740,97 0,00	59 802,11 105 374,00	416 543,08 105 374,00	4 168 343,00 2 361 720,00	4 538 903,92 2 613 894,00	9 123 790,00 5 080 988,00
équipements	1 231 880,00	525 300,00	0,00 0,00	0,00	0,00	150 000,00 40 000,00	1 081 880,00 485 300,00	1 231 880,00 525 300,00
zone d'aménagements	3 942 733,00	2 966 016,00	46 642,66 0,00	62 064,15	108 706,81	525 147,00 200 811,00	3 308 879,19 2 765 205,00	3 942 733,00 2 966 016,00
résidentialisation	822 528,00		0,00	0,00	0,00	118 524,00	704 004,00	822 528,00
réhabilitation	151 971,00		0,00	0,00	0,00	0,00	151 971,00	151 971,00
création de logements sociaux	1 687 688,00	527 313,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	1 687 688,00 527 313,00	1 687 688,00 527 313,00
ingénierie et conduite de projet	107 640,00		0,00	0,00	0,00	30 000,00 36 060,00	77 640,00 94,10	107 640,00 55 820,00
TOTAUX : Dépenses	17 068 230,00	9 153 437,00	403 383,63	121 866,26	525 249,89	4 992 014,00	11 550 966,11	17 068 230,00
Recettes			0,00	125 039,90	125 039,90	2 638 591,00	6 391 806,10	9 153 437,00

6/11

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 15 - MEDIATHEQUE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2008-2013 - 6 ANS)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 30/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
médiathèque : dépenses	14 000 000,00	0,00	81 473,30	81 473,30	2 255 000,00	11 663 526,70	14 000 000,00
recettes	3 920 500,00	0,00	0,00	0,00	1 277 500,00	2 643 000,00	3 920 500,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2008-2013 - 6ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/2009	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
médiathèque : dépenses	20 272 200,00	81 473,30	1 007 767,19	1 089 240,49	1 900 000,00	17 282 959,51	20 272 200,00
recettes	4 867 500,00	0,00	0,00	0,00	1 138 000,00	3 729 500,00	4 867 500,00

6/12

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 16 - ESPLANADE ST VINCENT PARKING SOUTERRAIN

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2009-2010 - 2 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
parking St Vincent dépenses	3 000 000,00			0,00	2 141 000,00	859 000,00	3 000 000,00
recettes	50 000,00			0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2009-2010 - 2 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/2009	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
parking St Vincent dépenses	3 000 000,00	0,00	501 818,75	501 818,75	159 113,00	2 339 068,25	3 000 000,00
recettes	350 000,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00	306 000,00	350 000,00

6/13

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 17 - MAISON DE QUARTIER DE ROTHENEUF

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2009-2011 - 3 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 30/11/2008	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Maison quartier Rothéneuf dépenses	1 154 000,00		0,00		145 000,00	1 009 000,00	1 154 000,00
recettes	5 560,00		0,00		5 560,00	0,00	5 560,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2009-2011 - 3 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/2009	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Maison quartier Rothéneuf dépenses	1 404 000,00	0,00	111 606,08	111 606,08	1 271 000,00	21 393,92	1 404 000,00
recettes	43 240,00	0,00	0,00	0,00	43 240,00	0,00	43 240,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 11 - POLE D'ECHANGE INTERMODAL

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 27 MARS 2009 (DUREE : 2004 - 2010 - 7 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
		réalisations antérieures	réalisation 2008 arrêtée au 31/12/08	total réalisé	CP 2009	CP ultérieurs	TOTAL CP	
opérations	montant en €							
PEI Dépense	4 154 700,00	3 615 353,61	188 815,21	3 804 168,82	17 738,00	332 793,18	4 154 700,00	
PEI Recettes	4 154 700,00	3 647 264,55	105 000,00	3 752 264,55	0,00	402 435,45	4 154 700,00	

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 26 MARS 2010 (DUREE : 2004-2010 - 7 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
		réalisations antérieures	réalisation 2009 arrêtée au 31/12/2009	total réalisé	CP 2010	CP ultérieurs	TOTAL CP	
opérations	montant en €							
PEI Dépense	4 154 700,00	3 804 168,82	15 704,66	3 819 873,48	0,00	0,00	3 819 873,48	
PEI Recettes	4 154 700,00	3 752 264,55	0,00	3 752 264,55	0,00	0,00	3 752 264,55	

GLAS

CREDITS D'AP (crédits d'engagement)

N°	AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - DEPENSES	montant révisé DCM du 27/03/09	demande BP-10	montant révisé DCM du 5/3/2010	durée révisée	total CP mandats 2001/2009 au 31/12/08	CP Mandatés au 31/12/09	total CP mandats 2001/2009 au 31/12/09	CP Demandés au BP 2010	CP ultérieurs calculés	CP total général
02	2001 STADE DE MARVILLE	3 884 351	132 763	4 017 114	10ans	3 191 777,58	315 379,37	3 507 156,95	367 500,00	142 457,05	4 017 114,00
	salle d'athlétisme	754 458	0	754 458		754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
	tennis couverts	1 110 393	0	1 110 393		1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
	vestiaires locaux techniques et foyer d'accueil	848 000	-883	847 117		847 116,95		847 116,95		0,05	847 117,00
	terrains extérieurs et plateaux EPS	314 500	0	314 500		293 606,96		293 606,96		20 893,04	314 500,00
	courts de tennis en extérieur	62 000	0	62 000		10 589,90	47 836,41	58 426,31		3 573,69	62 000,00
	vestiaires ancienne tribune	600 000	0	600 000		537 58	263 973,36	264 510,94	237 500,00	97 989,06	600 000,00
	vestiaires scolaires EST	195 000	-16 354	178 646		175 076,39	3 569,60	178 646,99	130 000,00	0,01	178 646,00
	création du parking	150 000	150 000	150 000							150 000,00
06	2001 BATIMENTS CULTUELS	1 727 378	0	1 727 378	10 ans	1 632 462,60	0,00	1 632 462,60	0,00	94 915,40	1 727 378,00
	église ND des grèves	19 056	0	19 056		19 056,00		19 056,00		0,00	19 056,00
	église Ste Croix	1 165 000	0	1 165 000		1 070 084,65		1 070 084,65		94 915,35	1 165 000,00
	église St Ideuc	543 322	0	543 322		543 321,95		543 321,95		0,05	543 322,00
07	2002 ECOLE NATIONALE DE LA MARINE MARCHANDE	1 524 490	0	1 524 490	9 ans	64 853,41	0,00	64 853,41	0,00	1 459 636,59	1 524 490,00
09	2002 PALAIS DU GRAND LARGE	5 364 992	461 662	5 826 654	9 ans	1 830 877,89	395 674,12	2 226 552,01	3 600 000,00	101,99	5 826 654,00
	rotonde J Cartier	361 227	0	361 227		361 225,90		361 225,90		1,10	361 227,00
	salle Maupertuis bouvet	1 131 810	-28 438	1 103 372		1 103 371,85		1 103 371,85		0,15	1 103 372,00
	salle Gouin de Beauchesne et Duguay-Trouin	154 702	0	154 702		154 643,77		154 643,77		58,23	154 702,00
	amphithéâtre - auditorium (yc issues secours rotondes)	3 511 000	490 100	4 001 100		5 383,71	395 674,12	401 057,83	3 600 000,00	42,17	4 001 100,00
	salle et hall du grand large	206 253	0	206 253		206 252,66		206 252,66		0,34	206 253,00
10	2004 AP GARE REPUBLIQUE	12 450 000	0	12 450 000	8 ans	8 665 759,12	337 735,42	8 903 494,54	504 500,00	3 042 005,46	12 450 000,00
13	2004 AP RESTAURATION DES REMPARTS	2 170 000	0	2 170 000	7 ans	746 632,76	1 999,71	748 632,47	2 200,00	1 419 167,53	2 170 000,00
	basilicon de la hollandaise	650 000	0	650 000		508 141,43		508 141,43		141 858,57	650 000,00
	basilicon st Louis	1 310 000	0	1 310 000		53 583,99		53 583,99		1 256 416,01	1 310 000,00
	cafe de l'éventail - contrôle continu	10 000	0	10 000		1 543,28	1 999,71	3 542,97	2 200,00	4 257,03	10 000,00
	basilicon st Philippe	0	0	0		0,00		0,00		0,00	0,00
	protection remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la Reine	200 000	0	200 000		183 364,08		183 364,08		16 635,92	200 000,00
14	2007 ANRU	17 068 230	0	17 068 230	6 ans	403 383,63	121 866,26	525 249,89	4 992 014,00	11 550 968,11	17 068 230,00
	Aménagement équipements	9 123 790	0	9 123 790		356 740,97	59 802,11	416 543,08	4 168 343,00	4 538 903,92	9 123 790,00
	zones d'aménagements	1 231 890	0	1 231 890		0,00		0,00	150 000,00	1 081 890,00	1 231 890,00
	réhabilitation	3 942 733	0	3 942 733		46 842,66	62 064,15	108 706,81	525 147,00	3 308 879,19	3 942 733,00
	création de logements sociaux	822 528	0	822 528		0,00		0,00	118 524,00	704 004,00	822 528,00
	ingénierie et conduite de projet	151 971	0	151 971		0,00		0,00	30 000,00	151 971,00	151 971,00
	ingénierie et conduite de projet	1 687 688	0	1 687 688		1 687 688		1 687 688		0,00	1 687 688,00
	ingénierie et conduite de projet	107 640	0	107 640		107 640		107 640		0,00	107 640,00
15	2008 MEDIATHEQUE	14 000 000	6 272 200	20 272 200	6 ans	81 473,30	1 007 767,19	1 089 240,49	1 900 000,00	17 282 959,51	20 272 200,00
16	2009 Esplanade st Vincent parking souterrain	3 000 000	0	3 000 000	2ans	501 818,75		501 818,75	159 113,00	2 339 068,25	3 000 000,00
17	2009 maison de quartier de Rothéneuf	1 154 000	250 000	1 404 000	3ans	111 606,08		111 606,08	1 271 000,00	21 393,92	1 404 000,00
	Sous-Total sans AP Pôle d'échange intermodal	62 343 441	7 116 625	69 460 066		16 517 220,29	2 793 846,90	19 311 067,19	12 796 327,00	37 352 671,81	69 460 066,00
11	2004 AP POLE D'ECHANGE INTERMODAL	4 154 700	0	4 154 700	0 7 ans	3 804 168,82	15 704,66	3 819 873,48	0,00	0,00	3 819 873,48
	TOTAL	66 498 141	7 116 625	69 460 066		20 321 389,11	2 809 551,56	23 130 940,67	12 796 327,00	37 352 671,81	73 279 939,46

6127

CREDITS D'AP (crédits d'engagement)

N°	AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - RECETTES	montant révisé DCM du 27/03/09	demande BP 2010	montant révisé DCM du 5/3/10	durée révisée	total encaissé 2001/2008 au 31/12/08	total CP au 31/12/09	total encaissé 2001/2009 au 31/12/09	CP demandés au BP 10	CP ultérieurs	CP total général
06	2001 AP Bâtiments culturels église ste Croix	181 100 181 100	0 0	181 100 181 100	10 ans	175 873,13 175 873,13	3 611,97 3 611,97	179 485,10 179 485,10	0,00 0,00	1 614,90 1 614,90	181 100,00 181 100,00
09	2002 AP PGL auditorium	868 000	-63 000	805 000	9 ans	0,00	0,00	0,00	805 000,00	0,00	805 000,00
10	2004 AP GARE REPUBLIQUE	9 517 660		9 517 660	8 ans	5 978 821,78	458 113,00	6 436 934,78	694 166,00	2 386 559,22	9 517 660,00
13	2004 AP Restauration des remparts bastion de la hollande bastion st Louis	1 639 387 521 961 1 117 426	0 0 0	1 639 387 521 961 1 117 426	7 ans	402 261,63 359 529,16 42 732,47	34 888,94 34 888,94 0,00	437 150,57 394 418,10 42 732,47	0,00 0,00 0,00	1 202 236,43 127 542,90 1 074 693,53	1 639 387,00 521 961,00 1 117 426,00
14	2007 ANRU aménagement équipements zones d'aménagement création de logis sociaux ingénierie et conduite de projet	9 153 437 5 080 988 525 300 2 966 016 527 313 53 820	2 000	9 155 437 5 080 988 525 300 2 966 016 527 313 55 820	6 ans	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	125 039,90 105 374,00 0,00 0,00 0,00 19 665,90	125 039,90 105 374,00 0,00 0,00 0,00 19 665,90	2 638 591,00 2 361 720,00 40 000,00 200 811,00 36 060,00	6 391 806,10 2 613 894,00 485 300,00 2 765 205,00 527 313,00 94,10	9 155 437,00 5 080 988,00 525 300,00 2 966 016,00 527 313,00 55 820,00
15	2008 Médiathèque	3 920 500	947 000	4 867 500	6 ans	0,00	0,00	0,00	1 138 000,00	3 729 500,00	4 867 500,00
16	2009 Esplanade st Vincent parking souterrain	50 000	300 000	350 000	2 ans		0,00	0,00	44 000,00	306 000,00	350 000,00
17	2009 Maison de quartier de Rothéneuf	5 560	37 680	43 240	3 ans		0,00	0,00	43 240,00	0,00	43 240,00
	Sous-total sans AP Pôle d'échange Intermodal	25 335 644	1 223 680	26 559 324		6 556 956,54	621 653,81	7 178 610,35	5 362 997,00	14 017 716,65	26 559 324,00
11	2004 AP POLE D'échange INTERMODAL	4 154 700	0	0	7 ans	3 752 264,55	0,00	3 752 264,55	0,00	0,00	3 752 264,55
	TOTAL GENERAL	29 490 344	1 223 680	26 559 324		10 309 221,09	621 653,81	10 930 874,90	5 362 997,00	14 017 716,65	30 311 588,55



EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal

de la Ville de Saint-Malo

ORIGINAL MAIRIE

Pour l'Andeux mille douze..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....trente mars..... tenue à l'Hôtel de Ville,
à.....18..... heures...00..... en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45....

Nombre de Conseillers effectivement présents :
35 de la Q. 1 à la Q. 4 et à la 33 et 34
32 de la Q. 5 à la Q. 10
33 de la Q. 11 à la Q. 32

Nombre de pouvoirs :
9 de la Q. 1 à la Q. 4 et à la Q. 33 et 34
12 de la Q. 5 à la Q. 10
11 de la Q. 11 à la Q. 32

Quorum.....23.....

Date de la Convocation : 23 mars 2012

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des rapports
aux Conseillers Municipaux : 23 mars 2012 et 28 mars 2012 pour la Q. 33

Date d'affichage de la convocation : 23 mars 2012

Date d'affichage du compte rendu de la séance : 02 avril 2012

Les questions 33 et 34 ont votées après la question 4

Membres présents : MM. COUANAU (jusqu'à la Q. 4, à la Q. 33 et à la Q. 34) - LEBEAU -
Mme JACQUEMIN (jusqu'à la Q. 4, à la Q. 33 et à la Q. 34 et à compter de la Q. 10) - M. RENOULT -
Mme DETROIS - M. FOLIGNE - Mme LE HERISSE - M. PIEDNOIR - Mme TAILLANDIER -
M. LURTON - Mme BAZIRE - M. BELLOIR - Mme MANSUELLE - MM. KELTZ - LAUDE -
Mmes COQUEMONT - BOEDÉC - MM. HAQUIN - LARONDELLE - Mme DUTAIS - FAVRE - FLEAU -
MM. TRUCHOT - BESSEICHE - BIGAUD - KINIE - Mme SAGET - MM. COUDRAY (jusqu'à la Q. 4, à la
Q. 33 et à la Q. 34) - GENDROT - MARTINI - MARÉ - Mme MADIOT - MM. PERRIN - CAPITAINE -
Mme BOURDIN.

Absents Excusés Pouvoirs : M. COUANAU (à compter de la Q. 5) - Mme JACQUEMIN (de la Q. 5 à la
Q. 9) - Mme THEODIN - Mme VERDON - Mme MENAGER - Mme CHASTEL-GAISNE - M. COUDRAY
(à compter de la Q. 5) - M. JOUBERT - Mme PICHAVANT - M. AGENAIS - M. LE SAGER -
Mme THOMAS, absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement à M. LEBEAU (à compter de la
Q. 5) - M. RENOULT (de la Q. 5 à la Q. 9) - M. HAQUIN - Mme DETROIS - Mme FLEAU - M. LURTON
- M. KINIE (à compter de la Q. 5) - M. BIGAUD - M. GENDROT - M. MARE - M. MARTINI -
Mme MADIOT.

Absents : Mme GONTIER.

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. BIGAUD

- 03 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP)

BILAN ET REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME EN COURS

Rapporteur : M. LEBEAU

I – Bilan des AP en cours

L'article R 2311-9 du code général des collectivités territoriales, prévoit que « chaque autorisation de programme ou d'engagement comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Les autorisations de programme ou d'engagement et leurs révisions éventuelles sont présentées par le Maire. Elles sont votées par le Conseil Municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives ».

La situation des AP/CP 2011 détaillée sous la forme d'un tableau récapitulatif et d'une fiche par AP en annexe, arrêtée au 31 décembre 2011 se résume ainsi :

Total des AP en cours au 31/12/11 : 67 777 245,00 €
Total de CP consommés arrêtés au 31/12/11 : 31 546 772,69 €.

La révision proposée porte sur les crédits des autorisations de programme suivantes : l'AP n°9 – Palais du grand large en dépenses, l'AP n°10 – Pae Gare République en dépenses, l'AP n°15 – Médiathèque qu'il est proposé de rebaptiser en AP n°15 - Pôle culturel en dépenses et en recettes et l'AP n°17 - Maison de quartier de Rothéneuf en recettes.

Le montant total des AP en cours serait porté à 77 665 045 € en dépenses et à 26 986 571 € en recettes comme indiqué dans les tableaux ci-dessous ainsi que dans les documents annexés :

DEPENSES	montant révisé 2011 (DCM du 08/04/2011 et du 24/06/2011)	montant 2012
AP N°02 : stade de Marville	5 457 114 €	5 457 114 €
AP N°06 : bâtiments cultuels	1 727 378 €	1 727 378 €
AP N°09 : Palais du Grand Large	5 845 554 €	5 855 554 €
AP N°10 : Pae Gare République	12 450 000 €	12 600 000 €
AP N°13 : restauration des remparts	2 170 000 €	2 170 000 €
AP N°14 : ANRU	15 450 999 €	15 450 999 €
AP N°15 : Pôle culturel	20 272 200 €	30 000 000 €
AP N°16 : Esplanade St Vincent	3 000 000 €	3 000 000 €
AP N°17 : MQ de Rothéneuf	1 404 000 €	1 404 000 €
TOTAL DEPENSES	67 777 245 €	77 665 045 €

RECETTES	montant révisé 2011 (DCM du 08/04/2011 et du 24/06/2011)	Montant 2012
AP N°2 : stade de Marville	814 000 €	814 000 €
AP N°6 : bâtiments culturels	181 100 €	181 100 €
AP N°9 : Palais du Grand Large	805 000 €	805 000 €
AP N°10 : Pae Gare République	9 517 660 €	9 517 660 €
AP N°13 : restauration des remparts	1 639 387 €	1 639 387 €
AP N°14 : ANRU	8 305 164 €	8 305 164 €
AP N°15 : Pôle culturel	4 867 500 €	5 100 000 €
AP N°16 : Esplanade St Vincent	580 000 €	580 000 €
AP N°17 : MQ de Rothéneuf	22 240 €	44 260 €
TOTAL RECETTES	26 732 051 €	26 986 571 €

L'AP n°9 – Palais du Grand Large : L'autorisation de programme du Palais du Grand Large a été engagée en 2002 et a fait l'objet de plusieurs opérations (Ronde Jacques Cartier, Salle Maupertuis Bouvet, Salles Gouin de Beauchesne et Duguay Trouin, salle et hall du Grand Large et le grand auditorium). Seule l'opération de l'auditorium est en cours de finition, les autres étant achevées. Une somme de 10 000 € est inscrite afin de faire face aux dernières révisions de prix des marchés de travaux.

L'AP n°10 – Pae Gare République : Il est proposé une augmentation de l'AP Gare République pour un montant de 150 000 € portant le montant total à 12 600 000 €. Cette augmentation est liée à l'aménagement de l'esplanade.

L'AP n°15 – Médiathèque a été créée par la Délibération du Conseil Municipal du 21 décembre 2007 et son montant initial s'élevait à 10 203 000 € en dépenses et à 3 920 000 € en recettes. Le projet final consiste en la construction d'un pôle culturel regroupant une médiathèque, un cinéma d'art et d'essai composé de trois salles, d'une salle polyvalente et d'un atelier de création numérique. Il est donc proposé de rebaptiser l'AP n°15 – médiathèque en AP n°15 – pôle culturel terme plus approprié au projet final et de porter le montant des dépenses à 30 000 000 € et le montant des recettes à 5 100 000 €.

L'AP n°17 - maison de quartier de Rothéneuf : Il a été mis en place des capteurs qui permettent de vérifier que le bâtiment fonctionne bien selon les normes BBC. Ces travaux de métrologie sont subventionnés par l'Ademe et le Conseil Régional à hauteur de 22 020 €. Ce qui entraîne l'augmentation de l'AP en recettes d'autant.

Il est proposé de prolonger la durée des AP suivantes :

- AP n°6 – bâtiments culturels : prolongation de trois années ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2001 à 2014.
- AP n°10 – PAE Gare République : prolongation de deux années ; en conséquence la période de validité des engagements irait de 2004 à 2013.
- AP n°17 – Maison de quartier de Rothéneuf : prolongation d'une année : en conséquence la période de validité des engagements irait de 2009 à 2012.

Le montant total des AP en 2012 sera donc en dépenses de 77 665 045 € et de 26 986 571 € en recettes.

Les crédits de paiement en dépenses seraient rééchelonnés de la façon suivante :

CP 2001 et 2002 : total :	1 147 668,94 €
CP 2003 : total	465 133,29 €
CP 2004 : total	2 166 001,87 €
CP 2005 : total	7 051 869,95 €
CP 2006 : total	2 410 395,28 €
CP 2007 : total	2 831 054,10 €
CP 2008 : total	380 243,45 €
CP 2009 : total	2 793 846,90 €
CP 2010 : total	8 158 583,03 €
CP 2011 : total	4 141 975,88 €
CP 2012 : total	15 025 060,00 €
CP ultérieurs : total :	<u>31 093 212,31 €</u>
Total Général	77 665 045,00 €

Les crédits de recettes se rapportant aux financements extérieurs, seraient échelonnés de la façon suivante :

CP 2005 : total	542 583,00 €
CP 2006 : total	865 773,52 €
CP 2007 : total	4 496 937,22 €
CP 2008 : total	651 662,80 €
CP 2009 : total	829 384,32 €
CP 2010 : total	1 455 635,20 €
CP 2011 : total	2 908 160,70 €
CP 2012 : total	6 200 680,00 €
CP ultérieurs : total	<u>9 035 754,24 €</u>
Total Général	26 986 571,00 €

Le financement complémentaire sera assuré par le budget général.

Les crédits de paiement et de recettes 2012 indiqués ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission n° 1 en date du 16 mars 2012,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- Le bilan et la révision des autorisations de programme telles que présentées ci-dessus, avec l'échelonnement des crédits de paiement et les affectations d'AP proposés.

AUTORISE

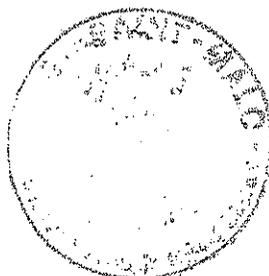
- Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

ADOPTE

Par 33 voix POUR
9 voix CONTRE (M. PERRIN, M. GENDROT, Mme PICHAVANT, M. MARTINI,
M. LE SAGER, Mme MADIOT, Mme THOMAS, M. MARE, M. AGENAIS)
Et 2 ABSTENTIONS (, M. CAPITAINE, Mme BOURDIN)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 02 avril 2012
et dépôt en Préfecture le 02 avril 2012
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,



Francis BEE
Francis BEE

Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du : 30 MARS 2012

Pour le Maire et par Délégation,
La Directrice,

Hélène LE HIR
Hélène LE HIR
Direction des Affaires Générales et Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

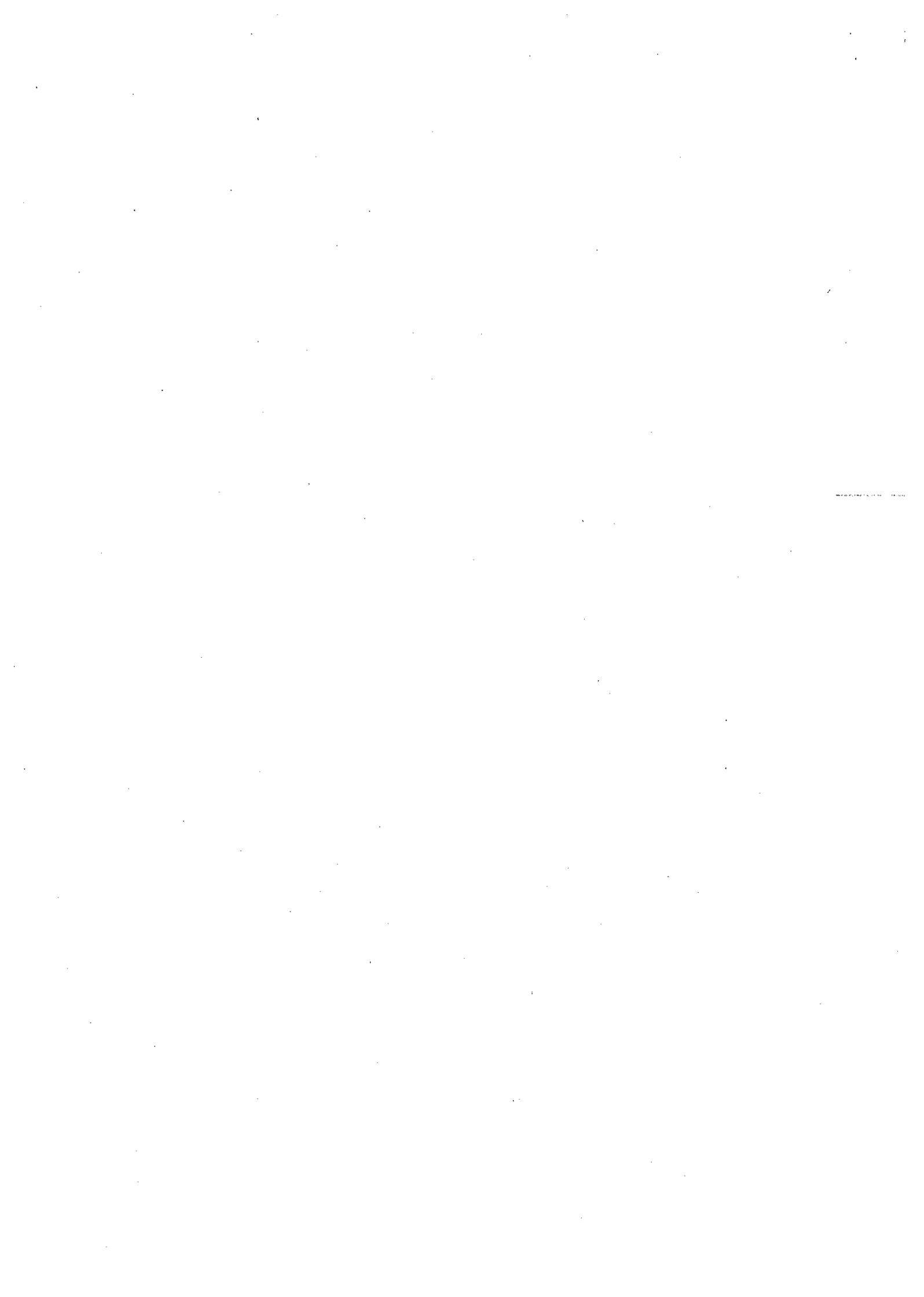
035-213502883-20120330-03CM300312-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2012
Publication : 02/04/2012

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation





AUTORISATION DE PROGRAMME N° 02 - STADE DE MARVILLE
1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2001 - 2012 - 12 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/2010	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL_CP
Salle d'athlétisme	754 458,00		754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts vestiaires techn.& foyer d'accueil	1 110 393,00		1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS cours de tennis en extérieur	847 117,00		847 116,95		847 116,95		0,05	847 117,00
vestiaires ancienne tribune vestiaires scolaires EST	600 000,00		293 606,96		293 606,96		20 893,04	314 500,00
création du parking	62 000,00		58 426,31		58 426,31		3 573,69	62 000,00
rénovation salle de sports	600 000,00		264 510,94	176 596,11	441 107,05	19 000,00	139 892,95	600 000,00
Totaux dépenses	178 646,00		178 645,99		178 645,99		0,01	178 646,00
Totaux recettes	150 000,00		114 261,49		114 261,49		35 738,51	150 000,00
	1 440 000,00		405,63		405,63	1 439 594,00	0,37	1 440 000,00
	5 457 114,00		291 263,23		3 798 420,18	1 458 594,00	200 099,82	5 457 114,00
	814 000,00					814 000,00	0,00	814 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2001 - 2012 - 12 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/2011	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL_CP
Salle d'athlétisme	754 458,00		754 457,78		754 457,78		0,22	754 458,00
tennis couverts vestiaires techn.& foyer d'accueil	1 110 393,00		1 110 392,02		1 110 392,02		0,98	1 110 393,00
tennis extérieurs et plateaux d'EPS cours de tennis en extérieur	847 117,00		847 116,95		847 116,95		0,05	847 117,00
vestiaires ancienne tribune vestiaires scolaires EST	600 000,00		293 606,96		293 606,96		20 893,04	314 500,00
création du parking	62 000,00		58 426,31		58 426,31		3 573,69	62 000,00
rénovation salle de sports	600 000,00		441 107,05	14 573,93	455 680,98		144 319,02	600 000,00
Totaux dépenses	178 646,00		178 645,99		178 645,99		0,01	178 646,00
Totaux recettes	150 000,00		114 261,49		114 261,49		36 738,51	150 000,00
	1 440 000,00		405,63		665 604,11	750 000,00	23 990,26	1 440 000,00
	5 457 114,00		0,00		0,00	580 157,00	233 843,00	814 000,00
	814 000,00		680 178,04		4 478 596,22	750 000,00	228 515,78	5 457 114,00
	814 000,00					580 157,00	233 843,00	814 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 06 - BATIMENTS CULTUELS

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2001 - 2011 - 11 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/10	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00	19 056,00	0,00	19 056,00	0,00	0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	1 070 084,65	0,00	1 070 084,65	0,00	94 915,35	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00	179 485,10	0,00	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00
		543 321,95	0,00	543 321,95	0,00	0,05	543 322,00
Totaux dépenses	1 727 378,00	1 632 462,60	0,00	1 632 462,60	0,00	94 915,40	1 727 378,00
Totaux recettes	181 100,00	179 485,10	0,00	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2001 - 2014 - 14 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	Dépenses montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/11	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
Eglise Nd Des Grèves	19 056,00	19 056,00	0,00	19 056,00	0,00	0,00	19 056,00
Eglise Ste Croix	1 165 000,00	1 070 084,65	0,00	1 070 084,65	0,00	94 915,35	1 165 000,00
Eglise St Ideuc	543 322,00	179 485,10	0,00	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00
		543 321,95	0,00	543 321,95	0,00	0,05	543 322,00
Totaux dépenses	1 727 378,00	1 632 462,60	0,00	1 632 462,60	0,00	94 915,40	1 727 378,00
Totaux recettes	181 100,00	179 485,10	0,00	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 09 - PALAIS DU GRAND LARGE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2002 - 2012 - 11 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2010 arrétée au 31/12/10	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00		361 225,90		361 225,90	0,00	1,10	361 227,00
salle Maupertuis Bouvet	1 103 372,00		1 103 371,85		1 103 371,85	0,00	0,15	1 103 372,00
salle G de Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00		154 643,77		154 643,77	0,00	58,23	154 702,00
amphithéâtre	4 020 000,00		4 015 057,83	3 484 642,00	3 885 699,83	134 300,00	0,17	4 020 000,00
auditorium		805 000,00		471 500,00	471 500,00	333 500,00	0,00	805 000,00
salle du grand large et hall du grand large	206 253,00		206 252,66		206 252,66		0,34	206 253,00
Totaux dépenses	5 845 554,00		2 226 552,01	3 484 642,00	5 711 194,01	134 300,00	59,99	5 845 554,00
Totaux recettes		805 000,00		471 500,00	471 500,00	333 500,00	0,00	805 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2002 - 2012 - 11 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		EHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT						
opérations	Dépenses montant en €	Recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2011 arrétée au 31/12/11	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
rotonde J Cartier	361 227,00		361 225,90		361 225,90	0,00	1,10	361 227,00
salle Maupertuis Bouvet	1 103 372,00		1 103 371,85		1 103 371,85	0,00	0,15	1 103 372,00
salle G de Beauchesne et Duguay Trouin	154 702,00		154 643,77		154 643,77	0,00	58,23	154 702,00
amphithéâtre	4 030 000,00		3 885 699,83	109 081,00	3 994 780,83	35 219,00	0,17	4 030 000,00
auditorium		805 000,00	471 500,00	333 500,00	805 000,00	0,00	0,00	805 000,00
salle du grand large et hall du grand large	206 253,00		206 252,66		206 252,66		0,34	206 253,00
Totaux dépenses	5 855 554,00		5 711 194,01	109 081,00	5 820 275,01	35 219,00	59,99	5 855 554,00
Totaux recettes		805 000,00		333 500,00	805 000,00	0,00	0,00	805 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 10 - GARE REPUBLIQUE PAE

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2004 - 2011 - 8 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					TOTAL CP
		réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/10	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	
PAE Dépenses	montant en € 12 450 000,00	8 903 494,54	382 733,64	9 286 228,18	115 000,00	3 048 771,82	12 450 000,00
PAE Recettes	9 517 660,00	6 644 665,29	374 166,00	7 018 831,29	575 442,00	1 923 386,71	9 517 660,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE: 2004-2013 - 10ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					TOTAL CP
		réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/11	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	
opérations PAE Dépenses	montant en € 12 600 000,00	9 286 228,18	93 694,75	9 379 922,93	528 000,00	2 692 077,07	12 600 000,00
PAE Recettes	9 517 660,00	7 018 831,29	467 941,92	7 486 773,21	481 666,00	1 549 220,79	9 517 660,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 13 - RESTAURATION DES REMPARTS

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2004 - 2014 - 11 ans)

AFFECTATION EN OPERATION			ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/10	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
Basion de la hollande	650 000,00	521 961,00	508 141,43	0,00	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
basion st Louis	1 310 000,00		394 418,10	0,00	394 418,10	0,00	127 542,90	521 961,00
cale de l'éventail : contrôle continu	10 000,00	1 117 426,00	53 583,99	0,00	53 583,99	0,00	1 256 416,01	1 310 000,00
basion st Philippe	0,00		42 732,47	0,00	42 732,47	0,00	1 074 693,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la reine	200 000,00		3 542,97	1 766,49	5 309,46	0,00	4 690,54	10 000,00
Totaux dépenses	2 170 000,00		183 364,08	0,00	183 364,08	0,00	16 635,92	200 000,00
Totaux recettes		1 639 387,00	748 632,47	1 766,49	750 398,96	0,00	1 419 601,04	2 170 000,00
			437 150,57	0,00	437 150,57	0,00	1 202 236,43	1 639 387,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2004 - 2014 - 11 ans)

(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/11	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
Basion de la hollande	650 000,00		508 141,43	0,00	508 141,43	0,00	141 858,57	650 000,00
basion st Louis	1 310 000,00	521 961,00	394 418,10	0,00	394 418,10	0,00	127 542,90	521 961,00
cale de l'éventail : contrôle continu	10 000,00	1 117 426,00	53 583,99	0,00	53 583,99	0,00	1 256 416,01	1 310 000,00
basion st Philippe	0,00		42 732,47	0,00	42 732,47	0,00	1 074 693,53	1 117 426,00
protection des remparts entre la cale des bains chauds et le fort à la reine	200 000,00		5 309,46	0,00	5 309,46	2 000,00	2 690,54	10 000,00
Totaux Dépenses	2 170 000,00		183 364,08	0,00	183 364,08	0,00	16 635,92	200 000,00
Totaux recettes		1 639 387,00	750 398,96	0,00	750 398,96	2 000,00	1 417 601,04	2 170 000,00
			437 150,57	0,00	437 150,57	0,00	1 202 236,43	1 639 387,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 14 - ANRU

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)

(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisation 2010 arrêtée		total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
			au 31/12/10	au 31/12/10				
Aménagements	8 773 223,00	4 902 188,00	1 649 172,83	2 065 715,91	2 065 715,91	2 542 401,00	4 165 106,09	8 773 223,00
équipements	1 231 880,00	525 300,00	534 444,15	639 818,15	639 818,15	1 267 325,00	2 995 044,85	4 902 188,00
zone d'aménagements	3 893 529,00	2 610 300,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00	896 880,00	1 231 880,00
résidentialisation	822 528,00		0,00	0,00	0,00	250 650,00	274 650,00	525 300,00
réhabilitation	151 971,00		0,00	0,00	0,00	822 001,00	2 716 538,86	3 893 529,00
création de logements sociaux	116 508,00		0,00	0,00	0,00	1 172 594,00	1 405 593,67	2 610 300,00
ingénierie et conduite de projet	461 360,00	267 376,00	0,00	0,00	0,00	130 366,00	692 162,00	822 528,00
Totaux dépenses	15 450 999,00		19 665,90	13 455,00	33 120,90	75 985,00	36 623,00	116 508,00
Totaux recettes		8 306 164,00	525 249,89	1 895 455,16	2 420 705,05	0,00	0,00	0,00
			125 039,90	580 011,48	705 051,38	2 832 887,00	4 767 225,62	8 306 164,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2007 - 2012 - 6 ans)

(modification en grisé)

opérations	dépenses montant en €	recettes montant en €	réalisation 2011 arrêtée		total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
			au 31/12/11	au 31/12/11				
Aménagements	8 773 223,00	4 902 188,00	1 356 517,12	3 422 233,03	3 422 233,03	1 549 310,00	3 801 679,97	8 773 223,00
équipements	1 231 880,00	525 300,00	313 848,17	953 666,32	953 666,32	999 803,00	2 948 718,68	4 902 188,00
zone d'aménagements	3 893 529,00	2 610 300,00	52 132,56	52 132,56	52 132,56	1 008 000,00	171 747,44	1 231 880,00
résidentialisation et réhabilitation	974 499,00		30 629,63	30 629,63	30 629,63	385 934,00	108 736,37	525 300,00
création de logements sociaux	116 508,00		127 435,91	482 425,05	482 425,05	751 235,00	2 659 868,95	3 893 529,00
ingénierie et conduite de projet	461 360,00	267 376,00	5 089,95	37 202,28	37 202,28	1 093 341,00	1 479 756,72	2 610 300,00
Totaux dépenses	15 450 999,00		206 851,50	206 851,50	206 851,50	151 971,00	615 676,50	974 499,00
Totaux recettes		8 306 164,00	70 454,00	70 454,00	70 454,00	44 025,00	2 029,00	116 508,00
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			0,00	0,00	0,00	20 000,00	441 360,00	461 360,00
			33 120,90	62 404,75	95 525,65	127 184,00	44 666,35	267 376,00
			2 420 705,05	1 813 391,09	4 234 086,14	3 524 541,00	7 692 361,86	15 450 999,00
			705 051,38	411 972,50	1 117 023,88	2 606 262,00	4 581 878,12	8 306 164,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 15 - POLE CULTUREL

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2008-2013 - 6 ANS)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/2010	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Pôle culturel	20 272 200,00	1 089 240,49	847 460,76	1 936 701,25	4 143 200,00	14 192 298,75	20 272 200,00
dépenses							
recettes	4 867 500,00	0,00	0,00	0,00	1 882 223,00	2 985 277,00	4 867 500,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2008-2013 - 6 ans)
(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/2011	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Pôle culturel	30 000 000,00	1 936 701,25	1 376 955,45	3 313 656,70	9 784 300,00	16 902 043,30	30 000 000,00
dépenses							
recettes	5 100 000,00	0,00	1 683 626,28	1 683 626,28	2 154 480,00	1 261 893,72	5 100 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 16 - ESPLANADE ST VINCENT PARKING SOUTERRAIN

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2009-2012 - 4 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/2010	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations parking St Vincent dépenses	montant en € 3 000 000,00	501 818,75	85 462,71	587 281,46	359 113,00	2 053 605,54	3 000 000,00
recettes	580 000,00	0,00	29 957,72	29 957,72	380 000,00	170 042,28	580 000,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012 (DUREE : 2009-2012 - 4 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/2011	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations parking St Vincent dépenses	montant en € 3 000 000,00	587 281,46	11 545,92	598 827,38	360 000,00	2 041 172,62	3 000 000,00
recettes	580 000,00	29 957,72	0,00	29 957,72	344 975,00	205 067,28	580 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME N° 17 - MAISON DE QUARTIER DE ROTHENEUF

1) SITUATION ACTUELLE DCM DU 8 AVRIL 2011 (DUREE : 2009-2011 - 3 ans)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2010 arrêtée au 31/12/2010	total réalisé	CP 2011	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Maison quartier Rothéneuf	1 404 000,00	111 606,08	1 169 799,04	1 281 405,12	96 450,00	26 144,88	1 404 000,00
dépenses							
recettes	22 240,00	0,00	0,00	0,00	22 240,00	0,00	22 240,00

2) NOUVELLE PROPOSITION DCM DU 30 MARS 2012. (DUREE : 2009-2012 - 4 ans)

(modification en grisé)

AFFECTATION EN OPERATION		ECHELONNEMENT DES CREDITS DE PAIEMENT					
		réalisations antérieures	réalisation 2011 arrêtée au 31/12/2011	total réalisé	CP 2012	CP ultérieurs	TOTAL CP
opérations	montant en €						
Maison quartier Rothéneuf	1 404 000,00	1 281 405,12	57 129,63	1 338 534,75	41 000,00	24 465,25	1 404 000,00
dépenses							
recettes	44 260,00	0,00	11 120,00	11 120,00	33 140,00	0,00	44 260,00

CREDITS D'AP (crédits d'engagement)												
Montants												
N°	AP ET AFFECTATION EN OPERATIONS - RECETTES	montant révisé Délibérations 2011	demande BP 2012	montant révisé DCM du 30/3/12	durée révisée	total CP Encaissés 2001/2010 au 31/12/10	CP Encaissés en 2011 au 31/12/11	total CP Encaissés 2001/2011 au 31/12/11	CP demandés au BP 12	CP ultérieurs	CP total général	
02	2001 STADE DE MARVILLE renovation salle de sports	814 000	0	814 000	12 ans	0,00	0,00	0,00	580 157,00	233 843,00	814 000,00	
06	2001 AP Bâtimts culturels église ste Croix	181 100 181 100	0	181 100 181 100	14 ans	179 485,10 179 485,10	0,00	179 485,10	0,00	1 614,90	181 100,00	
09	2002 AP PGL auditorium	805 000		805 000	11 ans	471 500,00	333 500,00	805 000,00	0,00	0,00	805 000,00	
10	2004 AP GARE REPUBLIQUE	9 517 660		9 517 660	10 ans	7 018 831,29	467 941,92	7 486 773,21	481 666,00	1 549 220,79	9 517 660,00	
13	2004 AP Restauration des remparts bastion de la hollande bastion st Louis	1 639 387 521 961 1 117 426	0	1 639 387 521 961 1 117 426	11 ans	437 150,57 394 418,10 42 732,47	0,00	437 150,57 394 418,10 42 732,47	0,00	1 202 236,43 127 542,90 1 074 693,53	1 639 387,00 521 961,00 1 117 426,00	
14	2007 ANRU aménagement équipements zones d'aménagement création de logts sociaux Ingénierie et conduite de projet	8 305 164 4 902 188 525 300 2 610 300 0 267 376	0	8 305 164 4 902 188 525 300 2 610 300 0 267 376	6ans	705 051,38 639 818,15 0,00 32 112,33 0,00 33 120,90	411 972,50 313 848,17 30 629,63 5 089,95 0,00 62 404,75	1 117 023,88 953 666,32 30 629,63 37 202,28 0,00 95 525,65	2 606 262,00 999 803,00 385 934,00 1 093 341,00 0,00 127 184,00	4 681 878,12 2 948 718,68 108 736,37 1 479 756,72 0,00 44 666,35	8 305 164,00 4 902 188,00 525 300,00 2 610 300,00 0,00 267 376,00	
15	2008 POLE CULTUREL	4 867 500	232 600	5 100 000	6 ans	0,00	1 683 626,28	1 683 626,28	2 154 480,00	1 261 893,72	5 100 000,00	
16	2009 Esplanade st Vincent parking souterrain	580 000	0	580 000	4ans	29 957,72	0,00	29 957,72	344 975,00	205 067,28	580 000,00	
Accusé	2008 Mison de Rixouse de construction	22 240	22 020	44 260	4ans	0,00	11 120,00	11 120,00	33 140,00	0,00	44 260,00	
05-213-6028	TOTAL GENERAL	25 732 051	254 620	26 986 571		8 841 976,06	2 908 160,70	11 750 136,76	6 200 680,00	9 035 754,24	26 986 571,00	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2012
Publication : 02/04/2012

Pour l'autorité Compétente"
par délégation





ORIGINAL MAIRIE

EXTRAIT

des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Saint-Malo

ORIGINAL MAIRIE

Pour l'Andeux mille douze..... où est écrit ce qui suit :
Séance Publique du.....vingt-neuf juin..... tenue à l'Hôtel de Ville,
à.....18..... heures...00....., en vertu des articles L 2121-7 et suivants du Code Général
des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....45.....

Nombre de Conseillers effectivement présents :
40 de la Q. 1 à la Q. 5
41 de la Q. 6 à la Q. 10
40 de la Q. 11 à la Q. 19
39 de la Q. 20 à la Q. 29

Nombre de pouvoirs :
3 de la Q. 1 à la Q. 5
2 de la Q. 6 à la Q. 10
3 de la Q. 11 à la Q. 19
4 de la Q. 20 à la Q. 29

Quorum.....23.....

Date de la Convocation : 22 juin 2012

Date de transmission de la convocation, de l'ordre du jour et des exposés des rapports
aux Conseillers Municipaux : 22 juin 2012

Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2012

Date d'affichage du compte rendu de la séance : 02 juillet 2012

Membres présents : MM. COUANAU - LEBEAU - Mme JACQUEMIN - M. RENOULT -
Mme DETROIS - M. FOLIGNE - Mme LE HERISSE - M. PIEDNOIR - Mme TAILLANDIER -
M. LURTON - Mme BAZIRE - MM. KELTZ - LAUDE - Mmes COQUEMONT - BOEDEC (à compter de la
Q. 6) - MM. HAQUIN - LARONDELLE - Mmes THEODIN - VERDON - DUTAIS - FAVRE - FLEAU
(jusqu'à la Q. 10) - M. TRUCHOT - Mme MENAGER - M. BESSEICHE - Mme CHASTEL-GAISNE
(jusqu'à la Q. 19) - MM. BIGAUD - KINIE - Mme SAGET - MM. JOUBERT - GENDROT -
Mme PICHAVANT - MM. MARTINI - AGENAIS - MARÉ - M. LE SAGER - Mmes MADIOT -
CHANSAY-LAINÉ - MM. PERRIN - CAPITAINE - Mme BOURDIN.

Absents Excusés Pouvoirs : M. BELLOIR - Mme MANSUELLE - Mme BOEDEC (jusqu'à la Q. 5) -
Mme CHASTEL-GAISNE (à compter de la Q. 20), absents excusés, ont donné pouvoir régulier respectivement
à M. KINIE - M. PIEDNOIR - Mme DETROIS (jusqu'à la Q. 5) - M. TRUCHOT (à compter de la Q. 11) -
Mme MENAGER (à compter de la Q. 20).

Absents Excusés : Mme GONTIER - M. COUDRAY.

Président : M. COUANAU

Secrétaire : M. JOUBERT

- 01 - COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Rapporteur : M. LEBEAU

Le Compte Administratif 2011 comprend le budget général et six budgets annexes.

Ils sont présentés successivement.

BUDGET GENERAL

SOLDES DE L'EXECUTION BUDGETAIRE

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
FONCTIONNEMENT	69 082 863,11	77 043 276,28	7 960 413,17
INVESTISSEMENT	26 584 853,70	25 473 143,83	- 1 111 709,87
TOTAL BUDGET	95 667 716,81	102 516 420,11	6 848 703,30

Il vous est proposé, comme les années précédentes, d'affecter la totalité du résultat (de fonctionnement), soit 7 960 413,17 €, au financement de la section d'investissement.

LES REALISATIONS 2011 AU REGARD DES OBJECTIFS FIXES

Les dépenses d'équipement brut représentent plus de 13 millions afin de maintenir un bon niveau d'investissement.

Les principales orientations politiques de l'exercice 2011 avaient été établies dans le même contexte économique et financier contraint que pour les exercices précédents. Toutefois, le soutien à l'investissement a été maintenu, avec des dépenses qui visent à :

- apporter des réponses aux attentes des habitants notamment en matière d'urbanisme, de logement, de sport et de culture,
- conserver un rôle en qualité d'acteur économique important sur le territoire.

Le financement de ces opérations a nécessité un recours à l'emprunt, d'un montant de 5 964 731,67 € soit beaucoup moins que le minimum fixé lors du débat d'orientation budgétaire (7 M d'€).

Quant à l'autofinancement, il est de 10 517 439,49 €, et se décompose en :

Dotations aux amortissements (autofinancement obligatoire) :	2 557 026,32
Résultat de l'exercice :	7 960 413,17

TOTAL : 10 517 439,49

Les réalisations du Compte Administratif 2011 sont présentées par masses budgétaires significatives.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 – LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

1-1 – Structure des ressources de fonctionnement

Impôts et taxes communaux	33 376 744,03
Dotations d'intercommunalité	15 027 202,00
Concours de l'Etat	17 072 819,89
Autres recettes	9 407 144,77

Recettes courantes	74 883 910,69
Recettes exceptionnelles	2 159 365,59

TOTAL	77 043 276,28

1-2 – Détail des recettes de fonctionnement

1-2-1 – Détail des impôts et taxes communaux

Produit des trois taxes	26 658 325,00
Droits de mutations	2 942 517,66
Produit des jeux au casino	1 465 930,41
Taxe sur l'électricité	1 106 334,94
Taxe de séjour	911 764,78
Autres taxes	291 871,24

TOTAL	33 376 744,03

Les impôts et taxes communaux augmentent de 4,89 %, on retrouve dans ce pourcentage l'effet d'une forte progression des droits de mutation, très en retrait ces deux dernières années, (+26,86 %) reflet d'une activité immobilière dynamique, et une augmentation de près de 9 % de la taxe de séjour.

Parallèlement, la produit global des trois taxes augmente de 2,88 % sous l'effet de l'actualisation liée à la Loi de finances 2011 (+ 2%) et d'une variation physique des bases.

1-2-2 – Détail des dotations d'intercommunalité

Attribution de Compensation (AC)	13 909 982,00
Dotation Solidarité Communautaire (DSC)	1 117 220,00
	<hr/>
TOTAL	15 027 202,00

Ces deux dotations restent stables depuis l'exercice 2009.

1-2-3 – Détail des concours de l'Etat

- Dotation Globale de Fonctionnement :	
* Dotation Forfaitaire :	12 829 876,00
* Dotation de Solidarité Urbaine :	1 396 616,00
* Dotation Nationale de Péréquation :	1 026 735,00
- Dotation Unique des Compensations Spécifiques de la Taxe Professionnelle :	378 797,00
- DGF des permanents syndicaux :	50 263,59
- Dotation Spéciale Instituteurs :	14 040,00
- Dotation de Recensement :	12 221,00
- Dotation Globale de Décentralisation :	5 252,30
	<hr/>
Sous total : enveloppe normée	15 713 800,89
Compensation au titre de la Taxe d'Habitation :	1 029 280,00
Compensation au titre de la Taxe Foncière :	319 836,00
Compensation pour perte de droits de mutation :	9 903,00
	<hr/>
Sous total : compensations fiscales	1 358 569,00
	<hr/>
TOTAL	17 072 819,89

L'enveloppe normée des concours de l'Etat connaît, pour Saint-Malo, une évolution négative, de l'ordre de -1,21 %.

Cette diminution des dotations sous enveloppe s'explique notamment par la baisse de deux composantes de la dotation forfaitaire :

- la dotation de base, qui diminue de 33 543 €, en raison d'une légère diminution de la population de la commune (à noter : « La population prise en compte pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement 2011 est celle arrêtée au 1er janvier 2008 »), et d'un potentiel financier favorable comparé à la moyenne de la strate.
- Le complément de garantie, qui diminue de 162 131 €, soit une perte de 2 %, en raison des ajustements de la loi de finances 2011, qui s'appuient sur le potentiel fiscal de la collectivité.

Par ailleurs, la dotation spécial instituteur (DSI) continue de diminuer en raison de la baisse progressive du nombre d'instituteurs logés sur la commune.

Enfin, à partir de 2011, les allocations constituant la dotation de compensation de la taxe professionnelle, ont été regroupées pour former la Dotation Unique des Compensations Spécifiques de la Taxe Professionnelle (DUCSTP), et cette dernière a été soumise à un coefficient de minoration pour l'exercice 2011 (Loi de finances 2011), d'où une perte de 7,41 % pour Saint-Malo.

1-2-4 – Les autres recettes courantes

Ces recettes sont constituées de la facturation des services rendus et des atténuations de charges (emplois aidés, facturations aux budgets annexes, travaux en régie, produits financiers, produits exceptionnels hors cessions, etc.).

1-2-5 – Les recettes exceptionnelles

Les recettes exceptionnelles regroupent des écritures d'ordre et les ventes d'immeubles liées à des opérations d'urbanisme.

2 - LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

2-1 – Structure des charges de fonctionnement

Charges courantes de gestion	62 704 834,65
Charges financières	1 659 647,89
Charges exceptionnelles	2 161 354,25
Dotations aux amortissements	2 557 026,32

TOTAL	69 082 863,11

2-2 – Détail des charges de fonctionnement

2-2-1 – Détail des charges courantes de gestion

Charges à caractère général (chapitre 011)	13 710 459,35
Charges de personnel (chapitre 012)	32 575 212,31
Autres charges de gestion	794 940,98
Participations	15 624 222,01

TOTAL	62 704 834,65

A périmètre constant, les charges courantes de gestion diminuent de 0,83 %. Pour établir une évolution cohérente de ces charges de fonctionnement, il convient de raisonner « à périmètre constant » c'est-à-dire en dehors des charges de gestion de la Route du Rhum, évènement majeur, qui a pesé sur l'exercice 2010.

Ainsi, entre 2010 et 2011, les charges à caractère général (chap 011), augmentent de 2,77 %, tandis que les autres charges de gestion diminuent de 19,76 %.

Les charges de personnel (chapitre 012) ont, quant à elles, diminué de 0,99 %.

Les principales participations sont :

- les subventions ordinaires aux associations comprenant les prestations et manifestations subventionnées :	5 731 633,00
- les participations au CCAS dont la subvention d'équilibre :	2 880 224,09
- la Redevance d'Eaux Pluviales, finançant la partie eaux pluviales du budget de l'assainissement :	2 547 483,24
- le contingent d'incendie :	3 196 347,81
- les participations aux écoles privées :	1 028 547,92

2-2-2 – Détail des charges financières

Intérêts des emprunts pour 2011 :	1 626 487,64
Intérêts sur ligne de trésorerie :	29 618,30
Commissions emprunts et ligne de trésorerie	3 541,95

TOTAL	1 659 647,89

En ce qui concerne les intérêts de la ligne de trésorerie, ils diminuent de 34,6 % en raison d'une moindre utilisation de celle-ci.

2-2-3 – Charges exceptionnelles

Cet agrégat comprend les mouvements d'ordre sur les sorties du patrimoine correspondant, pour l'essentiel, aux ventes d'immeubles liées aux opérations d'urbanisme.

2-2-4 – Dotation aux Amortissements

Ainsi, que nous avons déjà eu l'occasion de le présenter, et en application de l'instruction budgétaire M14, la Ville amortit les biens meubles (matériels, mobiliers et véhicules) selon les durées fixées par la délibération du 5 décembre 2008, ainsi que les subventions d'équipement.

La dotation aux amortissements constitue la part obligatoire de l'autofinancement.

LA DETTE

3 – EVOLUTION DE L'ENCOURS ET DE L'ANNUITE (INTERETS ET REMBOURSEMENT EN CAPITAL) EN FIN D'EXERCICE

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	66 248 180	65 280 152	66 158 827	68 167 111	70 707 254	68 872 380
Intérêts	2 334 075	2 666 116	2 837 422	1 616 508	1 280 502	1 626 488
Remboursement en capital (hors refinancement et remboursement anticipé)	7 272 221	6 956 430	6 550 276	6 223 668	7 070 661	7 799 606

L'encours de la dette dépend du montant de l'emprunt de l'année et des différents profils d'amortissement des emprunts des années précédentes.

L'annuité de la dette, qui se compose des intérêts et du remboursement du capital, augmente de 1 074 931 €.

Le remboursement en capital augmente de 728 945 € en raison des différents profils d'amortissement des emprunts.

La charge des intérêts augmente de 345 986 € par rapport à 2010.

Cette évolution s'explique par la hausse des taux, la contractualisation de nouveaux prêts, le profil d'amortissement de certains prêts et les emprunts terminés :

	Effet sur l'évolution des intérêts
Hausse des taux variables	+ 143 644,19
Echéances constantes (augmentation de l'amortissement et donc réduction des intérêts)	- 92 345,65
Prêts terminés	- 5 258,34
Passage à taux fixe (hausse du taux)	+190 101,08
Nouveau prêt	+109 844,66
TOTAL	345 985,94

Les passages à taux fixe ont été effectués afin de bénéficier de taux fixes historiquement bas pour obtenir une structure équilibrée de l'encours de la dette, en atteignant l'objectif de 52 % de taux variable et 48 % de taux fixe au 31/12/2012.

SECTION D'INVESTISSEMENT

4 – LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

4-1 – Structure des ressources d'investissement

Ressources propres	10 444 548,32
Subventions et Participations	5 423 784,75
Recettes exceptionnelles	2 142 516,36
Emprunt	5 964 731,67
	<hr/>
SOUS-TOTAL	23 975 581,10
Opérations de trésorerie et refinancement	1 166 666,67
Opérations d'ordre interne à la section d'investissement	330 896,06
	<hr/>
TOTAL	25 473 143,83

4-2 – Détail des ressources d'investissement

4-2-1 – Ressources propres d'investissement

Affectation du résultat (de fonctionnement) de 2010	5 083 460,82
Dotation aux amortissements	2 557 026,32
Fonds de Compensation de la TVA	2 292 539,50
Taxe Locale d'Équipement	511 522,00
	<hr/>
TOTAL	10 444 548,32

4-2-2 – Subventions et Participations

Cet agrégat se décompose en :

Participations en secteurs d'urbanisme	2 292 480,54
Subventions	2 606 038,15
Amendes de police	406 016,00
Autres participations : non réalisation places de stationnement, prélèvement à employer sur Casino.	119 250,06
	<hr/>
TOTAL	5 423 784,75

4-2-3 – Recettes exceptionnelles

Ce sont essentiellement des opérations d'ordre de sortie de l'actif liées aux ventes d'immeubles.

4-2-4 – Les emprunts

L'emprunt réalisé en 2011 est un emprunt à taux variable souscrit auprès de la banque ARKEA.

4-2-5 – Opérations d'ordre interne à la section d'investissement

Il s'agit généralement d'opérations d'ordre relatives aux acquisitions à titre gratuit, à l'inscription à l'actif des études qui ont été suivies de travaux et aux opérations pour compte de tiers.

5 – LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

5-1 – Structure des dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement brut	13 350 957,11
Subventions d'équipement	516 304,52
Dépenses exceptionnelles	255 453,69
Remboursement d'emprunts classiques	7 799 605,92
	<hr/>
SOUS TOTAL	21 922 321,24
Opérations de trésorerie	1 166 666,67
Opérations d'ordre interne à la SI	330 896,06
	<hr/>
SOUS TOTAL	23 419 883,97
Solde 2010 reporté	3 164 969,73
	<hr/>
TOTAL	26 584 853,70

5-2 – Détail des dépenses d'investissement

5-2-1 – Dépenses d'équipement brut

Elles s'élèvent, au total, à 13 350 957,11 € et peuvent être décomposées, par secteurs, de la façon suivante :

- Sécurité et salubrité :**191 333,20**

Parmi les principaux investissements on trouve notamment :

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| - Cimetières : | 65 306,33 |
| Travaux divers de réfection et d'entretien | |
| - Fourrière animale, toilettes publiques : | 18 488,01 |
| Travaux d'embellissement ou de remise en état sur plusieurs sites | |
| - Equipements de la police municipale : | 70 427,66 |
| avec notamment des gilets pare balles, deux scooters et des travaux de restructuration | |
| - Sécurité sur les plages : | 37 111,20 |
| Mise en place de signalétique et acquisition de matériels de sécurité (fauteuils PMR, défibrillateurs ...) | |

- Enseignement – Enfance – Social :**584 895,71**

Ces dépenses peuvent être regroupées en :

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Travaux dans les écoles publiques primaires et Pré-élémentaires (menuiseries extérieures, tracés et équipements sportif...) | 292 768,78 |
| - Travaux divers : | 123 949,74 |
| Entretien des bâtiments scolaires, diagnostics accessibilité, CLDP, logements de fonction | |
| - Cuisine centrale et restaurants scolaires : (travaux et matériels) | 79 671,99 |
| - Travaux sur bâtiments à caractère social : Aire d'accueil des gens du voyage, Restos du Cœur... | 48 215,71 |
| - Acquisition d'équipements divers : (informatique, mobilier pour les écoles, véhicule de la DESI...) | 40 289,48 |

- Culture et Patrimoine :**2 037 385,92**

Principaux investissements :

- | | |
|-------------------------|--------------|
| - Médiathèque : | 1 390 653,79 |
| Etudes et préfiguration | |
| - Musées : | 274 269,41 |

Restauration de collections, programme de la
Natière, réfection des fortifications d'Alet

- Divers travaux sur bâtiments culturels, culturels et Remparts	145 758,28	
- Maison des Associations et Maison de quartiers : (Travaux MQ de Rothéneuf, véhicule ...)	74 442,26	
- Conservatoire : (Travaux EMCE, acquisition instruments et matériels...)	82 224,23	
- Sport et Jeunesse :		2 084 272,69

Principaux investissements :

- Stade de Marville : Rénovation de la Salle (643 199€) éclairage terrain d'honneur aux normes CFA2, acquisition d'une tondeuse hélicoïdale...	783 438,57	
- Stades : Dont réalisation terrain synthétique Henri Lemarié (660 789 €), matériels et travaux divers...	873 496,50	
- Salles de sport : Début de la rénovation de la salle de la Découverte dans le cadre du programme ANRU (52 132 €) , travaux et matériels divers	209 559,56	
- Piscine et centres nautiques : Travaux (dont remplacement ascenseur piscine) et acquisition de matériels	149 270,75	
- Voirie - Propreté urbaine :		2 729 420,60

On relève notamment :

- Revêtements de chaussées, marquages, trottoirs, sécurité, ralentisseurs, chicanes etc... : renouvellement et grosses réparations	830 972,80	
- Nettoyement, parc automobile : Réparation et renouvellement véhicules, travaux, matériels	542 801,78	
- Eclairage public réparations, renouvellement et mise en conformité des équipements	389 400 ,92	

- Autres investissements de voirie : (Matériels, plan vélo, désherbage, aménagements pour personnes à mobilité réduite...)	375 023,26	
- Signalisation, feux tricolores, jalonnement, sécurité routière, horodateurs	219 727,29	
- Politique des quartiers :	215 215,22	
- Espaces verts :		891 061,67

Ces dépenses peuvent être regroupées en :

- Travaux espaces verts liés aux opérations de résidentialisation (ANRU):	171 159,85	
- Acquisition de matériels et véhicules :	264 431,76	
- Travaux divers (aménagement paysagers voiries diverses, parc des Chênes, Place du Québec...) et politique des quartiers :	212 360,07	
- Aménagement d'espaces verts en accompagnement de travaux d'assainissement :	77 601,33	
- Opérations de sécurité et optimisation du service :	93 442,38	
- Urbanisme et Logement :		4 285 685,28

Ces dépenses peuvent être regroupées en :

- PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble) et secteurs d'urbanisme : (PAE de la Bastille-La Haize ; PAE La Lande Gatelle; PAE Le Sillon Roger Vercel, ...)	2 184 095,45	
- Opération ANRU :	1 312 793,18	
- Acquisitions foncières :	293 033,23	
- Opérations spécifiques : PGL, office de tourisme :	216 142,01	
- Divers travaux, études et matériels pour patrimoine ville	224 459,73	
- Moyens des services (non ventilés) et autres :		546 902,04

Ces dépenses peuvent être regroupées en :

- Parc automobile :	223 828,16	
---------------------	------------	--

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Equipements informatique et téléphonie : | 168 262,62 |
| - Matériels divers services et petits travaux sur bâtiments communaux : | 154 811,26 |

5-2-2 – Subventions d'équipements (compte 204)

Les principales opérations sont :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| - Subvention d'équipement urbanisme
Aides à la création de logements sociaux dans le cadre de l'opération ANRU : | 277 305,50 |
| - Subventions d'équipement aux associations sportives et culturelles : | 172 788,61 |
| - Autres subventions : | 66 210,41 |

5-2-3 – Dépenses exceptionnelles

Elles comprennent des opérations d'ordre relatives aux cessions de terrains et des régularisations comptables, ainsi que des opérations financières telles que les amortissements de subventions, ou le reversement de la TLE à l'Agglomération pour la ZAC des Mottais (ZAC d'utilité communautaire).

5-2-4 – Les emprunts

Les remboursements d'emprunts classiques correspondent à l'amortissement contractuel pour chaque exercice.

5-2-5 – Opération d'ordre interne à la section d'investissement

Elles sont la contrepartie des recettes de même nature.

Il s'agit généralement d'opérations d'ordre relatives aux acquisitions à titre gratuit et à l'inscription à l'actif des études qui ont été suivies de travaux.

BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES

TRESORERIE ET DETTE

1 – TRESORERIE

La Ville mène, depuis de nombreuses années, une gestion de « trésorerie zéro ». C'est-à-dire, qu'elle ajuste quotidiennement sa trésorerie en fonction de ses besoins grâce à une ouverture de crédits de 15 millions d'euros. Les intérêts mandatés sur 2011 ont été de 29 618 €. L'encours journalier moyen, en 2011, a été de 787 597 €.

Au 31 décembre, l'encours de cette ouverture de crédits est remboursé et couvert par l'emprunt de l'année.

2 – LA DETTE

L'emprunt réalisé chaque année correspond donc aux besoins en clôture d'exercice.

Cet emprunt fait l'objet d'une affectation selon les besoins de financement de la section d'investissement des différents budgets.

L'emprunt 2011 d'un montant de 8 419 866,67 € a été affecté de la façon suivante :

Budget Général : 5 964 731,67 €
Budget Assainissement : 2 455 435,00 €

L'état de la dette est le suivant, budget par budget :

BUDGET GENERAL	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	66 248 180	65 280 152	66 158 827	68 167 111	70 707 254	68 872 380
Intérêts	2 334 075	2 666 116	2 837 422	1 616 508	1 280 502	1 626 488
Remboursement en capital (hors refinancement et remboursement anticipé)	7 272 221	6 956 430	6 550 276	6 223 668	7 070 661	7 797 606

Z.A.C.	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	973 068	973 068	973 068	973 068	3 700 166	3 501 221
Intérêts	29 000	39 800	41 315	10 762	26 844	65 792
Capital (hors remboursement anticipé et refinancement)	-----	-----	-----	-----	-----	198 945

R.Z.I.	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	1 466 435	1 214 931	969 930	812 195	648 717	515 641
Intérêts	64 728	64 779	57 769	35 439	26 038	23 895
Capital (hors remboursement anticipé et refinancement)	270 970	251 504	245 001	157 735	163 478	133 076

ASSAINISSEMENT	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	18 715 505	16 623 420	16 452 776	16 695 144	19 268 898	19 493 666
Intérêts	625 872	666 481	610 490	406 745	418 390	546 305
Capital (hors remboursement anticipé et refinancement)	2 080 796	2 230 985	2 156 693	1 917 632	1 926 246	2 230 367

EAU	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	1 532 411	1 379 352	1 239 795	1 093 880	973 306	853 021
Intérêts	80 827	81 286	76 185	49 602	38 107	44 471
Capital (hors remboursement anticipé et refinancement)	125 178	153 059	139 557	145 915	120 274	120 585

PORT	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	126 479	114 401	102 594	92 334	82 075	71 816
Intérêts	5 579	4 560	6 041	1 602	415	716
Capital (hors remboursement anticipé et refinancement)	37 452	12 078	11 807	10 259	10 259	10 259

CAMPINGS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Encours au 31/12	29 108	13 468	0	0	0	0
Intérêts	2 827	843	322	0	0	0
Capital (hors remboursement anticipé et refinancement)	79 656	15 640	13 468	0	0	0

BUDGETS ANNEXES

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE (ZAC)

S'agissant des ZAC, l'équilibre se constate à terme, au moment du bilan de clôture de chaque ZAC.

Dans l'intervalle, chaque budget de ZAC enregistre les dépenses et les recettes réalisées, et l'équilibre financier se fait par l'intermédiaire d'un emprunt-relais et par la trésorerie commune à l'ensemble des budgets (budget général et budgets annexes).

Fonctionnement

Dépenses	8 242 746,19 €
Recettes	8 242 746,19 €

RESULTAT

0,00 €

La section de fonctionnement est, par construction, équilibrée, dépenses et recettes faisant l'objet d'écritures en sens inverse en opérations de stock, que l'on retrouve en section d'investissement.

Les principales opérations 2011 ont été les suivantes :

ZAC de la Moinerie :

Dépenses :

- Aménagement des espaces verts Rue du Grand Jardin : 16 689,83 €

Recettes :

- Cession d'un terrain à la clinique vétérinaire de Brocéliande pour une valeur de 240 776,27 €

ZAC de Rocabey

Dépenses :

- Cession d'un terrain à la SA HLM LA RANCE –secteur 8A - dans le but de réaliser 19 logements en accession sociale, pour une valeur de : 333 759,36 €

ZAC de la Fontaine aux lièvres

Recettes

- Cession d'un terrain à la SA HLM LA RANCE dans le but de réaliser un immeuble de 23 logements sociaux (1 logement T1 bis – 11 logements en 2 pièces – 11 logements en 3 pièces), répartis sur 2 niveaux avec rez de jardin et un niveau d'étage, pour une valeur de : 89 161,89 €

ZAC de la Bastille-la Haize

Dépenses :

- Travaux d'assainissement tronçons C et B : 253 243,32 €
 - Travaux réseaux souples : 172 876,73 €
 - Travaux d'adduction d'eau potable : 16 674,05 €

Recettes :

Cession de 15 lots situés dans un lotissement communal associant 11 maisons individuelles, 1 logement locatif social et 3 logements intermédiaires en accession aidée, pour une valeur de : 258 850,02 €

ZAC de la Lande Gatelle

Dépenses :

- Travaux d'assainissement EU/EP voies H et I : 257 556,86 €
 - Travaux réseaux souples secteur sud : 110 394,74 €
 - Travaux d'assainissement voies E et D : 52 027,81 €
 - Travaux de voirie Voies H et I – secteur sud : 35 198,88 €

Recettes :

Cession - dans le secteur Sud – de 32 lots situés dans un lotissement communal associant lots libres avec des maisons groupées en accession aidée ou en locatif social, pour une valeur de : 605 294,40 €

Investissement

Dépenses	8 591 888,07 €
Recettes	6 971 839,55 €

SOLDE	-1 620 048,52 €

Ce solde d'investissement correspond au total des dépenses non encore compensées par les ventes de terrain, du fait du stock de terrains en attente de commercialisation, diminué du capital restant dû sur l'emprunt relais.

Il se décompose ainsi :

- dépenses non compensées par les ventes :	- 5 121 269,72
- capital restant dû sur l'emprunt-relais:	+ 3 501 221,20
Total :	-----
	-1 620 048,52

RÉGIE DES ZONES INDUSTRIELLES**Fonctionnement**

Dépenses	1 723 654,83 €
Recettes	569 551,57 €

RESULTAT	-1 154 103 ,26 €

Investissement

Dépenses	2 192 416,12 €
Recettes	333 744,41 €

SOLDE	-1 858 671,71 €

Ce budget a pour vocation d'acquérir des équipements industriels et artisanaux, il présente donc un déficit provisoire dans l'attente de la réalisation de l'ensemble des opérations de cession.

Pour l'année 2011, divers petits travaux d'aménagement ont été réalisés dans les bâtiments que la Ville possède sur le périmètre de la Régie des Zones Industrielles, pour une dépense globale de 66 240 €

ASSAINISSEMENT**Fonctionnement**

Dépenses	3 651 703,91 €
Recettes	6 149 221,77 €
RESULTAT	+2 497 517,86 €

Ce résultat doit servir prioritairement à couvrir le solde négatif de la section d'investissement.

Investissement

Dépenses	15 865 692,36 €
Recettes	13 527 938,51 €
SOLDE	-2 337 753,85 €

Les principales opérations sont notamment :

- Travaux de mise en séparatif et de restructuration du réseau, liés aux aménagements de l'opération ANRU - Guymauvière/De Gaulle/Bois Aurant (2^{ème} tranche):
- Restructuration du réseau Mouchoir-Vert/Espadon/ Demalvilain (3^{ème} Tranche)
- Mise en séparatif du réseau public situé dans l'enceinte de l'hôpital
- Restructuration et mise en séparatif du réseau - Rue du Chapitre
- Restructuration et mise en séparatif du réseau - Rue Georges V
- Réalisation d'un bassin de qualité 1^{er} flot à Rochebonne
- Autosurveillance des réseaux
- Bassin Tampon de la Varde 1^{ère} Tranche – traitement des eaux pluviales
- Profil Vulnérabilité des plages

La part réalisée en eaux usées, représente 89 %, et celle en eaux pluviales, 11 % du montant global des travaux d'équipement brut.

Il vous est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, soit **2 497 517,86 €**

EAU**Fonctionnement**

Dépenses

684 057,68 €

Recettes

1 458 988,35 €

RESULTAT**+ 774 931,17 €****Investissement**

Dépenses

1 679 149,94 €

Recettes

2 943 368,19 €

SOLDE**+ 1 264 218,25 €**

Les principales opérations sont notamment :

- Pour le renouvellement du réseau :

- Chaussée du Sillon (Intra vers Vercel
- Renouvellement DN 200/150 -Av. Gal de Gaulle/Férré
- Rues Burgot/Capitain/Renault
- Rue Chapitre
- Rue de la Gardelle
- Quai Solidor (Schéma directeur)
- Travaux Divers (Vannage, Bacs, etc...)
- Rue des Portes Rouges
- Rue St-Laurent
- Rue Beauséjour
- Bd Gouazon
- Rue George V
- Rue Edouard VII ...

- Une aide à la configuration de la Régie Malouine de l'Eau :

- Pour la défense incendie :

- Renouvellement bouches et poteaux divers
- Renouvellement poteaux Rue Robert Schuman

PORT DE PLAISANCE**Fonctionnement**

Dépenses

2 249 585,85 €

Recettes

2 345 265,98 €

RESULTAT**+ 95 680,13 €****Investissement**

Dépenses

655 678,38 €

Recettes

2 105 600,79 €

SOLDE**+ 1 449 922,41 €**

Les dépenses d'investissement concernent les opérations suivantes :

- Elargissement de la Cale et extension du terre plein
- Etudes pour le dragage du port
- Création d'un local technique
- Travaux de réfection de la Zone Artisanale
- Remplacement des mouillages des pêcheurs
- Acquisition d'un défibrillateur

En matière de Grands Projets, les travaux d'élargissement de la cale et d'extension du terre plein ont été finalisés au début de l'année. En ce qui concerne le dragage du port, une étude stratégique de dragage du port a été menée en 2011 permettant d'envisager un scénario expérimental basé sur une technique de régélagage des sédiments.

Il vous est proposé d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit **95 680,13 €**, à la section d'investissement.

CAMPINGS**Fonctionnement**

Dépenses

773 820,07 €

Recettes

517 172,88 €

RESULTAT**-256 647,19 €**

Le déficit de 2011 reste à peu près au même niveau que celui de 2010.

Investissement

Dépenses	8 038,90 €
Recettes	288 238,14 €
SOLDE	+280 199,24 €

L'importance du solde positif résulte de l'accumulation des dotations obligatoires aux amortissements.

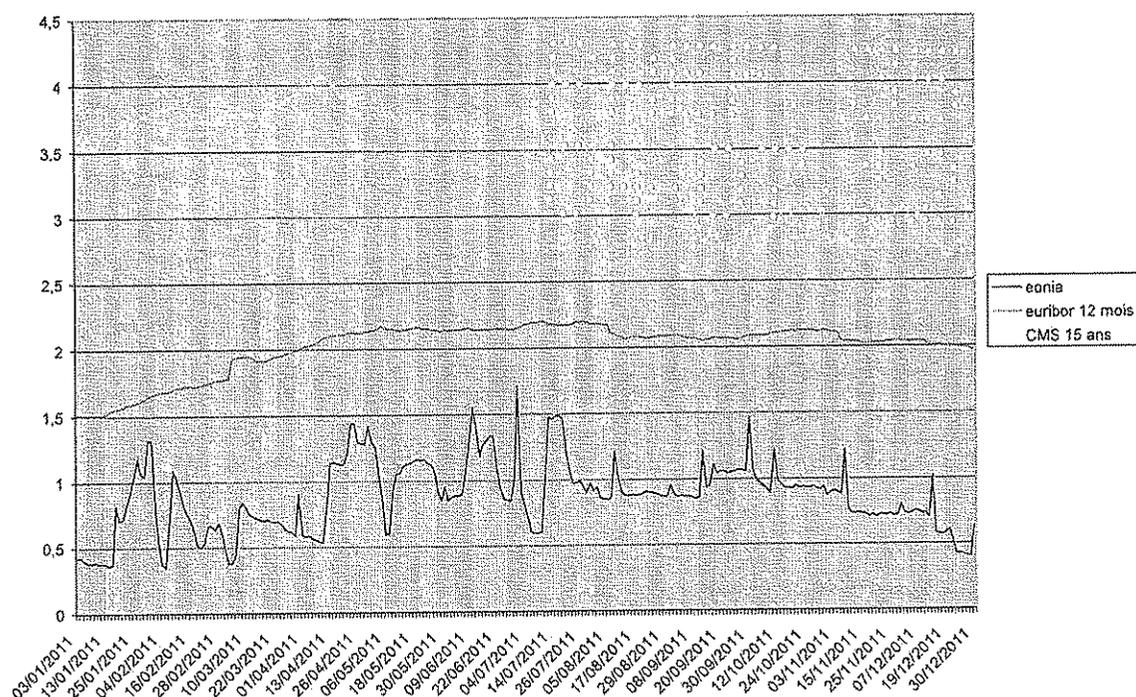
Dans le but de ne pas augmenter, à la fois, le déficit de fonctionnement et, à la fois, l'excédent d'investissement, par le biais des amortissements, les investissements de l'exercice 2011 se résument à de petits travaux de maintenance.

Compte rendu de la gestion de la Dette de l'exercice 2011**I – Le recours à l'emprunt sur l'exercice 2011.****A – La conjoncture financière de l'année 2011.**

Crise économique, rigueur budgétaire...L'année 2011 se caractérise par un fort niveau de tension et d'instabilité dans un contexte de crise économique, de rigueur budgétaire et de nouvelle réglementation.

Un phénomène, inédit à l'échelle des pratiques et des habitudes établies depuis de nombreuses années dans le monde des collectivités locales, est apparu : la raréfaction constatée depuis la fin du 1^{er} semestre 2011, de l'offre de crédits de la part des établissements bancaires, voire le retrait total de certaines banques jusqu'ici actives sur ce secteur.

Sur les marchés financiers, la remontée des taux courts, amorcée fin 2010 s'est confirmée durant l'année 2011 tout en restant en deçà des niveaux de taux constatés jusque fin 2008. Après la hausse du début d'année, les taux longs ont fortement décliné pour atteindre des niveaux particulièrement bas à 2.60% en moyenne depuis septembre 2011.



B – La réalisation du programme d'emprunt 2011.

La consultation d'emprunt traditionnellement lancée en fin d'année, a été anticipée en juin en raison des incertitudes qui pesaient sur les marchés financiers pour le dernier semestre 2011. En effet, sur 7 établissements bancaires consultés, seuls 3 établissements ont fait une proposition chiffrée selon les caractéristiques suivantes :

Établissement	Montant	Durée	index	marge	commission	Remboursement anticipé
Sté Générale	Pas de réponse					
Caisse d'Epargne	Pas de réponse					
Crédit Agricole CIB	5 000 000 €	15 ans	Phase de mobilisation : Euribor 3,6,12 mois Phase de consolidation : Euribor 3,6,12 mois	+0.86% +0.86%	Néant	Sans indemnité pour taux variable. Indemnité actuarielle pour taux fixe.
Dexia	2 300 000 €	15 ans	Euribor 1,3,6,12 mois	+0.89%	0.15% du montant soit 3 450 €	Indemnité de 0.5 %/taux monétaires
BFT	Pas de réponse					
NATEXIS	Pas de réponse					
BCME ARKEA	5 000 000 €	15 ans	Phase de mobilisation : Eonia Phase de consolidation : Euribor 3,6,12 mois	+1.10% +1.10%	0.15% du montant soit 7 500 €	2 % du crd Indemnité actuarielle si taux fixe

A la vue des différentes propositions de crédits, l'offre retenue a été celle du Crédit Agricole- CIB. La convention de crédit de 5 000 000 € a été signée le 13 octobre 2011. Ce prêt n'a pas été mobilisé au 31 décembre 2011 et reste disponible pour les besoins de financements de 2012.

Afin de couvrir les besoins de financement de l'exercice 2011, un prêt de 8 419 866.67 € souscrit auprès d'Arkea en 2010 a été débloqué fin décembre 2011. Il a été affecté de la façon suivante :

Budget Général : 5 964 731,67 €
Budget Assainissement : 2 455 435,00 €

II – Gestion de l'encours de dette 2011.

A- Arbitrage de taux et remboursement anticipé.

Deux opérations de réaménagement ont été menées en 2011 sur le budget Ville. Ces opérations ont été réalisées au regard des opportunités offertes sur les marchés financiers.

1- Réaménagement d'un tirage de 1 250 000 € sur le contrat CA-CIB de 5 000 000 € du 17/10/2010.

Ce tirage CA-CIB initialement indexé sur Euribor 3 mois + 0.43% a été arbitré en taux fixe à 3.07%.

2- Réaménagement d'un tirage de 3 000 000 € sur le contrat CA-CIB de 8 000 000 € du 17/12/2009.

Ce tirage CA-CIB initialement indexé sur TAG 6 mois +0.92% a été arbitré en taux fixe à 2.99%.

Au cours de l'année 2011, un remboursement anticipé partiel d'emprunt CA-CIB a été effectué pour un montant de 1 166 666.17 €. Cette opération a été suivie d'un tirage du même montant.

B- La situation de l'encours par type de taux au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, l'encours de la dette se composait de la manière suivante :

Budget Général

	2011	Répartition en %
Taux fixe	29 046 272.24 €	42.18 %
Taux variable	39 826 107 .39 €	57.82 %
TOTAL au 31/12	68 872 379.63 €	100.00 %

Budget ZAC

	2011	Répartition en %
Taux fixe	0.00 €	0.00 %
Taux variable	3 501 221.20 €	100.00 %
TOTAL au 31/12	3 501 221.20 €	100.00 %

Budget RZI

	2011	Répartition en %
Taux fixe	379 023.77 €	73.50 %
Taux variable	136 617.23 €	26.50 %
TOTAL au 31/12	515 641.00 €	100.00 %

Budget
Assainissement

	2011	Répartition en %
Taux fixe	11 584 388.11 €	59.43 %
Taux variable	7 909 277.96 €	40.57 %
TOTAL au 31/12	19 493 666.07 €	100 %

Budget Eau

	2011	Répartition en %
Taux fixe	853 021.20 €	100.00 %
Taux variable	0.00 €	0.00%
TOTAL au 31/12	853 021.20 €	100.00%

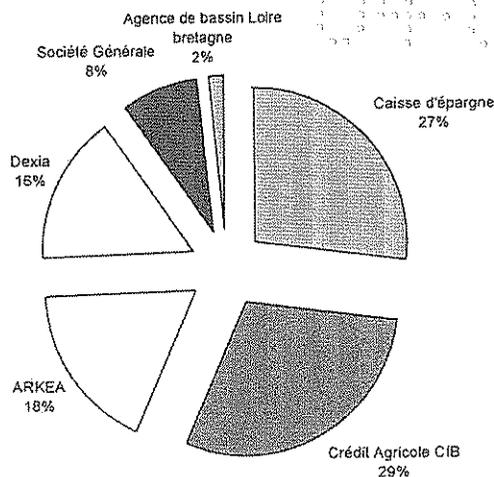
Budget Port

	2011	Répartition en %
Taux fixe	0.00 €	0.00%
Taux variable	71 815.68 €	100.00%
TOTAL au 31/12	71 815.68 €	100.00%

Après la prise en compte des opérations de réaménagement, la répartition de l'encours du budget général sera de 47.99 % en taux fixe et 52.01 % en taux variables à la fin de l'année 2012.

C- La répartition de l'encours par prêteur au 31 décembre 2011.

répartition par prêteurs au 31 décembre 2011



Le Crédit Agricole – CIB et la Caisse d'Épargne sont les 2 établissements qui détiennent la plus grosse part de l'encours de la Ville de Saint-Malo au 31 décembre 2011.

Conclusion :

Au vu de ces éléments, nous proposons de mener la même stratégie de gestion de dette en terme de répartition taux fixe / taux variable et d'éviter tout produit dit « structuré ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission n° 1 en date du 18 juin 2012,

Après avoir délibéré,

APPROUVE

- le compte administratif de l'exercice 2011 tel que présenté.

DECIDE

- d'affecter les résultats de fonctionnement en sections d'investissement tels que proposés :

- budget général (budget Ville) :	7 960 413,17 €
- budget de l'assainissement :	2 497 517,86 €
- budget du port :	95 680,13 €

DONNE MANDAT

- à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à l'effet de signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.

ADOpte

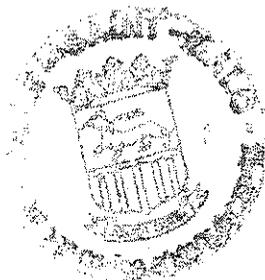
Par 31 voix POUR

Et 11 ABSTENTIONS (Mme CHANSAY-LAINE, M. PERRIN, M. GENDROT, M. LE SAGER, M. MARTINI, Mme PICHAVANT, M. AGENAIS, Mme MADIOT, M. MARE, M. CAPITAINE, Mme BOURDIN)

Monsieur le Maire, sorti, n'a pas participé au vote.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
et exécutoire après affichage le 02 juillet 2012
et dépôt en Préfecture le 02 juillet 2012
Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services,



François BEE

Certifié conforme à l'original,
approuvé par le Conseil Municipal
en séance du :

29 JUN 2012

Pour le Maire et par Délégation,
La Directrice,

Hélène LE HIR
Direction des Affaires Générales et Juridiques